



**RAPPORT ANNUEL
SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

WWW.TARN.FR





Nous le savons, le réchauffement climatique est là, nous en sommes quotidiennement témoins. Cet été, nous l'avons durement éprouvé en France et dans notre territoire avec les incendies de forêts, les épisodes caniculaires répétitifs et une sécheresse exceptionnelle.

Plus que le défi d'un siècle, nous sommes face au plus grand défi de l'Humanité. Très clairement, il s'agit de la survie de nos générations futures qui est en jeu. Nous devons agir fortement, prendre les mesures indispensables pour nous adapter au réchauffement climatique, enrayer l'érosion de la biodiversité et atteindre la neutralité carbone en 2050. Nous n'avons pas le choix, car nous n'avons pas de planète de rechange.

Conscients depuis de nombreuses années de cette évolution climatique dramatique, nous agissons au travers de nos politiques publiques pour préserver et protéger notre environnement. Nous sensibilisons également les collectivités, les Tarnaises et les Tarnais à cet enjeu vital. Nos actions départementales sont ainsi élaborées et conduites de manière transversale sur tous les champs d'interventions départementaux.

Avec notre Plan Climat Départemental 2023-2035, spécialement adapté à la topologie de notre territoire, nous renforcerons notre élan écologique. Nous irons encore plus loin pour diminuer notre empreinte carbone et réduire nos émissions de gaz à effet de serre en accélérant sur notre Plan Tarn Vélo, en développant plus vite une filière complète de l'Hydrogène dans le Tarn, en allant encore plus loin dans l'aménagement d'aires de co-voiturage afin de faciliter les éco-mobilités, en plantant 20 000 arbres les 5 prochaines années. Ce plan n'est qu'une première étape. Il sera mis à jour chaque année afin de mieux nous adapter et être en phase avec notre temps et les besoins des Tarnais. Il nous permettra alors d'avoir un temps d'avance.

Placé en première ligne pour inventer et proposer des réponses concrètes et efficaces au plus près des réalités locales, le Département doit demeurer la collectivité des solutions. C'est une réalité pour notre Département du Tarn. Ainsi, à la sortie de l'été 2022, qui a connu une incroyable sécheresse, nous nous sommes saisis rapidement du sujet de l'eau en organisant une conférence pour échanger avec différents acteurs sur la gestion, l'optimisation et la préservation de cette ressource dans notre territoire.

L'urgence climatique est un combat collectif : avec les élus locaux, les agents départementaux et toutes les forces vives de notre territoire, nous avons le devoir de réussir la transition écologique de notre Département.

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental
du Tarn

Christophe TESTAS
Vice-Président du Conseil départemental du
Tarn en charge du développement durable

SOMMAIRE

page

PREAMBULE

6

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS, SOUTENIR LES FAMILLES

12

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PLUS FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

20

FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

26

AGIR EN FAVEUR DE LA CREATION ET DU MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ

34

FACILITER LA MOBILITE DES TARNAIS

40

ASSURER UNE SOLIDARITE TERRITORIALE

46

PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

56

AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE

66

PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES ET AGIR POUR LA JEUNESSE

74

FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

82

UN DEPARTEMENT RESPONSABLE

92

Annexe

Synthèse de la contribution des politiques publiques aux 17 ODD

102

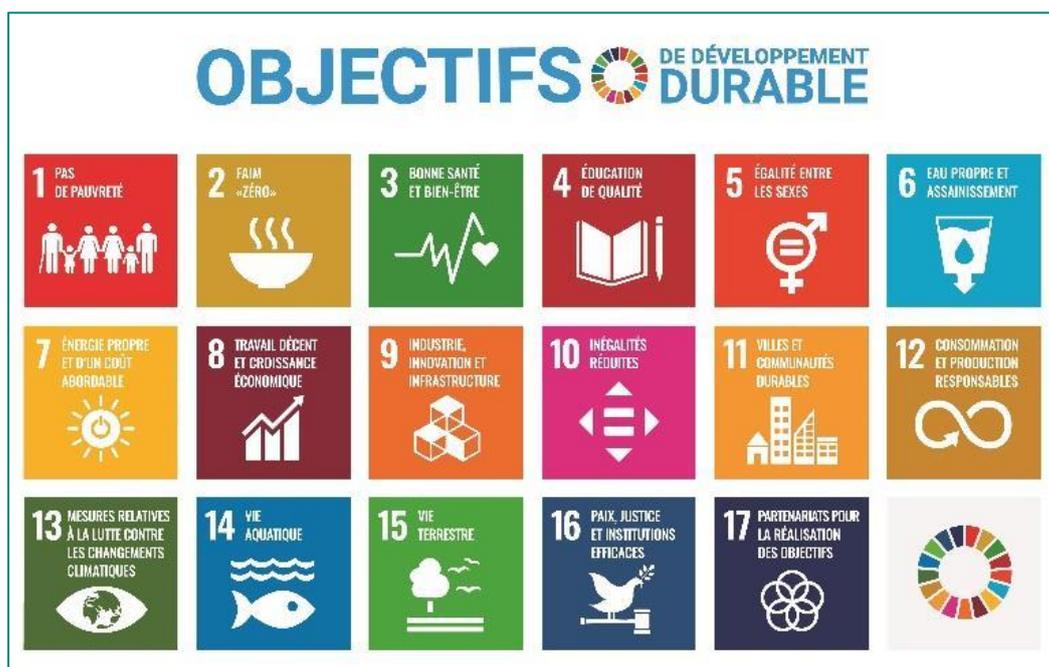
UNE LECTURE DES POLITIQUES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT SELON LES 17 ODD

Institué en 2011 par la « loi Grenelle » du 12 juillet 2010, le présent rapport a vocation à informer en transparence les citoyens, à favoriser le dialogue local, à encourager l'intégration du développement durable à tous les niveaux. La loi n°2021-1031 du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a consolidé la portée de ce rapport qui doit montrer notre contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

L'élaboration de ce rapport repose sur une mobilisation des directions et services pour approcher et évaluer cette contribution, tant au niveau des politiques publiques déployées, qu'au niveau des ressources mise en œuvre pour les activités de la collectivité.

La synthèse présentée dans ce rapport résulte de ce travail collaboratif et s'appuie sur les 11 politiques publiques définies dans la segmentation stratégique depuis 2015. Le rapport met en valeur les actions essentielles mises en œuvre en 2022 et celles envisagées en 2023, pour répondre aux principes de développement durable. Dans un second volet, chaque politique publique passée au crible des 17 ODD révèle en quoi elle contribue à leur atteinte.

Un dernier chapitre est consacré à l'activité interne, portée par les services-support, engagés dans une gestion responsable des moyens matériels, numériques, juridiques et financiers et des ressources humaines.



L'AGENDA 2030 ET LES OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'urgence climatique conjuguée à la montée des inégalités à l'échelle mondiale a conduit les États membres de l'ONU à adopter en septembre 2015 l'Agenda 2030 comme cadre stratégique mondial capable de faire progresser l'humanité dans le respect de la planète.

L'ambition est d'accélérer la transformation des modes de développement en ne laissant personne de côté, en liant toutes les parties prenantes dans la réussite de cette transition écologique et solidaire. Les partenariats entre acteurs sont la clé de voûte de ces transformations qui exigent de nouveaux modes de faire et des collaborations efficaces.

Cette feuille de route universelle décline 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, pour une transformation globale de la société. Cette grammaire commune des ODD permet de coordonner les engagements de chacun face aux changements climatiques, à la préservation des ressources naturelles, de promouvoir des dynamiques de production et de consommation responsables, de garantir l'accès de tous aux biens et services essentiels.

La feuille de route française pour l'Agenda 2030, adoptée en 2019, traduit 6 enjeux cibles prioritaires pour atteindre les 17 ODD en 2030.

Le Département s'est saisi des ODD dès 2019 pour rendre compte annuellement de sa politique de développement durable. Cette grille de lecture permet de questionner l'action départementale et le fonctionnement des services pour la mettre en œuvre. Elle révèle de nombreux leviers pour atteindre, directement ou indirectement, tout ou partie des 17 ODD. Certains sont inscrits dans l'ADN de la collectivité, tels celui relatif à l'éradication de la pauvreté ou celui relatif à l'accès à l'eau et à l'assainissement. D'autres appellent à une volonté de transformation. Les plans et schémas portés par la collectivité sont systématiquement questionnés sur leur contribution aux ODD.

En connectant ce cadre universel aux enjeux locaux, le Conseil départemental du Tarn veut faire face aux urgences sociales, climatiques et écologiques qui s'amplifient.



L'URGENCE CLIMATIQUE N'EST PLUS UNE FICTION

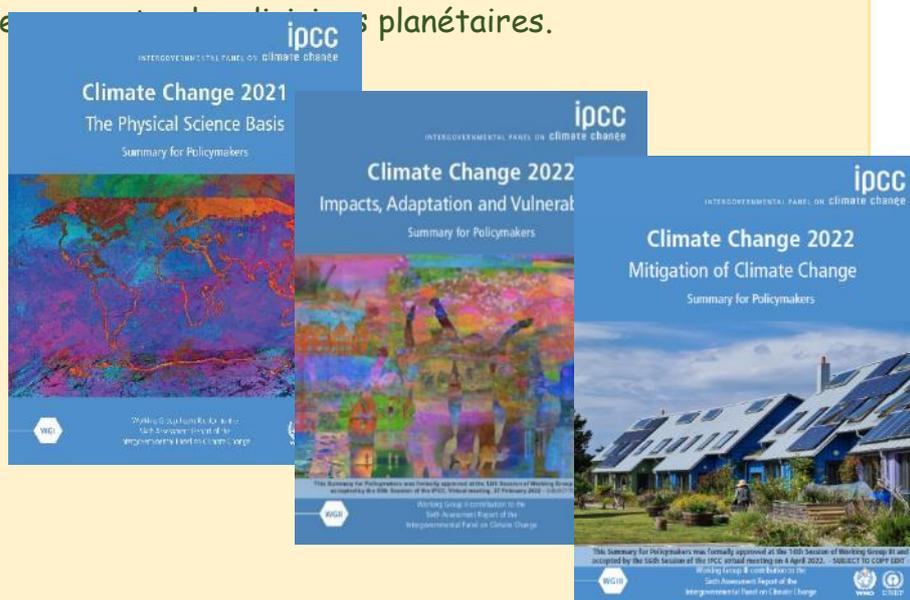
Le changement climatique s'inscrit dans un emballement généralisé partout dans le monde.

Le 6ème rapport sur l'évaluation du climat produit à l'été 2021 par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) alarmait sans équivoque : l'atteinte d'un réchauffement de 1,5°C d'ici à 2040 est inéluctable et au rythme d'émission actuel de gaz à effet de serre (GES), les 2 degrés seront atteints en 2045. L'atteinte de la neutralité carbone mondiale, grâce à la réduction des émissions et à leur absorption (puits de carbone), peut seule permettre encore de limiter le réchauffement climatique.

Le second volet du 6ème rapport publié en Février 2022 révèle et analyse plus finement les solutions possibles partout dans le monde pour atténuer les émissions de GES responsables des perturbations dangereuses et généralisées qui affectent la nature (l'atmosphère, les océans, la cryosphère, la biosphère) et la vie de milliards de personnes dans le monde. Malgré les efforts déployés pour réduire les risques, les impacts climatiques seront différenciés à l'échelle locale mais des événements météorologiques extrêmes seront plus intenses et fréquents.

Dans un contexte international tendu par les conflits armés surgis en 2022, la COP27, conférence annuelle de l'ONU sur le climat, sous la présidence de l'Égypte en novembre 2022 a eu bien du mal à renforcer et amplifier les engagements des États pour lutter solidairement et efficacement contre le changement climatique. Les négociations de la COP15, consacrée à biodiversité, en décembre 2022 à Montréal ne sont pas plus encourageantes. Or pour contenir le réchauffement au-dessous des 2°C et pour limiter l'érosion du vivant, pour réparer et éviter le pire, il n'est plus possible d'osciller entre renoncement à agir et ambition de limiter les impacts planétaires.

L'intégration des villes et des régions dans les stratégies climatiques est un enjeu fondamental, partout dans le monde. Les territoires innovent et appliquent des actions climatiques locales ambitieuses, obtiennent des résultats concrets pour avancer vers une société bas-carbone.





LE TERRITOIRE TARNAIS ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les évènements subis en 2022 dans le Tarn, comme partout en Occitanie et en France (sècheresse, canicule, pénurie d'eau, incendies de forêts, ...), ont cruellement rappelé l'urgence environnementale et sociale. Pour le Département la lutte contre le changement climatique a toujours été une obligation et non une option, avec l'Agenda 21 hier, avec l'Agenda 2030 aujourd'hui. Plutôt que de se résigner seulement à l'adaptation à un changement climatique mal jugulé, le Tarn veut se montrer capable de réduire les émissions du territoire. Pour cela il doit agir plus vite, plus audacieusement et plus loin sur la mobilité, la gestion de l'eau, les économies d'énergie et le développement d'énergies propres, la transformation vers des modèles économiques plus durables. Dans le cadre de ces politiques publiques, le Département porte avec les acteurs locaux les transformations profondes pour anticiper les perturbations, atténuer les effets, rebondir et innover sur des solutions économiques ou sociales nouvelles, organiser un territoire résilient.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a mis à l'épreuve l'Agenda 2030 au plan international, rendant plus laborieuse la réalisation des 17 ODD. A l'échelle du Tarn elle a cependant infléchi et accéléré durablement les transitions écologiques dans plusieurs domaines : l'agriculture locale au service d'une production et d'une consommation alimentaire durable, le déploiement de nouveaux usages du numérique portés par le déploiement de la fibre, l'accès à la santé et l'accompagnement des aînés.

Le Département impulse une transition écologique inscrite dans une trajectoire transformationnelle fondée sur des exigences indissociables :

- Préserver l'environnement et les ressources, toujours plus menacées (l'eau, la biodiversité, ...),
- Renforcer la cohésion sociale et la cohésion territoriale, fragilisées (territoires de santé, précarité énergétique, usages numériques, ...)
- Repenser des modèles de développement économique plus responsables et durables

Cette politique de transition s'appuie particulièrement sur :

- le plan d'action opérationnel 2021-2022,
- le plan de relance territorialisé,
- le plan climat 2023-2035.



LE PLAN DE RELANCE TERRITORIALISE

Accord entre l'Etat et le Département approuvé le 2 avril 2021

Ce plan de relance donne une feuille de route post-COVID pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Sa territorialisation a permis d'asseoir dans le Tarn plusieurs opérations efficaces sur la transition écologique :

- ✓ Rénovation énergétique des bâtiments,
- ✓ Renforcement des filières énergétiques (valorisation énergétique des déchets ménagers, construction d'une filière hydrogène)
- ✓ Stockage d'eau et production hydro-électrique,
- ✓ Protection et valorisation de la biodiversité dans les espaces naturels sensibles comme ordinaires
- ✓ Mobilités douces et multimodales.



LE PLAN D'ACTION OPERATIONNEL 2021-2022

**Approuvé par l'Assemblée départementale
le 24 septembre 2021**

Parmi les 12 priorités, celle spécifique à la transition écologique engage à consacrer des moyens conséquents sur les énergies alternatives aux énergies fossiles, sur l'incitation et la facilitation des mobilités alternatives à la voiture, sur la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, sur une gestion plus rationnelle et mieux sécurisée de la ressource en eau, sur la gestion et la valorisation des espaces naturels et de la biodiversité.



LE PLAN CLIMAT DEPARTEMENTAL 2023-2035

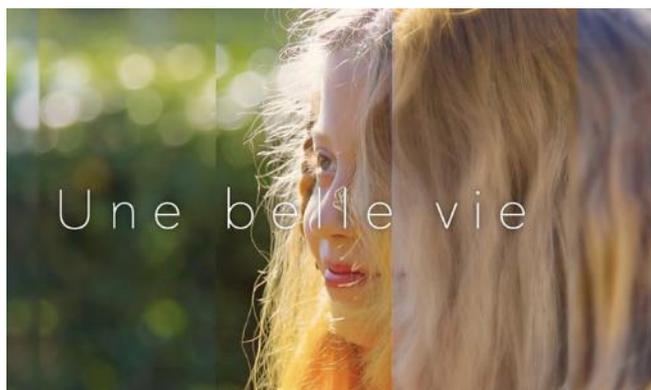
Les événements climatiques de ces derniers mois risquent de devenir la règle et non plus l'exception. Cela exige d'aller plus vite et voir plus loin, dans la trajectoire déjà initiée.

Avec réactivité, le Département a organisé son plan climat, approuvé le 30 septembre 2022, afin d'accélérer le pas, d'intensifier la lutte contre le changement climatique, de construire des territoires résilients.

- ✓ Il revisite les efforts déjà entamés en matière de **mobilités alternatives**.
- ✓ Il renforce les **mesures environnementales pour la biodiversité**, les espaces naturels et forestiers, pour la **réduction des déchets** émetteurs de GES.
- ✓ Il accroit les moyens indispensables pour garantir une gestion quantitative suffisante et équitable des **ressources en eau** dans un cadre partenarial.
- ✓ Afin **d'économiser l'énergie**, il affronte le défi immense de l'adaptation du patrimoine bâti, de l'amélioration des pratiques de gestion et d'utilisation (bâtiments départementaux, collèges, EHPAD, logements résidentiels).



VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS,



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma départemental Enfance Famille 2021-2025

Schéma départemental de services aux familles 2022-2026

(CAF-DEPARTEMENT) *approuvé en Février 2022*

Stratégie nationale de prévention et de protection de l'Enfance 2019-2022

Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance

Signé le 14 novembre 2021 entre ARS Occitanie, le Préfet du Tarn et le Département du Tarn

Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant 2021-2024

Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »

Réseau Environnement Santé

Code de l'action sociale et des familles

Code civil

Code de la santé publique

SOUTENIR LES FAMILLES

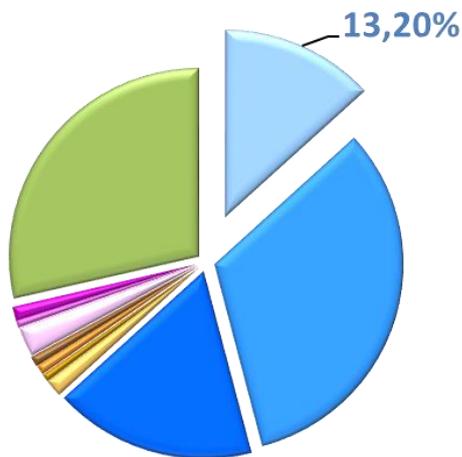
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Conforter le travail préventif de la maternité à la parentalité.
- ✓ Développer l'offre d'accueil et pérenniser l'existant afin de réduire les inégalités territoriales tant en matière d'accueil individuel que collectif.
- ✓ Mieux repérer et traiter les situations d'urgence.
- ✓ Adapter et diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles.
- ✓ Favoriser la continuité des parcours des enfants jusqu'au passage à l'âge adulte.
- ✓ Rénover les outils de la protection de l'enfance.



Dépenses de fonctionnement

Budget Primitif 2022
Répartition budgétaire par politique publique



Repères

123 crèches pour l'accueil de jeunes enfants

2 080 bénéficiaires d'une mesure de protection de l'enfance au 1^{er} décembre 2021 (mineurs et jeunes majeurs de moins de 21 ans, dont

1344 accueillis chez des assistants familiaux ou en établissements

736 jeunes accompagnés en milieu ouvert

Une vie familiale et citoyenne épanouie

- ✓ La protection et la responsabilisation des jeunes pour leur ouverture au monde
- ✓ L'accompagnement des familles dans l'intérêt supérieur de l'enfant



VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS,

FAITS SAILLANTS EN 2022

	
	<p>Maintien des actions de prévention et de protection de l'enfance sur l'ensemble du territoire départemental</p>
	<p>Mise en place de la commission pluridisciplinaire et pluri institutionnelle d'examen des situations des enfants confiés à l'ASE depuis plus d'un an (Commission d'évaluation de la situation et du statut des enfants confiés prévue par la loi du 14 mars 2016). Elle permettra de rechercher le statut juridique le mieux adapté, stable et protecteur, pour les enfants confiés</p> <p>Mise en œuvre d'ateliers de travail participatifs portant sur les actions prioritaires du Schéma départemental enfance famille 2021-2025</p> <p>Poursuite de l'accompagnement soutenu des enfants et des parents, mais aussi des professionnels de la petite enfance (assistants maternels et crèches)</p> <p>Renforcement des missions de prévention primaire du 4^{ème} mois de grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant, en particulier en renforçant les visites à domicile, au regard du Rapport de la commission des 1000 premiers jours et de la contractualisation avec l'Etat</p> <p>Poursuite les travaux initiés en santé environnementale au cours des périodes anténatales et postnatales, par des actions individuelles et collectives</p> <p>Participation aux campagnes nationales de santé publique (mois sans tabac, ...)</p> <p>Soutien et promotion de l'allaitement maternel</p>
	<p>Sensibilisation des établissements de protection de l'enfance, d'accueil de la petite enfance (crèches, assistant(e)s maternel(le)s, accueil familial) pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire, développer l'éco-gestion responsable des produits chimiques et d'entretien, la commande publique durable</p> <p>Accompagnement et information des professionnels dans la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans 9 crèches du Département dans le cadre d'un projet cofinancé CAF/Département, initié en 2022</p> <p>Mise en place d'un logiciel de la dématérialisation du « dossier patient » dans le but de supprimer les documents papier</p>
	<p>Poursuite de la participation et mise en œuvre des actions issues des missions règlementaires et des décisions de la Collectivité, en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none">- Schéma départemental Enfance famille 2021-2025 : construction des projets en associant les partenaires- Renouvellement du Schéma départemental de services aux famille, en partenariat avec la CAF- Mise en œuvre du Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance signé le 14 novembre 2021 entre ARS Occitanie, le Préfet du Tarn et le Département du Tarn- Plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens <p>Contrôle de mise à jour des projets d'établissement des 123 crèches du Tarn, qui comprennent un projet social et de développement durable (article R.2324-29 du code de la santé publique). Ce projet précise les modalités d'intégration de chaque crèche dans son environnement social. Il décrit comment son activité s'inscrit dans une démarche en faveur du développement durable</p> <p>Démarche d'ajustement de l'organisation de la Direction générale Adjointe de la Solidarité (DGAS), en cohérence avec les politiques sociales</p>

SOUTENIR LES FAMILLES

PERSPECTIVES POUR 2023

<p>Participation du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) au Schéma directeur de l'Énergie du Département du Tarn</p>	
<p>Maintien des actions de prévention et de protection de l'enfance sur l'ensemble du territoire départemental</p>	
<p>Poursuite des ateliers de travail et mise en œuvre des projets de prévention, de protection dans le cadre du Schéma départemental enfance - famille 2021-2025 autour des grandes orientations :</p> <ul style="list-style-type: none">- Communication à destination du grand public,- Communication entre les professionnels,- Prévention et la sensibilisation,- Protection des mineurs,- Suivi des mineurs et des familles,- Autonomie des jeunes adultes <p>Poursuite de l'accompagnement soutenu des enfants et des parents, mais aussi des professionnels de la petite enfance (assistants maternels et crèches)</p> <p>Renforcement des missions de prévention primaire du 4^{ème} mois de grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant, en particulier en renforçant les visites à domicile, au regard du Rapport de la commission des 1000 premiers jours et de la contractualisation avec l'Etat.</p> <p>Poursuite les travaux initiés en santé environnementale au cours des périodes anténatales et postnatales, par des actions individuelles et collectives.</p> <p>Participation aux campagnes nationales de santé publique (mois sans tabac, ...)</p> <p>Soutien et promotion de l'allaitement maternel</p>	
<p>Sensibilisation des établissements de protection de l'enfance, d'accueil de la petite enfance (crèches, assistant(e)s maternel(le)s, accueil familial) pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire, développer l'éco-gestion responsable des produits chimiques et d'entretien, la commande publique durable</p> <p>Poursuite de l'accompagnement et information des professionnels dans les 9 crèches du Département retenues dans le cadre du projet cofinancé CAF/Département visant à réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens</p> <p>Amélioration de la dématérialisation du « dossier patient » dans le but de supprimer les documents papier</p>	
<p>Poursuite de la participation et mise en œuvre des actions issues des missions règlementaires et des décisions de la Collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Schéma départemental Enfance famille 2021-2025- Schéma départemental de services aux familles renouvelé- Plan Départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens- Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance signé le 14 novembre 2021 entre ARS Occitanie, le Préfet du Tarn et le Département du Tarn <p>Contrôle de mise à jour des projets d'établissement des crèches qui comprennent un projet social et de développement durable (application de l'article R.2324-29 du code de la santé publique) et mises à jour des arrêtés départementaux d'agrément</p> <p>Mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle organisation de la Direction Générale adjointe de la Solidarité (DGAS) pour une meilleure mise en cohérence des politiques sociales</p>	

FOCUS

CONCRETISER LES PRIORITES DU SCHEMA ENFANCE FAMILLE 2021-2025

Pour faire émerger puis conduire des projets partenariaux solides, en 2022 des **ateliers de travail participatifs** ont été portés par les services de la Direction Prévention Protection de l'Enfant et des Familles afin de traduire concrètement les actions prioritaires et innovantes du schéma. Ces projets donnent un écho particulier à l'ODD 10 -autonomie et l'intégration de tous, égalité des chances- et à l'ODD 16 – réduire la violence, mettre un terme à la maltraitance, donner un égal accès aux droits, à la justice-.

Les propositions permettront de traiter les actions suivantes.

Action 3 Porter avec les professionnels de l'enfance un événement annuel autour de la convention internationale des droits de l'enfant, visant à sensibiliser le grand public

Action 8 : Outiller les écoles pour repérer précocement les violences intra familiales

Action 9 : Développer des réunions d'informations sur les dispositifs de protection de l'enfance auprès des partenaires autres qu'habituels pour étendre le champ de repérage de situations de maltraitance

Action 11 : Renforcer l'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité durant la période des 1000 jours pour mobiliser les compétences parentales

Action 14 : Développer des aides éducatives à domicile (AED) dès le plus jeune âge et les renforcer sur la base d'un référentiel commun

Action 18 : Recentrer les structures d'accueil d'urgence sur leur mission première

Action 21 : Développer le dispositif d'aide au maintien à domicile et l'élargir aux 0-6 ans pour prévenir et éviter la séparation entre parents et enfant

Action 25 : Elaborer avec les services de justice un référentiel des visites médiatisées et visites en présence d'un tiers

Action 26 : Créer des lieux de visites médiatisées opérationnels 7/7 jours

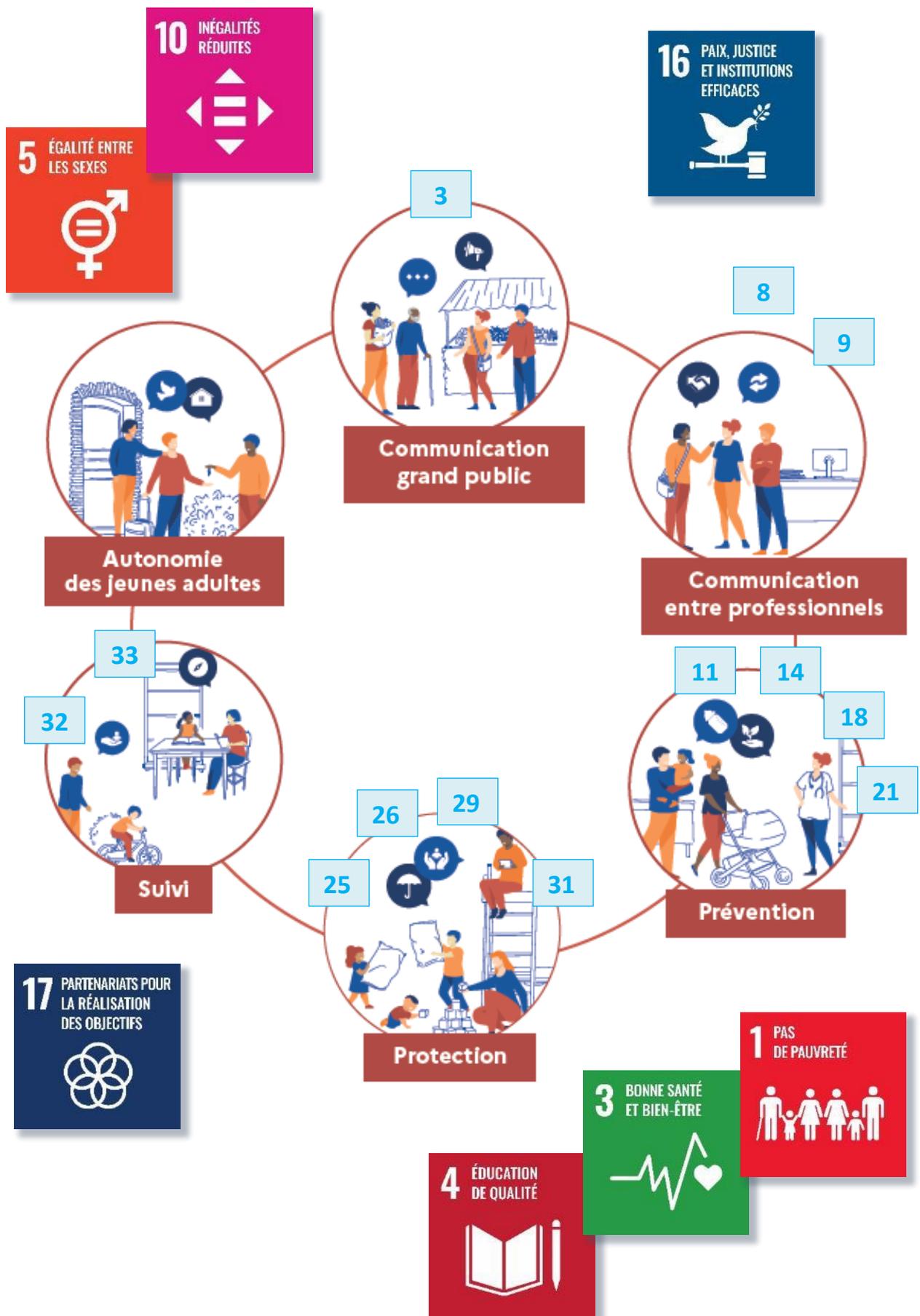
Action 29 : Favoriser l'intervention des professionnels de psychiatrie au sein des établissements de protection de l'enfance afin de consolider le travail éducatif, de mieux prendre en charge les profils complexes

Action 31 : Construire en partenariat (ARS, pédopsychiatrie, Maison de l'Autonomie) des modes de prises en charge individualisés pour les jeunes présentant à la fois handicap et troubles de santé mentale

Action 32 : Mettre en place une instance de coordination tripartite par territoire, Département- Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)-Tribunal pour enfants pour un dialogue et un suivi des mesures plus efficient

Action 33 : Dématérialiser le dossier unique du parcours de l'enfant pour garantir, protéger et sécuriser les droits d'accès aux informations confidentielles sur le parcours de l'enfant

SOUTENIR LES FAMILLES



VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS,

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Lutte contre la faim

Conseils et surveillance nutritionnelle des femmes enceintes et des jeunes enfants

Prévention santé mère-enfant et accès aux soins de santé de qualité (Centres de planification et d'éducation familiale, Centres d'action médico-sociale précoce, consultations PMI)

Suivi épidémiologique grossesses et naissances

Bilan de santé en écoles maternelles

Accompagnement individuel des familles de jeunes enfants aux soins, à la santé sexuelle, à la prévention des conduites addictives

Plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens 2019-2021 : prévention santé-environnement auprès des femmes enceintes et des enfants (PMI), des établissements de protection de l'enfance, des assistants familiaux, des familles



Accès à la santé

Continuité de parcours vers l'autonomie au-delà de 18 ans : insertion professionnelle et accès à l'emploi des jeunes majeurs

Continuité de parcours pour les personnes mineures et majeures en situation de handicap avec le Plan d'Accompagnement Global (PAG)



Accès à une éducation de qualité

Travail pédagogique de prévention des violences conjugales

Traitement des situations d'enfants en danger ou en risque de danger par la Cellule départementale de Recueil et de traitement des Informations Préoccupantes (CRIP) et les Maisons du Département



Egalité entre les sexes

Lutte contre la stigmatisation des enfants accueillis à l'Aide sociale à l'enfance en leur donnant accès à tous les dispositifs de droits commun sans distinction

Amélioration de la prise en charge des enfants en situation de handicap accueillis à l'Aide sociale à l'enfance

Mise à l'abri et évaluation de la situation d'isolement et de minorité des personnes qui se présentent mineurs sans représentant légal sur le territoire

Suivi des mineurs non accompagnés dans leur parcours d'insertion sociale, scolaire et professionnelle

Projet Pour l'Enfant : structurer le parcours d'accompagnement des enfants

Travail social pluridisciplinaire et pluri-institutionnel pour renforcer l'efficacité des mesures de prévention et de protection



Réduction des Inégalités

SOUTENIR LES FAMILLES

Répartition des services, des structures au plus près des besoins des territoires



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES Ville et communautés durables

Accès au logement pour les jeunes majeurs (parcours vers l'autonomie au-delà de 18 ans), en lien avec la politique d'insertion par le logement

Rénovation des bâtiments du site d'Albi du Foyer Départemental de l'Enfance en intégrant les exigences de réduction de la consommation énergétique



12 UNE CONSOMMATION ET UNE PRODUCTION DURABLES Consommation et production durables

Sensibilisation des établissements de protection de l'enfance, d'accueil de la petite enfance (crèches, assistant(e)s maternel(le)s, accueil familial pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire, développer l'éco-gestion responsable des produits chimiques et d'entretien, la commande publique durable

Recueil, traitement évaluation des situations d'urgence et mise à l'abri des parents et des enfants, en évitant si possible la séparation parent-enfant



16 JUSTICE ET PAIX Paix, justice, institutions efficaces

Elaboration et suivi :

- du schéma Départemental enfance-famille,
- du Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance signé le 14 novembre 2021 entre l'ARS Occitanie, le Préfet du Tarn et le Département du Tarn,
- du Schéma départemental de services aux familles (CAF-DEPARTEMENT) renouvelé

Partenariats multipartites pour mobiliser et gérer durablement les besoins d'accueil et de prise en charge des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance sur le territoire



17 PARTENARIATS POUR DES OBJECTIFS MONDIAUX Partenariats pour les ODD

Recueil et partage des données sur toutes les thématiques de protection de l'enfance (travail préventif, accueil petite enfance, traitement des situations d'urgence, mesures d'accueil et accompagnement enfant-famille)

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PLUS



Schémas directeurs et documents cadre

Feuille de route stratégique et opérationnelle 2021-2024

Conclue entre GIP MDPH (groupement d'Intérêt public de la Maison Départementale des Personnes Handicapées), la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et le Département est signataire.

Schéma autonomie

Plan Départemental d'aide aux proches aidants 2022-2026

Charte qualité des services d'aide à domicile

Label départemental Habitat Partagé

Label départemental Tarn Vivre Ensemble *(habitat inclusif)*

Plan national de prévention et de lutte contre la pauvreté

Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi entre l'Etat et le Département

Charte participative TARN ECO EHPAD

Règlement Départemental d'action sociale

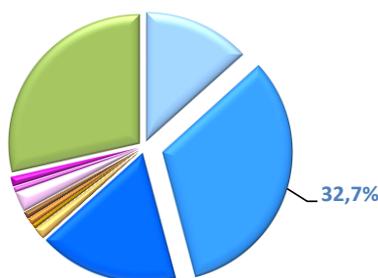
FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

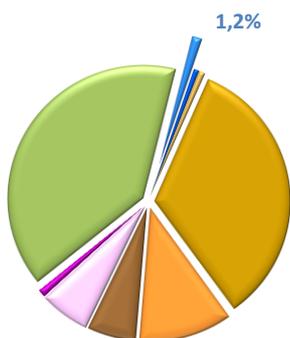
- ✓ Assurer l'information des personnes âgées et handicapées, de leurs familles et des professionnels, faciliter leurs démarches.
Valoriser la diversité des types accueils des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- ✓ Prévenir la perte d'autonomie par un programme coordonné de financement d'actions individuelles et collectives.
- ✓ Favoriser et soutenir le maintien à domicile des populations les plus fragiles.
- ✓ Offrir un hébergement de qualité en établissement ou en famille d'accueil.
- ✓ Assurer les recouvrements et la gestion des reversements.
- ✓ Participer à la protection des personnes majeures vulnérables : repérer et traiter les situations, accompagner les personnes.
Consolider la pérennité de la mise en œuvre des parcours des personnes en situation de handicap.

Dépenses de fonctionnement

Budget Primitif 2022
Répartition budgétaire par politique publique



Dépenses d'investissement



Repères



67 EHPAD pour les personnes âgées

80 établissements médico-sociaux pour l'accueil d'adultes handicapés

10 570 bénéficiaires de l'APA (août 2022)

43 343 dossiers actifs MDPH (septembre 2022)

Un territoire inclusif tout au long de la vie

- ✓ Assurer l'inclusion des personnes handicapées
Inclusion sociale : enfance, scolarité, emploi, accessibilité, logement
Inclusion par le sport et les loisirs
Inclusion numérique et accès à l'information et aux aides (Maison de l'Autonomie)

Un territoire qui prend soin de ses aînés

- ✓ Vivre durablement dans le confort, autonome et socialisé, acteur et entouré de proches
Faciliter l'accès aux droits
Anticiper le vieillissement
Créer les meilleures conditions du maintien à domicile
Soutenir les aidants
Bien vieillir en établissement



ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PLUS

FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Aide à la modernisation des EHPAD : rénovation énergétique, adaptation au changement climatique</p>
	<p>Développer la proximité de l'accès aux droits et à l'information des usagers, par un partenariat avec les Maisons France services</p> <p>Poursuite de l'expérimentation « Tarn Autonomie » (<i>dispositif innovant porté par le Conseil départemental du Tarn en partenariat avec la Poste pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et les accompagner dans leur maintien à domicile en allant vers elles</i>) et réflexions autour de l'extension du dispositif dans un cadre rénové et dans un objectif « d'aller vers »</p> <p>Maillage de l'accueil de 1^{er} niveau en territoire par la formation des agents d'accueil des Maisons du Département, Communes, CCAS et des Maisons France Service</p> <p>Acculturation des agents de terrain aux dispositifs mis en œuvre par le Conseil Départemental relatifs aux personnes vulnérables du fait de leur âge, de leur situation ou de leur handicap</p> <p>Adoption du Plan départemental de soutien aux aidants 2022-2026 : actions en faveur des aidants de personnes âgées et surtout de personnes en situation de handicap. Le Département a conclu avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie (CNSA) une convention qui prévoit un financement partiel des actions, ce qui a contribué à l'adoption d'un plan ambitieux</p> <p>Déploiement d'une trentaine d'actions de soutien en direction d'aidants de personnes âgées et de personnes en situation de handicap</p>
	<p>Organisation d'une formation initiale des accueillants familiaux en interne.</p> <p>Mise en œuvre de la formation continue des accueillants familiaux (organisation, animation en interne ou en partenariat)</p>

FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

PERSPECTIVES POUR 2023

Renforcer l'accompagnement des EHPAD dans la modernisation des établissements (rénovation énergétique, adaptation au changement climatique)



Projet d'harmonisation des **horaires du guichet unique** afin de favoriser l'accès au public par une meilleure lisibilité du fonctionnement du service

Réflexion autour de l'expérimentation « **Tarn Autonomie** » sur la totalité du territoire pour l'ensemble des publics de la MDA dans une démarche « d'aller vers »



Conforter le **dispositif des permanences partenaires** afin de les rendre lisibles et pour créer un véritable espace de coordination
Conforter l'articulation avec les Maisons du Département, en lien avec le déploiement de points d'accueil de proximité



Poursuivre et développer le partenariat dans le cadre de l'organisation de la **formation continue des accueillants familiaux**

FOCUS

Le Plan départemental de soutien aux aidants

Le proche aidant présent auprès d'un adulte ou d'un enfant, en perte ou manque d'autonomie du fait de l'âge, d'une maladie ou d'une situation de handicap, permet à la personne qu'il accompagne d'accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

L'une des missions de la Maison Départementale de l'Autonomie est de conforter l'aide aux proches aidants des personnes âgées, de l'étendre aux aidants des personnes en situation de handicap.

Qu'il soit membre de la famille (conjoint, enfant, parent, ...) ou de l'entourage proche, qu'il vive ou non avec la personne qu'il aide, le proche aidant intervient à titre non professionnel, de manière régulière et fréquente au domicile ou en établissement. Les parcours d'aide sont singuliers et divers, jalonnés de moments-clés.

Accompagnée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département a impulsé un plan d'action, sur la base d'un diagnostic territorial pour bien identifier les besoins de ce public et recenser l'offre existante.

Pour la période 2022-2026 il se décline selon plusieurs axes stratégiques:

- ✓ *Un meilleur **repérage des aidants***
- ✓ *Un **rôle renforcé des interlocuteurs de proximité** pour informer et orienter les proches*
- ✓ *Un **accès aux droits des aidants** et de leurs proches plus facile*
- ✓ *Une **information accessible** bien structurée selon les différents moments du parcours de l'aidant*
- ✓ *Une **coordination des partenaires** au profit du parcours de l'aidant*
- ✓ *Un **éventail d'actions d'accompagnement des aidants** qui répondent à la diversité des situations*



Au plan opérationnel, les actions sont progressivement mises en œuvre de façon coordonnée avec un réseau de partenaires locaux, sur la totalité du territoire tarnais: formations, information et sensibilisation, groupes de parole, soutien psychologique, moments de répit, aides administratives, ...



FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

	1 Eradication de la pauvreté	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) : information et accès aux droits et aux services, accueil inconditionnel de proximité (Plan pauvreté, axe2)
	2 Lutte contre la faim	Actions collectives et accompagnements individuels (situations de maintien à domicile) sur la nutrition pour prévenir la perte d'autonomie Amélioration de la qualité de restauration en EHPAD (cf. volet approvisionnement local de la Charte Eco-EHPAD)
	3 Accès à la santé	Accueil MDA : information, orientation et facilitation pour l'accès aux soins Actions sur la santé pour prévenir la perte d'autonomie des PA, dont sport santé seniors Accompagnement sur la santé et l'accès aux soins des personnes les plus fragiles dans le cadre du maintien à domicile
	4 Accès à une éducation de qualité	Permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir un accès à une scolarisation et une formation adaptée
	5 Egalité entre les sexes	Protection et accompagnement des majeurs vulnérables exposés aux violences faites aux femmes MDA : faciliter sans discrimination de genre l'accès aux technologies de l'information et aux usages numériques Prévention de la perte d'autonomie : financement d'actions collectives pour l'accès aux usages numériques, aux services domotiques
	8 Accès à des emplois décents	Développement de l'emploi local induit par les services à la personne à domicile ou en établissement, par les actions pour prévenir la perte d'autonomie (résidence autonomie, domotique)
	9 Innovation et infrastructures	L'accès aux technologies de l'information et communication (TIC) comme facteur facilitant le maintien à domicile des PA-PH. Mesures de lutte contre la fracture numérique : accompagnement MDA, actions de prévention perte d'autonomie (cf. Conférence des financeurs)
	10 Réduction des inégalités	Organisation de services de proximité sur les territoires pour renforcer l'égalité d'accès à l'information (MDA, MD, permanences, MSAP), aux services à la personne, aux services de santé (MSP) Maîtrise des coûts des établissements PA-PH pour effacer les inégalités territoriales
	11 Ville et communautés durables	Accessibilité des lieux d'information et d'accueil de qualité et de proximité (MD, MDA, permanences) Attribution des cartes mobilité inclusion (CMI) Prise en compte de la mobilité dans les plans d'aide Adaptation et modernisation durable des établissements pour PA dans le cadre de la solidarité territoriale
	16 Paix, justice, institutions efficaces	Accueil MD et MDA : informations sur les droits et sur l'accès à la justice Garantir l'accès aux droits et à la justice pour les personnes vulnérables
	17 Partenariats pour les ODD	Dynamique partenariale de la MDA. Maintien à domicile : partenariat en faveur des aidants familiaux Prévention de la perte d'autonomie : plan d'actions multi acteurs porté par la conférence des financeurs Protection des PMV : partenariats judiciaires et services tutélaires Coordination : partenariat avec les hôpitaux Reconnaissance mutuelle des évaluations : partenariat avec la CARSAT et la MSA

FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN



Schémas directeurs et documents cadre

Programme Départemental d'Insertion 2019-2024 (PDI)

Pacte Territorial d'Insertion 2019-2024 (PTI), signé avec les communautés d'agglomération de l'Albigeois, de Castres Mazamet et de Gaillac-Graulhet

Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2018-2024 (PDALHPD)

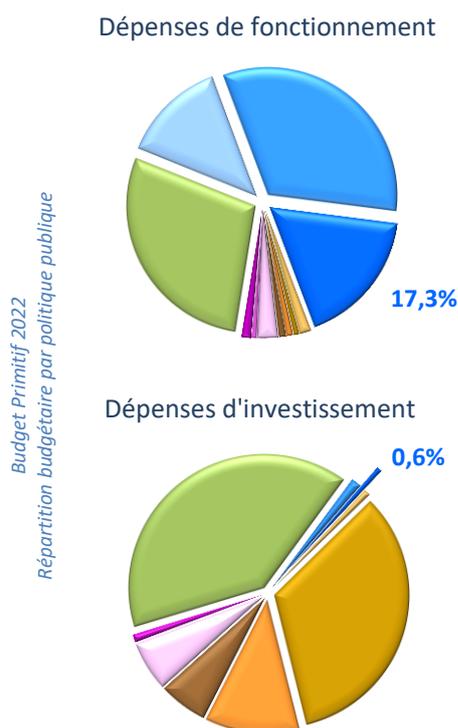
Convention d'appui et de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) État-Département, contribution à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes

L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité : l'accès aux droits, l'allocation RSA
- ✓ Renforcer et développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté : orienter, accompagner, mobiliser les mesures pour l'emploi
- ✓ Lutter contre les exclusions et les discriminations liées à l'isolement social, économique, culturel, éducatif
- ✓ Favoriser l'insertion par et dans le logement
- ✓ Soutenir l'investissement et aider aux opérations de bâti en matière de logement social.



Repères

10 289 foyers bénéficiaires de RSA au 30-06-2022
64,5 M€ d'allocations RSA financées par le Département

La vie des territoires au cœur de tous les développements

- ✓ Soutenir la vie associative et valoriser le rôle du bénévolat
- ✓ L'insertion avec le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) et le succès du job-dating

Une économie inventive et renouvelée

- ✓ Soutenir le tissu économique local
- ✓ Faire du Tarn un territoire d'innovations



FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN

FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Guichet Tarn Renov Occitanie : conseils et informations, sensibilisation à la rénovation énergétique</p> <p>Animations pour la rénovation thermique et la lutte contre la précarité énergétique auprès des espaces France Services</p> <p>Développement du jeu ECO'N'HOME réalisé par le Département : jeu pédagogique et ludique pour informer, sensibiliser et maîtriser sa consommation d'énergie</p> <p>Création et diffusion du livret ÉCO-GESTES : guide pour mieux maîtriser sa consommation d'énergie et d'eau</p> <p>Aide à la réhabilitation thermique du parc de logement social Tarn Habitat</p>
	<p>Mobilisation du FSE+ 2021-2027 : préparation et lancement en fin d'année 2022 des appels à projet relatifs à la priorité 1, <i>Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale</i>, sur l'Objectif Spécifique H, <i>Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité pour les groupes défavorisés</i></p> <p>Partenariat avec Unis-Cité (association pour le développement de services civiques) pour promouvoir le GUICHET TARN RENOV OCCITANIE et sensibiliser les publics aux éco-gestes</p> <p>Expérimentation sur l'emploi salarié des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA dans le domaine des services à la personne (et notamment en direction des personnes âgées)</p> <p>Signature d'une convention de partenariat avec les chambres consulaires pour la création de réseaux d'entreprises s'engageant à accueillir des bénéficiaires du RSA (stages d'immersion ou emplois)</p> <p>Poursuite de la démarche engagée sur la publication d'un appel à projet rénové du PDI centré sur les besoins de nos bénéficiaires du RSA</p> <p>Désignation d'un réfèrent de parcours à tous les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs</p>
	<p>Lancement de l'expérimentation d'un Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) dans le Tarn (appel à manifestation d'intérêt de l'Etat 2021). Par une rénovation profonde des modalités de pilotage et de gouvernance des politiques sociales, ce projet vise à favoriser une sortie durable de la pauvreté en renforçant l'accompagnement des personnes vers l'emploi. Il s'appuiera sur une stratégie collaborative et participative dont les contours sont à définir</p>
	

L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT

PERSPECTIVES POUR 2023



Promouvoir le **GUICHET TARN RENOV OCCITANIE**, développer les partenariats, la sensibilisation à la rénovation énergétique

Evolution des aides FSL (Fond social pour le Logement) : réflexions pour une rénovation des dispositifs d'aides énergie et travaux dans le cadre de rénovation thermique par les propriétaires bénéficiaires de minima sociaux

Renouvellement du PIG (programme d'intérêt général) en faveur du logement du Tarn avec un axe pour inciter les bailleurs à se mettre en conformité avec la loi climat (suppression des « passoires énergétiques »)



Programme opérationnel national 2021-2027 FSE+

Priorité 1 : Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale :

- 1) **Objectif spécifique H** - Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité pour les groupes défavorisés
 - 2) **Objectif spécifique L** - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- ⇒ A destination de tous publics exclus et vulnérables : *BRSA, migrants, familles monoparentales, enfants*
- ✓ Actions sociales déconnectées d'un lien avec l'emploi
 - ✓ Lutte contre la pauvreté et accès aux droits
 - ✓ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion des enfants
 - ✓ Accès et maintien dans le logement
 - ✓ Prévention et lutte contre les violences

Renouvellement partenariat Unis-Cité (association en faveur de services civiques) pour sensibiliser les publics aux économies d'énergie et mener des animations partenariales

Projet de renforcer les liens entre les territoires de proximité du département et le PDI (Plan Départemental d'Insertion) afin de construire un appel à projet davantage en adéquation avec les besoins locaux

Projet inscrit au PDI de **développer les modes de garde d'enfants pour faciliter le retour à l'emploi et à la formation des femmes** demandeurs d'emploi

Réflexion à engager sur la **contractualisation des bénéficiaires du RSA**



Organisation d'**Assises de l'insertion** associant les professionnels et les bénéficiaires du RSA

Réflexion à poursuivre pour la **dématérialisation des documents RSA**



FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN

FOCUS

« Eco'n'home » : un jeu pédagogique et ludique pour informer, sensibiliser et maîtriser sa consommation d'énergie

Dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), le service Habitat Logement anime des ateliers collectifs sur les factures d'énergie, d'eau et les petits équipements économes. Après plusieurs années de pratique avec une Conseillère en économie sociale et familiale rompue à l'animation des ateliers, le service a créé un jeu pédagogique et ludique pour informer, sensibiliser et maîtriser sa consommation d'énergie.

Ce jeu-support est destiné aux professionnels, animateurs d'ateliers collectifs, ayant vocation à mieux maîtriser la consommation d'énergie et d'eau dans le logement.

Il permet de se familiariser avec la réglementation, la gestion de ses factures d'énergies (gaz, électricité, chauffage, eau), d'agir au quotidien avec des éco-gestes simples et peu coûteux pour réaliser des économies, de s'informer pour préserver sa santé et son environnement...

Le plateau de jeu représente une maison familiale meublée entourée d'un jardin et les équipes de joueurs se déplacent dans les différentes pièces (chambres, cuisine, salle de bains...). Ils auront à répondre à des questions à choix multiples, posées par l'animateur. Les questions sont organisées autour de 6 thèmes principaux et de 2 thèmes « Bonus » permettant les échanges d'idées et d'astuces entre les participants.

Il s'adresse à tous les publics (locataires, personnes hébergées, propriétaires...) des jeunes aux seniors.

Le Département a souhaité produire le jeu, vendu à prix coutant, pour en faire profiter les collectivités ou associations



L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



1 Eradication de la pauvreté

Allocation du RSA et traitement des situations de non recours aux droits à ressources
Appels à projets FSE + concernant l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale
Orientation et accompagnement des publics en difficulté
Actions territoriales de lutte contre l'isolement social
Mesures pour un égal accès de tous à un logement digne, pour lutter contre la précarité énergétique, le mal-logement
Information, conseils et préconisations pour prévenir et réduire les effets de la canicule sur les populations fragiles



2 Lutte contre la faim

Partenariats pour l'organisation des dons alimentaires et le conseil en alimentation (Banque Alimentaire, Resto du Cœur, réseau des épiceries sociales)



3 Accès à la santé

L'accès à la santé inscrit dans le spectre de l'accompagnement social des personnes en difficulté par les Conseillers en Economie Sociale et Familiale (CESF) ou les associations d'insertion partenaires (prévention, accès aux soins, planning familial, lutte contre les conduites addictives, accès à la CMU, ...)

Lutte contre l'habitat indigne, facteur de dégradation de la santé



4 Accès à une éducation de qualité

Actions pour le maintien de la scolarisation des enfants dans le cadre de l'accompagnement social des familles en difficulté



5 Egalité entre les sexes

Appel à projets PDI et FSE : ouverture à tous les publics sans discrimination
Action partenariale conventionnée et coordonnée avec le Centre d'Information Documentation des Femmes et des Familles (CIDFF), avec les Centres de planification et d'éducation familiale pour lutter contre les discriminations sexistes, les violences et promouvoir l'égalité homme/femme

Actions d'insertion ciblées sur « métiers et genre » et sur l'accès aux formations sans distinction de statut familial

Traitement des situations de violences familiales : accès priorisé au logement (PDALHPD)



6 Accès à l'eau salubre et à l'assainissement

Garantir l'accès à l'eau potable, éviter les ruptures d'alimentation en eau dans le logement (interventions du Fonds de solidarité pour le logement (FSL))



7 Recours aux énergies renouvelables

Prise en charge des factures d'énergie (interventions FSL) et travail social sur les économies d'énergie dans le logement

Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de MONDRAGON : rénovation thermique de l'habitat

Programme d'Intérêt général pour le logement dans le Tarn (PIG) : volet animation-sensibilisation des publics fragiles



8 Accès à des emplois décents

PIG : effet levier sur l'emploi local du bâtiment, partenariat avec la Chambre des Métiers
Accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi local durable : parcours d'insertion pour les travailleurs non-salariés, mobilisation de PME-TPE pour l'offre d'emploi locale (job-dating)



9 Innovation et Infrastructures

Faciliter l'accès au numérique dans le logement pour favoriser l'inclusion sociale

FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN



Réduction des Inégalités

Partenariat avec les foyers des jeunes travailleurs pour l'autonomisation des jeunes
Les projets d'insertion de bénéficiaires du RSA formalisés dans le contrat d'engagement réciproque reposent sur le principe d'intégration et d'autonomisation
Actions d'insertion sociale par la culture (cinéma, danse)
Développement des usages numériques pour une évolution des services aux usagers, prévu au Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Tarn (SDAASP81)
Lutte contre la fraude et gestion des indus RSA



Ville et communautés durables

Déclinaison territorialisée du PDI pour l'accompagnement social, l'accès à l'emploi, la mobilité : mise en oeuvre des PTI avec les EPCI, dans le cadre d'un projet coordonné de développement territorial, en lien avec les contrats ATOUT-TARN.
Participation aux Contrats de Ville
Encourager les publics vulnérables à la mobilité (transports en commun) pour leur faciliter l'accès à l'emploi
Soutien à la réhabilitation et aux économies d'énergie dans le logement (PIG)
Soutien aux bailleurs sociaux pour le développement du logement très social, sur les projets durables, de qualité au-delà de la Réglementation Thermique RT2020
Accompagnement du Plan de prévention des risques technologiques de MONDRAGON : rénovation de l'habitat local



Consommation et production durables

Travail d'accompagnement social des locataires ou propriétaires pour la gestion responsable du logement, en s'appuyant sur les associations d'animation, les Conseillers en économie sociale et familiale (CESF) : conseils et actions pédagogiques sur les économies d'eau, le gaspillage alimentaire, les produits d'entretien, la réduction des déchets, la consommation alimentaire
Soutien aux associations et entreprises d'IAE (Insertion par l'activité économique) dans les secteurs d'activité du réemploi, du recyclage et de l'économie circulaire



Lutte contre le changement climatique

Rénovation thermique dans le logement social, facteur de réduction des émissions de GES
Sensibilisation des populations fragilisées particulièrement exposées aux aléas du dérèglement climatique (anticipation et adaptation des comportements)
Information et outillage des travailleurs sociaux pour renforcer leur rôle prescripteur, éduquer et donner le pouvoir d'agir face au changement climatique



Paix, justice, institutions efficaces

Représentation des bénéficiaires RSA dans les équipes pluridisciplinaires d'orientation et d'accompagnement des parcours d'insertion
Participation des usagers aux instances institutionnelles de pilotage du PDALHPD
Déploiement du bénévolat d'insertion en partenariat avec le tissu associatif local
Accompagnement social des personnes en difficulté pour exercer leurs droits d'accès à la justice avec l'appui du Conseil Départemental d'Accès au Droit du Tarn (CDAD81)
Information sur les droits et l'accès au logement dans le respect des libertés (ADIL)
Garantir les possibilités de recours sur les décisions d'allocation (portée juridique)



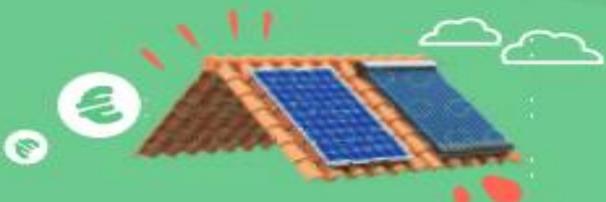
Partenariats pour les ODD

Actions partenariales multi acteurs pour l'accès au logement : EPCI (PLH), bailleurs sociaux et associations, Etat (ANAH), fournisseurs d'eau, d'énergie, de services numériques (FSL)
Partenariats multi acteurs sur l'insertion : organisations caritatives, organisations institutionnelles de l'Etat, collectivités locales (CCAS), associations
Partenariats multi acteurs pour l'élaboration et la conduite du PDI, du PDALHPD, la définition des PTI
Recueil et versement de données à l'observatoire du logement
Partage des données de l'observation sociale et portés à connaissance pour les analyses des besoins sociaux territoriaux (ABS)

L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT



Un nouveau service public départemental gratuit



» Un conseil, une orientation pour votre logement :

- + économe
- + confortable
- coûteux

Démarrez votre projet avec le guichet unique Rénov'Occitanie.

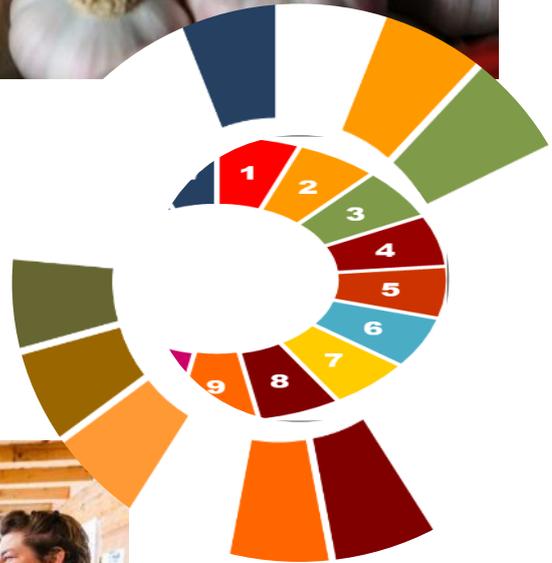


JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE 24 NOV 2022

parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi



AGIR EN FAVEUR DE LA CREATION ET DU



Schémas directeurs et documents cadre

Convention Région Occitanie- Département du Tarn en matière de développement agricole, agro-alimentaire, forêt-bois (11-09-2017)

Convention Région Occitanie-Département du Tarn en matière de développement touristique (approuvée en 2019)

Contrats Grand Site Occitanie / Sud de France : « Cordes et cités médiévales, bastides perchées », « Albi, Vallée du Tarn », « Aux sources du canal du midi » (Sorèze, Revel, Saint Ferréol)

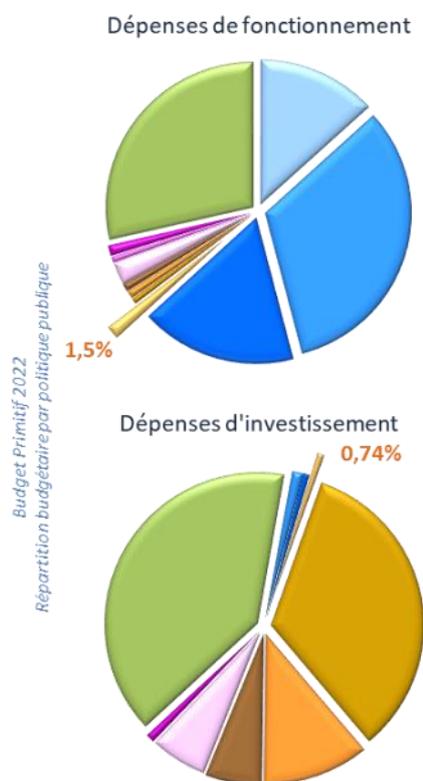
Plan AlimenTarn

Charte TARN ECO-EHPAD : label départemental *ICI PRIORITE AUX PRODUITS LOCAUX*

MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Soutenir le développement touristique :
Concevoir et mettre en œuvre un programme de développement touristique pour promouvoir l'attractivité du Tarn, accompagner les acteurs de la filière, soutenir l'ingénierie touristique
- ✓ Soutenir le développement agricole et rural :
Concevoir et mettre en œuvre un programme de développement agricole et agro-alimentaire, en cohérence avec le SRDEII
Mettre en œuvre l'aménagement foncier agricole
Contribuer à la protection de la santé publique avec le GIP PUBLIC-LABOS



Repères



5% des emplois du Tarn dans l'agriculture (2.4% en France), dont **7350** chefs d'exploitation
460 exploitations BIO
4 708 emplois générés par l'économie touristique
6.4 millions de nuitées touristiques par an

Un Tarn dynamique et attractif

- ✓ Ré-ouvrir des projets touristiques innovants au cœur de toutes les modernités humaines, culturelles et technologiques :
 - une destination de vacances pour tous
 - valoriser les atouts et renforcer l'économie locale

Une agriculture durable et au service de la proximité

- ✓ Le renouvellement des agriculteurs et l'emploi
- ✓ La performance environnementale des exploitations
- ✓ Productions de qualité commercialisées en proximité
- ✓ Agritourisme et œnotourisme pour les territoires
- ✓ Alimentation de qualité (éducation des jeunes, approvisionnement local en restauration collective)
- ✓ Gouvernance alimentaire du territoire, multi-acteurs et innovante



AGIR EN FAVEUR DE LA CREATION ET DU

FAITS SAILLANTS EN 2022

	
	<p>Agriculture Accompagnement des exploitations à la certification « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE » Reconduction des aides aux « petits » investissements des exploitations qui favorisent les pratiques respectueuses de l'environnement et l'agroécologie, aménagement des terres boisées (regroupement de chantier, desserte, Plan Simple de Gestion) Soutien à des nouvelles méthodes de production et pratiques de protection de l'environnement : lutte contre la tordeuse de la grappe, couverts végétaux, ... Maintien de l'aide renforcée aux investissements des CUMA locales pour les équipements nécessaires à la transition écologique</p>
	<p>Agro-alimentaire Déploiement d'AGRILOCAL sur l'ensemble du territoire tarnais, avec la création en septembre 2022 d'un poste dédié à l'animation de cette plate-forme de mise en relation entre acheteurs de la restauration hors domicile (publique et privée) et fournisseurs tarnais</p> <p>Politique touristique Rendez-vous de l'innovation touristique « DESTINATION CAMPAGNE » les 2 et 3 février 2022, organisé par Tarn Tourisme Maintien et élargissement des aides en investissement (Fond Départemental pour les Investissements Touristiques) pour la montée en gamme des hébergements touristiques tarnais</p>
	<p>Mise en service des casiers connectés du DRIVE FERMIER SOLIDAIRE en septembre 2022</p>
	<p>Viticulture Appui en ingénierie à la filière viticole tarnaise : animation d'un « séminaire » viticole, regroupant toutes les structures et composantes de la filière, travail en mode projet sur différentes thématiques (commercialisation ; transmission, reprise et renouvellement des générations ; développement de pratiques environnementales vertueuses ; sécurisation des rendements, innovation, eau et irrigation ; relations avec les administrations). L'objectif est de déterminer par quels leviers accompagner au mieux les mutations de cette profession</p>

MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITE

PERSPECTIVES POUR 2023

Agriculture

Réflexion et mise en place de nouvelles mesures relatives :

- à la ressource en eau dans le secteur agricole, dans la dynamique engagée lors de la conférence sur l'eau du 27 septembre 2022.
- à la gestion des sécheresses éventuelles à venir



Tourisme

Modifications du règlement d'intervention départementale en matière de soutien aux hébergements touristiques (FDIT) afin d'intégrer de nouveaux critères pour soutenir les investissements des prestataires en faveur des économies d'énergie, de la lutte contre le changement climatique



Agriculture

Etude de nouveaux dispositifs d'aide pour faciliter l'accès à l'eau, pour soutenir les syndicats de bassins pour des actions de réductions des intrants ou de nouvelles pratiques environnementales (appel à projets à définir)



Politique touristique

Rendez-vous de l'innovation touristique « DESTINATION CAMPAGNE » organisé par Tarn Tourisme



Agriculture

Poursuite du travail en « séminaire » avec les partenaires de la filière viticole pour élaborer les projets à soutenir : étude sur le panneautage, actions de communication, aides aux investissements, ...



FOCUS



AVEC LE DRIVE FERMIER SOLIDAIRE, PLUS FACILE DE CONSOMMER LOCAL

En mars 2020, dans l'urgence du confinement au moment de la pandémie COVID 19, le Département et la Chambre d'agriculture du Tarn ont mis en place le **drive fermier départemental solidaire 100 % local**. Cette plateforme «click and collect», qui compte aujourd'hui quatre points de retrait sur le territoire tarnais (Albi, Castres, Brens-Gaillac, Carmaux-Pampelonne), propose une solution sécurisée aux consommateurs pour se procurer des produits locaux, frais, diversifiés et de saison. Elle assure aux producteurs agricoles des débouchés de proximité en circuits courts. Devant son succès, l'association de producteurs « La ferme tarnaise sur votre table » née en 2021, a pérennisé la plateforme éphémère née de la crise sanitaire, en traitant plus durablement les fonctions logistique (stockage, transport, distribution, commercialisation). Pour développer son activité et s'adapter aux contraintes et besoins de consommation, elle a mis au point un nouveau système de distribution automatique: **les casiers connectés**.

Le projet a bénéficié de l'appui en ingénierie du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest innovation pour mettre au point des solutions numériques et technologiques.

Un 1er module de 112 casiers a été implanté sur le point de retrait d'ALBI stratégiquement situé. Cette nouvelle offre plus souple s'adresse particulièrement aux actifs de l'albigeois qui résident en zones rurales, aux étudiants en proximité. Ils pourront plus facilement et plus régulièrement acheter une gamme plus large de produits frais et locaux selon leurs besoins, 7 jours sur 7, soit précommandés sur le Drive Fermier Solidaire, soit en achat spontané au distributeur.

Le département a mobilisé 60 626 € d'aides pour réaliser et connecter l'infrastructure et pour lancer et promouvoir ce nouveau service auprès des consommateurs. Les casiers sont en service depuis septembre 2022, approvisionnés par les 106 producteurs tarnais, bio ou conventionnels, qui participent régulièrement ou plus saisonnièrement au drive fermier.



MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITE

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Lutte contre la faim

Soutien à l'installation et au développement de petites exploitations agricoles, particulièrement de maraichage
Plan pour une alimentation de qualité et de proximité en restauration hors domicile
Faciliter aux producteurs locaux l'accès à la commande publique (groupement de commande pour la restauration collective publique)
Fédérer, stimuler la commercialisation de la production agro-alimentaire locale avec AGROPOINT



Accès à la santé

Gestion des risques sur la santé humaine : aides à la santé animale via notamment la prophylaxie, sécurisation sanitaire alimentaire dans les collèges, contrôle de la potabilité des eaux et de la qualité de l'air intérieur des bâtiments du Département

Tests de dépistage COVID 19 mis en œuvre par Public Labos



Accès à des emplois décentés

Tourisme durable : emplois et mise en valeur de la culture, du patrimoine et des produits locaux, tourisme vert et qualité *rando-Tarn*
Soutien à la création d'activités agricoles, transmission des exploitations, innovation



Innovation et Infrastructures

Déploiement de produits touristiques adaptés au développement des usages numériques



Ville et communautés durables

Développement territorial : stratégie de convergence du développement touristique, en partenariat avec les territoires et acteurs
Aménagement foncier agricole préalable à la réalisation de l'autoroute CASTRES-TOULOUSE
Aménagement des voies vertes et des itinéraires de qualité du PDIPR



Consommation et production durables

Développement du Label tourisme et handicap (sites touristiques et prestations touristiques)



Lutte contre le changement climatique

Appui à la gestion des risques climatiques en agriculture



Partenariats pour les ODD

Collecte et partage des données touristiques coordonnées par le CDT
Développement d'une stratégie de convergence et de complémentarité des pôles et destinations touristiques tarnais



FACILITER LA MOBILITÉ



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma routier Départemental

Plan pluriannuel d'investissement routier 2021-2030 *(approuvé par l'assemblée départementale le 24 septembre 2021)*

Guide de l'entretien durable des routes du Département du Tarn *(approuvé par l'Assemblée Départementale le 1^{er} juillet 2022)*

Charte d'Engagement Volontaire avec la Fédération Régionale du BTP

Schéma directeur de signalisation directionnelle

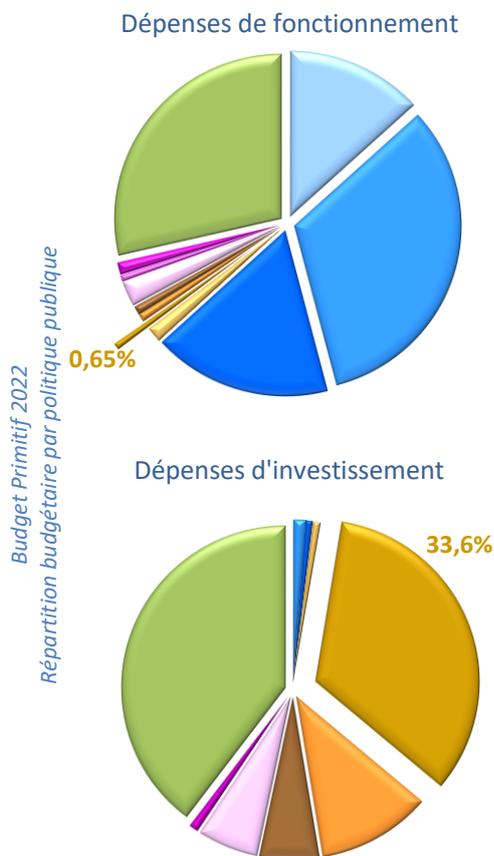
Dossier d'organisation de la viabilité hivernale

DES TARNAIS

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

✓ Améliorer et entretenir les liaisons routières :

Développer, améliorer, renouveler et moderniser les infrastructures
Entretien, exploiter, viabiliser, sécuriser le réseau et les échanges
entre les grands pôles urbains départementaux
Gérer le domaine public routier
Informé et écouter les usagers
Désenclaver pour un Tarn plus attractif



Repères



4 150 Km de routes départementales
2400 ouvrages d'arts (ponts et murs de soutènement)
8 000 Km de dépendances vertes
11 aires de covoiturage
2 aires multimodales
2 000 Km d'aménagements cyclables (voies vertes, vélo-route, circuits balisés)

Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Ouvrir le Tarn vers l'extérieur et améliorer la circulation intérieure
 - Ouvrir sur les autres départements, permettre le désenclavement des territoires
 - Assurer une liaison sécurisée entre les principales agglomérations
 - Relier les pôles économiques
- ✓ Maintenir un réseau de transport en commun à un haut niveau de qualité
- ✓ Repenser le transport sous toutes ses formes : mobilités douces, desserte ferroviaire, usage de la voiture individuelle (autopartage et véhicules propres)



FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Plantation de 200 arbres le long de la RD 612</p> <p>Plantations d'arbustes et végétaux sur les aires multimodales</p>
	<p>Utilisation de matériaux recyclés dans les travaux de voirie pour réutilisation et moindre recours aux ressources naturelles de granulats</p> <p>Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes conformément aux actions mises en place dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels 2020-2026</p> <p>Démarrage du Plan d'action en faveur des insectes pollinisateurs</p> <p>Programme ViaFauna avec la Fédération des chasseurs pour le suivi de la faune sauvage sous les infrastructures nouvelles (aqueduc créé avec travaux RD 612)</p> <p>Nouveau Guide d'entretien des routes du Département du Tarn, approuvé par l'Assemblée Départementale du 1^{er} juillet 2022</p> <p>Aménagement foncier de l'A69 Etude environnementale conduite en 2021/22, sur une année pleine de 4 saisons, dans le périmètre impacté par le projet de l'A69 (autoroute Castres-Toulouse). Cette étude a été présentée en 2022 aux 7 commissions locales d'aménagement foncier, créées dans le cadre du projet, appelées à se positionner en connaissance de cause sur l'opportunité d'un aménagement foncier ; Cette étude environnementale a également été soumise aux 7 enquêtes publiques conduites entre les mois de mai et novembre 2022.</p>
	<p>Amélioration des échanges entre pôles urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fin des aménagements routiers entre Albi et Castres (RD 612) • Fin des travaux entre Gaillac et Graulhet (RD 964) • Suppression du pont « DE TROTECO » entre Réalmont et Graulhet <p style="text-align: center;">Création d'aires multimodales à Saint-Germier et à Tanus</p> <p style="text-align: right;">  </p> <p>Création de 3 aires de pique-nique le long de la route départementale RD 612</p>
	<p>Elaboration d'une convention avec Arbres & Paysages dans le cadre d'une réutilisation des broyats issus du recyclage des végétaux.</p> <p>Poursuite du retraitement de chaussées in situ (réhabilitation en valorisant en place les matériaux de l'ancienne chaussée dégradée)</p> <p>Utilisation d'une grave émulsion 100 % agrégats d'enrobés recyclés</p> <p>Utilisation de végétaux de plantation issus de filières éco responsable</p>

 <p>Introduction de la notion de bilan environnemental des chantiers d'entretien des chaussées réalisés au travers des marchés publics</p> <p>Développement de l'utilisation de techniques de chaussée à froid ou en semi tiède</p> <p>Continuité dans les objectifs de plantations d'arbustes</p>	
<p>Utilisation de matériaux recyclés dans les travaux de voirie pour réutilisation et moindre recours aux ressources naturelles de granulats</p> <p>Développement de l'utilisation des techniques de traitement des sols à la chaux et au liant hydraulique et du retraitement des chaussées au liant hydraulique pour préserver les ressources en matériaux nobles</p> <p>Favoriser la régénération naturelle sur les dépendances routières tout en respectant la sécurité routière.</p> <p>Développer le plan d'action en faveurs des insectes pollinisateurs</p> <p>Continuer la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes</p> <p>Aménagement foncier de l'A69 Sur les périmètres fonciers pour lesquels les commissions ont été favorables à un aménagement foncier, les préconisations de l'étude environnementale conduite en 2021/22 seront transformées en prescriptions environnementales que devront respecter les projets d'aménagement foncier futurs (plans et travaux connexes) à soumettre aux commissions respectives</p>	
	
<p>Augmentation du taux de recyclage à froid des chaussées</p>  <p>Augmentation du taux d'utilisation des agrégats d'enrobés dans la fabrication des enrobés à chaud avec engagement du département à fournir des ressources en agrégats</p> <p>Accompagner la modernisation de l'entreprise Tarn Enrobés dans ce but</p> <p>Participer à un programme d'utilisation des déchets d'une espèce exotique envahissante pour une utilisation pharmaceutique</p>	

FOCUS

UN GUIDE DE L'ENTRETIEN ROUTIER DURABLE ADOPTÉ EN 2022

Sur un territoire à dominante rurale comme le Tarn, la route reste d'une part un vecteur essentiel de mobilité et d'autre part un élément marquant du milieu naturel et des paysages tarnais. L'adaptation du réseau routier départemental de demain doit conjuguer ces deux enjeux.

Adossé au Plan pluriannuel d'investissement routier, le guide adopté par l'assemblée départementale le 1^{er} juillet 2022 organise et rassemble les pratiques d'entretien cohérentes, évolutives et vertueuses pour respecter les richesses du territoire. Si un simple livret d'entretien actait déjà depuis plus de 15 ans un certain nombre de techniques, l'élaboration de ce document de référence plus élaboré permet d'intégrer au quotidien le respect de la biodiversité, la gestion des eaux, l'impact des aléas climatiques dans une approche plus systémique et managériale.

Les techniques répertoriées ont vocation à :

- **Orienter des choix techniques et budgétaires cohérents** pour l'entretien des chaussées, avec notamment le recyclage au mieux des déchets routiers ;
- **Inventorier et gérer les dépendances vertes et bleues** sur le principe de fauchages et débroussaillages raisonnés, de régénération naturelle et sylvicole, d'un Label Haie, de lutte contre les espèces invasives, de développement de populations d'insectes pollinisateurs, de maintien du patrimoine arboré, d'entretien préventif des ouvrages hydrauliques ;
- **Préserver durablement les ouvrages d'art.**

Il vise au maintien d'un haut niveau de qualité du service aux usagers de la route, tout en adaptant les moyens aux enjeux de chaque type et catégorie de réseau (1 537 km de réseau principal de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, 2 617 km de réseau secondaire de 3^{ème} catégorie). Il prend appui sur le savoir-faire des équipes du Département déployées sur le territoire et sur leur parfaite connaissance du terrain pour les adapter aux différentes particularités et configurations locales.

DEPARTEMENT DU TARN

GUIDE DE L'ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES DU DEPARTEMENT DU TARN

Direction générale adjointe des services techniques et
de l'Environnement

Direction des Routes



WWW.TARN.FR



COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

	Eradication de la pauvreté	Réduire la vulnérabilité des populations : participation à la réparation des dégâts d'intempéries sur la voirie locale
	Accès à la santé	Aménagements routiers visant à réduire l'accidentologie Lutte contre les conduites addictives au volant : interventions dans les collèges, partenaire de manifestations grand public de sécurité routière Plan Vélo : effets induits sur la santé humaine
	Innovation et Infrastructures	Infrastructures routières durables Plan vélo : développement du réseau cyclable, promotion de l'usage du vélo Plan départemental des aires multimodales Innovation : expérimentation de technologies BTP durables (matériaux, revêtements, dispositifs de sécurité, technologies numériques) Préparer le réseau routier aux technologies pour les futures mobilités liées à la révolution numérique (échange de données, véhicules autonomes, ...) Déploiement de dispositifs de surveillance et de sécurité en lien avec les usages numériques
	Ville et communautés durables	Accessibilité routière de tout le territoire tarnais Désenclavement aérien Désenclavement du Sud Tarn : A69 Castres-Toulouse Boiselements des talus routiers, insertion paysagère des aménagements, compensation des abattages d'arbres d'alignement Routes : études d'impact environnemental des trames vertes et bleues
	Consommation et production durables	Recyclage des matériaux de déconstruction routière Insertion de clauses environnementales dans la commande publique pour les chantiers routiers, en référence à la Convention d'Engagement Volontaire (CEV) avec les acteurs BTP (sobriété énergétique, réduction des déchets, des transports, des extractions de granulats) Mobilités et tourisme vert : accès aux itinéraires cyclables et voies vertes
	Lutte contre le changement climatique	Approche du « bilan carbone », via le bilan des émissions de GES, des grosses opérations de construction et aménagement routiers Participation au programme porté par ENERGIE-TARN d'équipement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le réseau routier départemental
	Vie terrestre	Fauchage raisonné Viabilisation hivernale : emploi raisonné des fondants routiers au strict nécessaire pour atténuer l'impact environnemental Surveillance et cartographie des espèces envahissantes sur le réseau routier
	Paix, justice, institutions efficaces	Exemplarité du Conseil départemental sur les pratiques d'entretien et de maintenance routière
	Partenariats pour les ODD	Co-construction avec les EPCI du Plan départemental des aires multimodales Concertation des collectivités locales et associations pour connecter les itinéraires cyclables sur le territoire (Plan Tarn à Vélo)

ASSURER UNE SOLIDARITÉ



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Tarn (SDTAN)

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Tarn 2018-2023 (SDAASP)

Contrat de Plan État-Région 2021-2027

Contrat de progrès 2019-2024 entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) et le département du Tarn

Schéma départemental d'alimentation en eau potable actualisé en 2021

Schéma départemental d'assainissement collectif (2014)

Charte départementale de solidarité avec les territoires (9 février 2018)

Règlement départemental du Fond de Développement Territorial (FDT)

Guide de l'ingénierie départementale *adopté le 16 novembre 2018*

Plan Tarn Santé *adopté le 29 juin 2018, reconduit le 8 novembre 2021*

TERRITORIALE

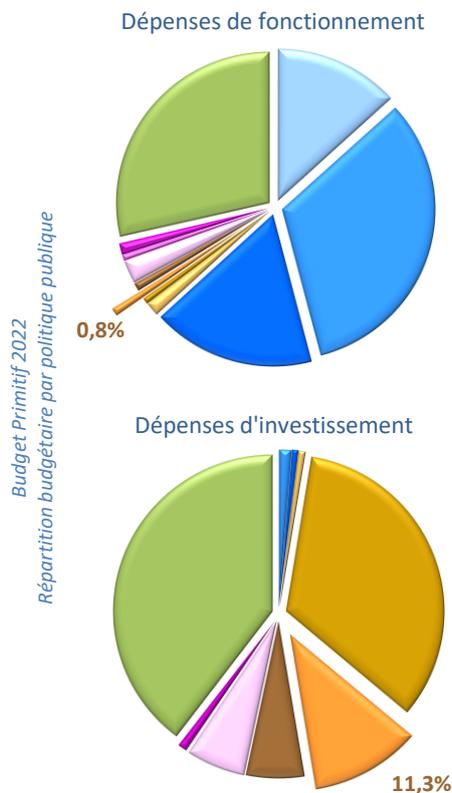
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Poursuivre les aménagements stratégiques essentiels pour l'économie Tarnaise dans le domaine du numérique
- ✓ Soutenir le développement territorial (conventions territoriales, contrats ATOUT-TARN, PNRHL, Portes du Tarn, A69 CASTRES-TOULOUSE, ...)
- ✓ Favoriser l'accès des services pour tous (suivi du SDAASP, Plan TARN SANTE)
- ✓ Favoriser la qualité du service public de l'eau et sa prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire (accès à l'eau potable, mise en conformité de l'assainissement collectif)
- ✓ Développer l'ingénierie territoriale



Repères

- 15** intercommunalités dont 3 communautés d'agglomération
- 23** Maisons de Sante Pluriprofessionnelles (MSP)
- 14** installations de médecins généralistes en 4 ans
- 62 000** logements et professionnels éligibles à une offre très haut débit dans 123 communes, **14 000** foyers raccordés
- 46 actions** d'ingénierie territoriale proposées aux communes et EPCI (Etablissements de coopération intercommunale) pour un accompagnement sur 10 domaines d'intervention.
- 30** millions de m³ d'eau potable produits par an



Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Ouvrir le Tarn vers l'extérieur et améliorer la circulation intérieure
- ✓ Maintenir un réseau de transport en commun à haut niveau de qualité
- ✓ Repenser le transport sous toutes ses formes, en finir avec la fracture numérique

Un Tarn au service des solidarités humaines et territoriales

- ✓ Garantir l'accès, la préservation et le développement des services au public
- ✓ Renforcer les solidarités entre les territoires pour une plus forte équité entre les tarnais
- ✓ Soutenir les projets locaux en faveur de la transition écologique

Un cadre préservé

- ✓ Agir en faveur de la transition énergétique et écologique
- ✓ Gérer et préserver les paysages et les ressources en eau

Une offre de soins de santé de qualité et accessible

- ✓ Inciter les professionnels de santé à venir dans le Tarn, faciliter leur installation
- ✓ Développer de nouvelles formes de pratiques et rendre la santé plus accessible



FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Installation le 4 février 2022 de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif du Tarn et validation d'un programme d'habitats inclusifs par l'Assemblée départementale le 1^{er} juillet 2022 : 36 projets, soit 261 habitants (126 personnes âgées et 135 personnes en situation de handicap)</p> <p>Mise en œuvre du plan Tarn vélo : réalisation d'infrastructures cyclables en faveur de la mobilité active décarbonnée</p>
	<p>Desserte en eau potable et assainissement collectif</p> <ul style="list-style-type: none">• Suivi d'incidence sur 24 installations d'assainissement collectif avec intégration de la recherche des phtalates dans le cadre de la charte « Villes et Territoire sans perturbateurs endocriniens »• Actions d'ingénierie et de soutien à l'investissement des collectivités rurales visant à protéger les ressources, à produire, sécuriser et distribuer une eau de qualité et à organiser la prise de compétence eau et assainissement par les intercommunalités• Assistance à la mise en œuvre des préconisations techniques inscrites dans les schémas communaux et Intercommunaux d'assainissement• Sensibilisation auprès des collectivités sur les priorités en termes d'amélioration de traitement et/ou de création d'ouvrage épuratoire• Rédaction de l'étude « plan boues » visant à identifier les problématiques générés par l'évolution de la réglementation en matière de gestion des boues d'épuration et des déchets
	<p>Plan Tarn Santé</p> <ul style="list-style-type: none">• Nouveau partenariat avec la plateforme DACNDOC pour renforcer l'attractivité médicale• Nouveau dispositif d'aides financières pour les internes de médecine générale : la possibilité donnée aux Départements d'attribuer aux étudiants une « indemnité d'étude et de projet professionnel » a été votée par l'Assemblée départementale du 24 juin 2022. Il s'agit d'un dispositif d'aides à l'installation sous forme de bourses d'études destinées aux internes en 3^{ème} cycle des études médicales se destinant à la médecine générale. Par ce dispositif, l'objectif est de soutenir la primo-installation d'un maximum de 10 étudiants diplômés qui s'engageront par convention à exercer 5 ans dans une ou plusieurs zones reconnues sous dotées en praticiens par l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS)• Poursuite de notre soutien financier à la création d'équipements publics pluri-professionnel de santé• Accueil des internes à la faculté de médecine de Toulouse le 4 octobre 2022, pour les inciter dans leur choix de stage semestriel à l'effectuer dans le Tarn• Soirées d'accueil des internes du Tarn dans les Centres hospitaliers de Lavaur, de Castres et d'Albi en novembre 2022 : présentation du territoire et de l'accompagnement du Département, stand d'informations, échanges avec les étudiants et les maîtres de stage universitaire• Organisation d'une journée tarnaise des jeunes professionnels de santé au château de Mauriac, le 19 novembre 2022• Poursuite de l'étude de faisabilité relative à l'implantation d'un nouvel internat pour le Tarn Nord <p>Aménagement numérique</p> <ul style="list-style-type: none">• Téléphonie mobile : 16 sites retenus au titre du dispositif couverture ciblée.• 60 000 foyers raccordables à la fibre optique et présence de 20 000 clients sur le Réseau d'Initiative Publique• Actions des conseillers numériques (données du 31 août 2022) :<ul style="list-style-type: none">- 486 actions d'accompagnements pour 351 personnes- 13 permanences établies- 78 ateliers prévus dans 7 structures différentes <p>Ingénierie territoriale</p> <p>Tous les EPCI concernés et 188 Communes ont signé la convention de partenariat en matière d'ingénierie départementale en approuvant, en particulier, le contenu du guide départemental.</p> <p>La durée du temps passé au bénéfice des collectivités a augmenté de 10 % en 2022. La valeur des prestations en ingénierie a été de 535 000 € en 2021 et des valeurs équivalentes sont espérées pour 2022</p>

PERSPECTIVES POUR 2023

<p>Mise en œuvre de la programmation d'habitats inclusifs du Tarn (1^{ère} année pleine)</p> <p>Mise en œuvre du Plan Tarn Vélo : réalisation d'infrastructures cyclables en faveur de la mobilité active décarbonnée</p> <p>Soutien aux actions du Parc Naturel régional du Haut Languedoc en matière de lutte contre le changement climatique, en particulier dans le domaine forestier</p> <p>Prioriser, orienter, renforcer les aides du Fonds de Développement Territorial (FDT) pour inciter les collectivités locales et partenaires à investir pour lutter contre le changement climatique (mobilité vélo, îlots de fraîcheur, Zéro artificialisation nette, production consommation d'ENR, ...)</p>	
<p>Desserte en eau potable et assainissement collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recondiction du suivi d'incidence sur 24 installations avec intégration de la recherche des phtalates dans le cadre de la charte « Villes et Territoire sans perturbateurs endocriniens » • Maintien des actions d'ingénierie et de soutien à l'investissement des collectivités rurales visant à protéger les ressources, à produire, sécuriser et distribuer une eau de qualité et à organiser la prise de compétence eau et assainissement par les intercommunalités • Assistance à la mise en œuvre des préconisations techniques inscrites dans les schémas communaux et intercommunaux d'assainissement • Sensibilisation auprès des collectivités sur les priorités en termes d'amélioration de traitement et/ou de création d'ouvrage épuratoire • Maintien de l'effort Départemental en matière de gestion de la ressource en eau 	
<p>Plan Tarn Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation du Département au congrès national des internes de médecine générale prévue les 9 et 10 février 2023 à Lyon : un rendez-vous qui regroupe 800 jeunes praticiens avec une visibilité importante pour le Tarn. • Développement avec les acteurs locaux d'un projet de vidéo pour valoriser les professionnels de santé, les acteurs d'un territoire, les équipements de santé et les liens essentiels qui font sens sur un bassin de vie : éducation, culture, agriculture, environnement, commerces... L'objet est de valoriser à la fois le volet professionnel et le volet cadre de vie, en mettant en avant concrètement les vrais facteurs d'attractivité. • Etude du partenariat à conduire avec la Région Occitanie dans le cadre du GIP « Ma Santé, Ma Région », service public régional partenarial de santé de proximité. Pour restaurer et maintenir partout un accès à un médecin généraliste proche de son domicile, ce groupement d'intérêt public a vocation à recruter, employer les professionnels de santé et à porter dans les territoires les plus en déshérence médicale des centres de santé où ils exerceront 	
<p>Aménagement numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de 11 nouveaux sites à retenir au titre de la liste 2023 du dispositif couverture ciblée • Poursuite du déploiement et de la commercialisation du Réseau d'Initiative Publique • Achèvement du Schéma Directeur des Usages et Services Numériques et lancement et/ou mise en œuvre des projets afférents en 2023 	
<p>Ingénierie territoriale</p> <p>Maintenir le volume de prestations d'assistance aux Communes et EPCI</p> <p>Augmenter le nombre de communes signataires de la convention</p> <p>Prendre en compte et, si nécessaire, s'associer aux actions de l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, État) qui devraient commencer en 2023</p>	

ASSURER UNE SOLIDARITÉ

FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens : actions de sensibilisation de différents publics à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur</p>
	<p>Projet de territoire pour valoriser la liaison autoroutière Castres-Toulouse Première réunion partenariale le 2 novembre 2022 d'un « comité de développement territorial », qui sera amené à se réunir tous les 6 mois, sous la co-présidence du Département et de la Préfecture du Tarn</p> <p>Avis favorable donné par l'Assemblée Plénière du 1^{er} juillet 2022 au Contrat de Plan Etat Région 2021-2027 Cette programmation entre l'Etat et la Région Occitanie est l'aboutissement d'un processus partenarial qui a permis de faire valoir les projets d'investissements et les filières d'avenir dans le Tarn, appuyés sur 2 piliers stratégiques à l'échelle régionale : promouvoir un modèle de développement soutenable et d'excellence, équilibre territorial et solidarités dans les territoires. Cette politique de planification concertée pour l'aménagement du territoire permettra de porter des projets structurants concernant l'enseignement supérieur recherche et innovation, le patrimoine et la culture, les mobilités alternatives et le développement durable, l'offre de santé, la rénovation urbaine</p>

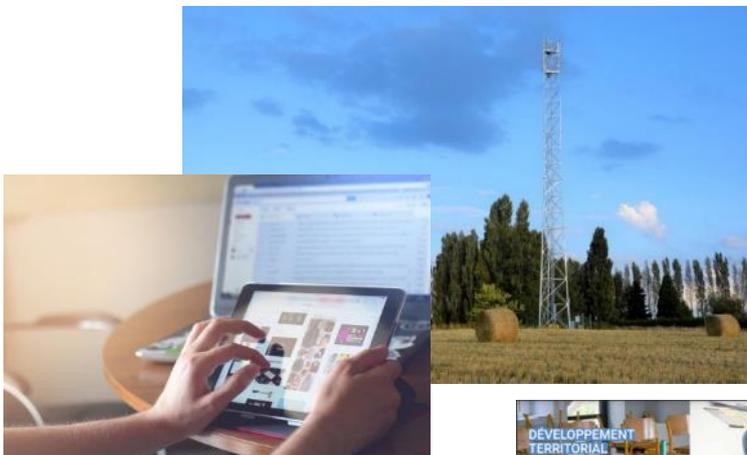


Mise en œuvre du **plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens** de 2^{ème} génération: actions de sensibilisation de différents publics à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur



Définition avec l'Etat et les acteurs locaux du **projet de territoire, sur le périmètre impacté par le projet autoroutier Castres-Toulouse**

Poursuite de la procédure **d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental liée à l'A69**, en impliquant tous les acteurs pour mettre en valeur l'activité agricole et la préservation de l'environnement



DOCNDOC : donner une meilleure visibilité médicale au Tarn pour attirer les professionnels de santé



Dans un contexte de déclin de la démographie médicale, le PLAN TARN SANTE initié en 2018 s'appuie sur une double stratégie d'actions : mobiliser de nouveaux praticiens et renforcer l'attractivité médicale des territoires.

Pour faire davantage connaître les atouts du territoire aux soignants susceptibles de venir exercer dans le Tarn, le Département a choisi en 2022 de contractualiser avec DOCNDO, sous forme d'un marché public passé pour 3 ans.

Cette jeune plateforme digitale de dimension nationale, spécialisée dans le remplacement médical, articule une dimension professionnelle de santé avec la mise en valeur de l'attractivité territoriale. Elle donne à une communauté nationale de médecins remplaçants une visibilité sur les opportunités d'exercice et de remplacement dans le Tarn. Elle valorise les atouts du Tarn en terme d'environnement professionnel médical, de cadre de vie, d'opportunités d'installations assorties de conditions d'accueil et d'accompagnement.

Ce dispositif est piloté par le département et son fonctionnement repose sur un large partenariat noué avec les acteurs tarnais de la santé qui peuvent se saisir gratuitement de cet outil : cabinets et établissements médicaux, collectivités locales, Maisons de santé, mais aussi les pompiers, les services publics tels que celui de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Ces acteurs peuvent librement et gratuitement accéder à cette plateforme pour y déposer des demandes de remplacement ou des propositions d'installation de médecins et de soignants.

DOCNDOC héberge un profil du Tarn qui met à l'avant les atouts-santé professionnels et valorise le cadre de vie du territoire.



COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

 <p>1 ERADICATION DE LA PAUVRETE</p>	Eradication de la pauvreté	<p>Maintenir et faciliter partout l'accès de tous à des services de base de qualité pour réduire la vulnérabilité des plus en difficulté : MSAP, RIP-écoles, crèches (<i>favoriser l'égalité professionnelle H/F</i>)</p> <p>Accès aux ressources et aux usages du numérique pour le plus grand nombre d'habitants : accélération de la desserte en THD</p> <p>Accompagnement des projets lecture publique et culture (études, projets et équipements) pour favoriser l'accès aux publics éloignés de la culture</p>
 <p>2 LUTTE CONTRE LA FAIM</p>	Lutte contre la faim	<p>Ingénierie territoriale pour l'accompagnement de projets d'intégration des produits locaux dans la restauration collective (expertise du PNRHL)</p>
 <p>3 ACCES A LA SANTE</p>	Accès à la santé	<p>Accès à des services de santé essentiels de qualité notamment via le soutien aux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) sur les territoires et mise en œuvre partenariale du Plan Tarn Santé</p> <p>Ingénierie territoriale : projets aménagements sécurité routière, de structuration de l'offre locale de services de santé</p> <p>Soutien aux aménagements de sécurité routière (répartition des produits d'amendes de police)</p>
 <p>4 ACCES A UNE EDUCATION DE QUALITE</p>	Accès à une éducation de qualité	<p>Ingénierie territoriale : appui aux projets pour un environnement local propice à l'éducation artistique et culturelle, la lecture publique (maillage du réseau de bibliothèques), l'éducation au développement durable</p> <p>Sensibilisation et éducation à de bonnes pratiques d'usage de l'eau pour des prélèvements maîtrisés sur la ressource et pour réduire l'impact sur les rejets (quantitatifs et qualitatifs)</p> <p>Soutien aux équipements pour la petite enfance: construction-aménagement de crèches, locaux communaux pour accueillir en proximité les services PMI</p> <p>Soutien aux projets structurants de construction, regroupement d'écoles et services associés de proximité (CLAE, cantines), de mise en accessibilité handicapés</p> <p>Développer les usages numériques éducatifs au service de l'égalité des chances</p>
 <p>5 EGALITE ENTRE LES SEXES</p>	Egalité entre les sexes	<p>Soutien financier pour l'aménagement de la Maison des femmes ALBI, porté par des associations à vocation sociale</p> <p>Soutien au développement des MSAP pour favoriser l'autonomie des femmes par l'accès aux TIC et usages numériques</p>
 <p>6 ACCES A L'EAU SALUBRE ET A L'ASSAINISSEMENT</p>	Accès à l'eau salubre et à l'assainissement	<p>Équité d'accès à l'eau potable (EP) de qualité (grand cycle de l'eau) et maîtrise du prix de l'eau (petit cycle de l'eau)</p> <p>Schéma départemental assainissement collectif : réduire les rejets directs non traités aux milieux naturels</p> <p>Réduire les émissions polluantes des rejets non domestiques (installations de prétraitement, conventions de pré-raccordement aux réseaux publics)</p> <p>Usage maîtrisé des ressources en eau :</p> <ul style="list-style-type: none">- efficacité des stations et réseaux, dimensionnement et qualité des ouvrages de traitement /distribution- observatoire des ressources en eau mobilisées pour l'eau potable (mesure des risques sur l'approvisionnement en eau, modifications des usages au regard des changements climatiques)
 <p>7 RECOURS AUX ENERGIES RENOUVELABLES</p>	Recours aux énergies renouvelables	<p>Participation au financement de projets de production d'énergies renouvelables, de rénovation thermique de bâtiments communaux, de rénovation de l'éclairage public (portés avec ENERGIE-TARN)</p> <p>Promouvoir des systèmes d'assainissement de moins en moins énergivores sur les petites unités épuratoires, tels que les FPR (Filtres plantés de roseaux)</p> <p>Ingénierie territoriale : appui aux projets de production énergie renouvelable, rénovation et optimisation énergétique des bâtiments (expertise Territoire d'Energie Tarn)</p>



Accès à des emplois décents

Aides aux communes pour le maintien de commerces de 1ère nécessité et de proximité en zones rurales

Aides en investissement et en fonctionnement au développement des offices de tourisme de pôles, aux projets d'aménagement de zones de loisirs à vocation touristique (emplois touristiques)

Ingénierie territoriale en faveur du tourisme durable: appui aux projets itinéraires et sites de randonnée, charte qualité rando, voie verte (expertise CDRP), aides aux hébergements touristiques privés

Aménagement numérique : effets directs sur l'emploi local PME-TPE (réalisation du RIP, réseau d'initiative publique) et effets induit sur l'e-économie locale (croissance d'activité, nouveaux marchés), sur l'attractivité économique des territoires

Développement des usages numériques: faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, développer le télétravail



Innovation et Infrastructures

Aménagement de la liaison autoroutière CASTRES-TOULOUSE

Aménagement numérique : donner des capacités technologiques aux entreprises pour innover (R&D), développer l'activité et l'emploi

Ingénierie territoriale routière : qualité et durabilité des infrastructures routières communales



Réduction des Inégalités

Développement du réseau tarnais de MSAP labélisées « Maisons France Service »

Égalité et solidarité entre les territoires : donner les moyens d'ingénierie aux plus petites communes avec gratuité du service d'ingénierie (communes de moins de 5000 hab., EPCI de moins de 25 000 hab.)

La desserte numérique fixe et mobile de qualité (THD, 4G) donne une attractivité économique et résidentielle aux territoires ruraux



Ville et communautés durables

Participation aux études pour l'intégration de la Trame verte et bleu dans les projets d'urbanisme

Soutien aux projets :

- de rénovation du PRNP (patrimoine rural non protégé) et du patrimoine culturel,
- d'aménagement d'espaces paysagers,
- de restauration du patrimoine culturel et muséal
- d'aménagement d'espaces publics communaux /intercommunaux (qualité, accessibilité, sécurité, résilience)

Le développement des infrastructures et des usages numériques, des technologies des objets connectés est au service du développement territorial durable: télé procédures, télétravail, e-tourisme, partage de l'information, télémedecine, partage de la donnée L'implantation des supports pour la téléphonie mobile permet d'assurer des services essentiels tels que la sécurité civile (alerte SDIS)

Ingénierie territoriale au service de territoires durables : accessibilité et sécurité routière, urbanisme, conduite de projets de solidarité territoriale (équipements publics, Plan Tarn Santé)

Schémas départementaux Eau Potable et Assainissement Collectif : dimensionnements territorialisés pour une utilisation rationnelle des ressources, pour s'adapter aux changements climatiques.

Soutien aux projets territoriaux qui facilitent l'accès aux services et le développement territorial, dont les MSAP

Soutien à l'aménagement de la ZAE Portes du Tarn



Consommation et production durables

Promouvoir des techniques et installations épuratoires dans une logique de réduction des déchets

Appui et conseil en assainissement collectif: effets induits sur la commande publique responsable des maîtres d'ouvrage (communes, EPCI)

Soutien au volet touristique du PNRHL, créateur d'emploi, valorisant les produits locaux Garantir l'égalité d'accès des territoires aux technologies numériques au service de modes de production et de consommation durables

Ingénierie territoriale dans le domaine de l'eau (ouvrages hydrauliques, schémas directeurs), de l'économie circulaire (TRIFYL), de la connaissance des espaces naturels et forestiers



Lutte contre le changement climatique

Adaptation aux aléas climatiques : maîtrise et réduction des prélèvements de production d'eau potable

Impacts positifs de l'aménagement numérique sur les mobilités : réduction des déplacements avec effet induit sur les émissions de GES



Vie terrestre

Gestion collective de l'eau :

- Mise en place dans le cadre des SAGE des Commissions locales de l'eau (CLE)
- Gestion des étiages dans le cadre de Comité de gestion de la ressource en eau
- Gestion des ouvrages de stockage

Schéma départemental assainissement collectif : réduire les rejets directs non traités Réduire les émissions polluantes des rejets non domestiques (installations de prétraitement, conventions de pré-raccordement aux réseaux publics)

Suivi des milieux amont-aval des stations d'épuration (mesures éco-toxicologiques) pour détecter et corriger les dysfonctionnements épuratoires

Développement de ZRV (zone de rejets végétalisée), rétention de sécurité

Ingénierie territoriale : gestion des milieux aquatiques, expertise et gestion forestière (COFOR), gestion environnementale ENS, espèces invasives



Paix, justice, institutions efficaces

Principe d'équité sur la valorisation des prestations d'ingénierie territoriale, conventionnement, suivi et traçabilité des prestations quantifiées

Comités de pilotage des projets de développement de territoire contractualisés

Conférence départementale des exécutifs

Guide des aides aux communes : transparence des règles d'attribution du FDT (nature des projets, assiettes et taux) pour assurer aux communes une égalité d'accès aux aides départementales sans discriminations territoriales

Accès à l'information facilité par le déploiement des moyens d'accès numériques, des MSAP

Le développement des usages numériques facilite l'accès aux droits et à la justice



Partenariats pour les ODD

Pilotage de l'ingénierie territoriale : garantir la compatibilité des projets territoriaux avec les schémas directeurs des politiques publiques départementales

Partenariats institutionnels pour mobiliser des expertises de qualité au service de l'ingénierie territoriale (ADM81, CPIE, COFOR, THEMELIA, CDRP, TRIFYL, TET, ...)

Mise en cohérence de la politique de gestion de l'eau avec les politiques d'aménagement durable du territoire

Dimension économie durable dans le projet de territoire de gestion de l'eau du Tescou

La répartition du FDT prend appui sur des projets de territoires qui déclinent des programmes d'actions en cohérence avec la mise en œuvre des politiques publiques départementales. Les comités de pilotage des projets de territoires sont des instances multi partenariales d'échange pour mobiliser les ressources financières nécessaires aux projets

Débats avec les collectivités porteuses des projets de territoire sur la convergence des objectifs en matière de DD (et non sur l'opportunité des projets), en s'appuyant sur les outils de cohérence et de convergence établies en concertation avec l'État, la Région, les EPCI (livre blanc TARN 2030, SRADDET, SDANT, SDAASP)

Collaboration à des travaux universitaires multi-acteurs

SDAASP : partage des connaissances et des ressources, mise en cohérence des actions territoriales en matière de services à la population, déploiement de partenariats multi acteur dans la mise en œuvre du plan

Intégration de l'aménagement numérique dans un écosystème de partenariats et de collaborations entre les acteurs opérateurs du numérique

PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne 2022-2027 (**SDAGE**) et le Programme De Mesures associé (PDM)

Plan de Gestion des Etiages Tarn (**PGE**)

Contrat de progrès 2019-2024 entre l'AEAG et le Département du Tarn

Programme départemental **Eco-Collège 81**

Plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens (2019-2021) *renouvellement en cours*

Plan « Le Tarn à Vélo »: schéma des infrastructures cyclables et plan de promotion de l'usage du vélo

Plan départemental des itinéraires promenades et randonnée (**PDIPR**)

Schéma Départemental des Espaces Naturels Tarnais 2020 – 2026 (**SDENT**)

Schéma régional de cohérence écologique (**SRCE**)

Plan Régional de prévention et de gestion des déchets (**PRPGD**) *intégré au SRADDET*

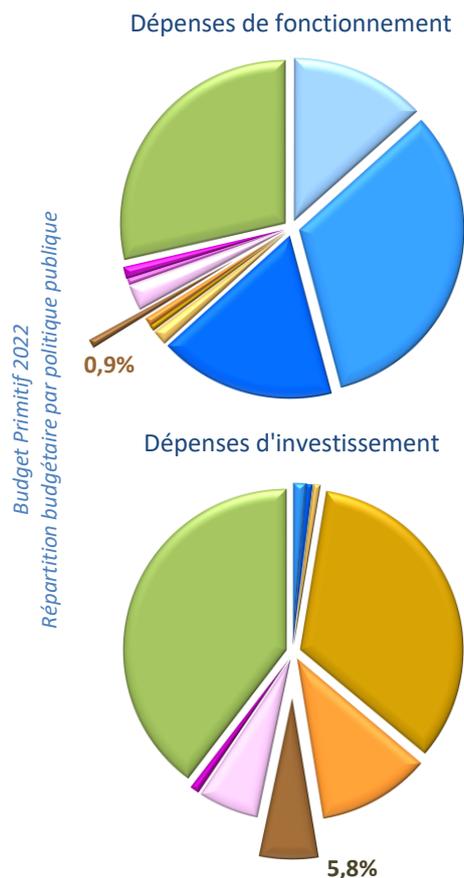
OCCITANIE 2040 (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

Schéma de développement des aires multimodales *en partenariat avec les 16 intercommunalités*)

NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Agir en faveur de l'environnement, des milieux naturels, de la ressource en eau
- ✓ Préserver et valoriser le cadre de vie et l'attractivité du territoire : *paysages et lieux récréatifs de pleine nature*
- ✓ Agir en faveur de la transition écologique et énergétique et de l'adaptation au changement climatique: *mobilités douces et itinérance, aires multimodales, accès des modes alternatifs à la route, éco-exemplarité et gestion des déchets, éducation à l'environnement et au développement durable, santé environnementale, plantations d'arbres, filière hydrogène*



Repères

- 2500** zones humides inventoriées dans le Tarn
- 7500** kms de cours d'eau
- 3** barrages gérés directement ou indirectement par le Département
- 81** sites classés ENS, dont 10 sites NATURA 2000
- 14** parcours aménagés en sites naturels protégés
- 1133** variétés fruitières et cépages anciens cultivés au Verger conservatoire départemental
- 2000** arbres plantés sur le territoire tarnais
- 52.7** Km de haies nouvellement établies en 2022

Un cadre de vie préservé

- ✓ Agir pour la transition énergétique et écologique
 - Agir pour le climat, la santé, le logement, la prévention des déchets
 - Développer les énergies renouvelables
- ✓ Gérer et préserver les espaces naturels, les paysages et les ressources en eau
 - L'animation et la concertation sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
 - L'évaluation de la qualité des milieux aquatiques
 - La protection et la valorisation des milieux naturels et des paysages du Tarn
 - La qualité des itinéraires de randonnée et le respect des espaces de pleine nature

Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Maintenir un réseau de transport en commun à un haut niveau de qualité
- ✓ Repenser le transport sous toutes ses formes : mobilités douces, desserte ferroviaire, usage de la voiture individuelle (auto-partage et véhicules propres)



PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES

FAITS SAILLANTS EN 2022

Programme UN ARBRE UN COLLEGIEN :

- Élaboration d'un règlement d'aide aux communes pour des actions en faveur de l'arbre sur les espaces publics communaux
- Réalisation de plantations d'arbres sur les propriétés départementales (voies vertes, route départementale 612, aires multimodales et collèges) et sur les territoires communaux

Déploiement du Plan « Tarn à Vélo » :

- Adoption d'un plan pluriannuel d'investissements 2022-2027 pour un réseau structuré d'aménagements cyclables (voies vertes et vélo-routes)
- Axe Nord Sud identifié dans le plan, Chemin des Mineurs

(Pour mémoire, phase 1 (2018-2020) liaison Albi à Cap découverte)

- Phase 2 (2020 – 2022) sur la liaison de 6 km entre Cap Découverte et la commune de Blaye-les Mines (rond-point du marquis) : en 2022, aménagement d'une partie du tour de fosse à Cap découverte, contournement du lavoir et cheminement le long de la RD13, parking de stationnement des usagers de la voie verte sur la commune de BLAYES-LES-MINES
- Liaison entre la retenue de FOURROGUE et le Chemin des Mineurs

MOBY : le CPIE des pays tarnais, opérateur de la société Eco Co2, a mobilisé et accompagné en 2022 4 collèges volontaires pour le lancement de l'élaboration de plans de déplacements dans ces établissements

Développement de la **filière Hydrogène**, dans le contexte de la dynamique régionale en faveur des énergies renouvelables et dé-carbonées (CORRIDOR H2) : étude et préfiguration d'une structure partenariale de production et distribution d'énergies renouvelables



Création d'une **Association Interdépartementale de Gouvernance pour la gestion quantitative du bassin TARN AVEYRON**

Organisation d'une **table ronde autour des enjeux de la gestion de l'eau** le 27 septembre 2022

Création d'une plaquette de présentation de l'**Observatoire Départemental de l'Eau et des effets du changement climatique** à destination des élus et des partenaires

Réseau Départemental de Suivi Des Écosystèmes Aquatiques du Tarn (RDSEA) :

- Installation des derniers thermographes permettant la **couverture des 26 stations** pour le suivi thermique des eaux en continu
- Installation d'échelles limnimétriques supplémentaires sur les stations RDSEA de mesure des débits, qui permettront à terme une meilleure connaissance de l'hydrologie des cours d'eau suivis
- Rédaction du bilan annuel de l'état des écosystèmes aquatiques suivis dans le cadre du RDSEA

Rédaction du **bilan triennal de l'analyse des incidences potentielles de 22 unités d'assainissement sur leur milieu récepteur**

Création d'un **cheminement doux accessible à tous en rive droite du lac de FOURROGUE** destiné à faire découvrir les milieux qui composent le site

Création d'un nouveau format du site internet dédié au **Pôle tarnais des zones humides**

Mise en œuvre du **Schéma Départemental des Espaces Naturels Tarnais** :

- Catalogue de sorties Espaces Naturels
- Plan de gestion du site du domaine du CAYLA

Développement d'une **communication spécifique sur les Espaces Naturels** : Charte ENS, festival CINEFEUILLE, journée eau et biodiversité de SAINT-JUERY, kakémonos et pupitres ENS, informations sur le portail GEOTREK, mise à jour du site internet Pôle tarnais des zones humides

Protection des zones humides : inventaire sur le périmètre CEROU - VERE, programme d'actions avec le Syndicat de l'Agout, achat de mares avec la fondation des chasseurs

Convention cadre de Coopération entre le Département et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) : mise en œuvre de la convention opérationnelle 2022 pour assurer une gestion sur 3 ENS Départementaux prioritaires (domaine du Musée du CAYLA, forêts départementales de SIVENS et SERENAC)



NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

PERSPECTIVES POUR 2023

Observatoire Départemental de l'Eau et des Effets Mesurables du Changement Climatique :



- Poursuite du développement des outils d'évaluation et de rendus des politiques départementales en matière d'eau (documents synthétiques globaux, plaquettes d'information auprès du public, site internet d'information...)
- Création d'un organe départemental de mutualisation, d'évaluation, d'aide à la décision
- Organisation de journées techniques autour de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Poursuivre la réalisation de **plantations d'arbres îlots de fraîcheur** sur l'ensemble du territoire tarnais



En forêts départementales, initier le **renouvellement de parcelles forestières** avec des essences d'avenir

Etude d'un programme de lutte et de prévention contre les incendies de forêts, d'adaptation des massifs forestiers

Plan « Tarn à vélo »



- le Département assurera la maîtrise d'ouvrage des études préalables aux travaux **d'aménagements cyclables dans la vallée du Cérou** qui permettront de relier le Chemin des Mineurs au Tarn et Garonne
- En relation avec le parc du haut Languedoc et les communes du bassins Castrais et Revelois, poursuite des travaux de **requalification de la V84** ; un plan de jalonnement sera établi sur la V84 entre Revel et Mazamet via Sorèze, pour une jonction avec la Voie verte « Passa Païs »

MOBY

Après la mobilisation des acteurs et le lancement de la démarche en 2022, le CPIE des Pays tarnais poursuivra son accompagnement auprès des 4 collèges volontaires pour réaliser les plans de déplacements de ces établissements



Accompagnement de l'Association **Interdépartementale de Gouvernance pour la gestion quantitative du bassin TARN AVEYRON** dans la mise en œuvre de ses missions, en particulier pour optimiser le soutien d'étiage à partir des 5 réservoirs gérés par le Département

Protection des milieux aquatiques : poursuite de la participation du département à l'investissement et au fonctionnement des syndicats de bassin

Suivi quantitatif des cours d'eau : établissement des courbes de tarage suite à l'installation de **stations de mesure des débits**.

Lancement d'une nouvelle campagne triennale de suivi de l'incidence de stations d'épuration sur leur milieu récepteur respectif

Poursuite de la mise en œuvre des actions du **plan de gestion du réservoir de FOUROGUE** (Cheminement rive gauche, passerelle, ...)



Poursuivre le programme de **plantation et restauration de haies champêtres**

Poursuite de la mise en œuvre du **Schéma Départemental des Espaces Naturels Tarnais**

- Catalogue de sorties Espaces Naturels 2023
- Plan de gestion du site de la base de Razisse

Conception, réalisation, diffusion des **outils de communication Espace Naturel** : nouveaux kakémonos, pupitres, nouvelle charte ENS

Mise en place du **plan de gestion du site ENS « Vallon de l'Audoulou »**

Protection des zones humides :

- Guide des zones humides en Forêt
- Restauration de zones humides avec le Syndicat de l'Agout (phase 2)

Mise en œuvre du **plan de gestion du site Fourogue** : réalisation d'un ponton de découverte

Inventaires en milieux naturels pour accroître la connaissance

Renouvellement de la **collection de pommiers du Conservatoire départemental** d'espèces fruitières et vignes anciennes

Lancement du projet de **préservation des insectes pollinisateurs en bord de route**



PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES

FAITS SAILLANTS EN 2022

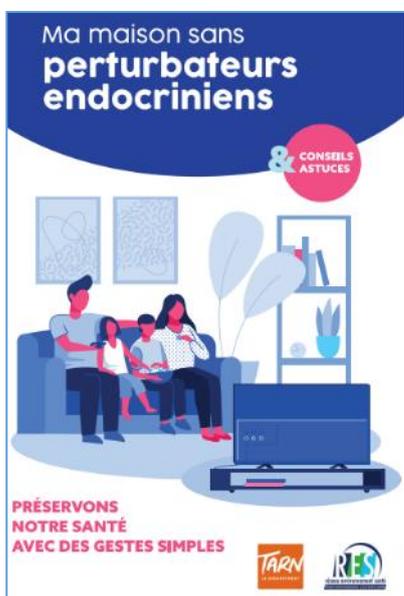
	
	<p>Réalisation d'animations techniques ouvertes au grand public au Conservatoire départemental d'espèces fruitières anciennes concernant la taille, le greffage et l'entretien des fruitiers</p> <p>Création de parcours permanents de courses d'orientation en forêt départementale de Sérénac (40 balises)</p> <p>Plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec le soutien du Département et de la CAF, l'association LABELVIE a mobilisé 9 crèches volontaires pour les engager dans des démarches de santé environnementale ; les responsables et agents de ces crèches ont été formés sur des thématiques telles que l'utilisation de produits d'entretien et de cosmétiques dépourvus de substances toxiques pour la santé humaine - Le Département a participé aux côtés du Réseau Environnement Santé, à l'organisation du colloque « Maladies infantiles, habitat et perturbateurs endocriniens » qui s'est tenu à Albi et a rassemblé plus de 200 professionnels <p>Une opération de sensibilisation des professionnels de la petite enfance à la question des phtalates a été conduite (mesure du taux de contamination par les phtalates avec le port d'un bracelet en silicone)</p>
	<p>Poursuite de la commercialisation des produits du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes auprès du grand public (fruits et jus de pommes)</p>
	<p>Présentation du SDENT aux partenaires opérationnels du Département</p>



NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

PERSPECTIVES POUR 2023

<p>Mise en place de formations professionnelles sur la gestion des fruitiers au Conservatoire</p> <p>Implication de collégiens dans des chantiers participatifs de plantations d'arbres</p>	
<p>Dans la poursuite des aménagements destinés aux activités de pleine nature, création de parcours permanents de courses d'orientation en forêt de Sivens</p> <p>Plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens Sur la base du bilan d'un premier plan d'actions réalisé sur la période 2019-2021, élaboration et adoption d'un second plan pour la période 2023-2025 dans lequel il est prévu de renforcer les actions de prévention en direction des publics vulnérables (jeunes enfants, enfants et adolescents)</p> <p> Engagement d'une politique « ZERO PLASTIC » pour réduire l'usage du plastic ; actions en direction des collèves et du grand public</p>	
<p>Poursuite de la diffusion des produits du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes auprès du grand public (fruits et jus de pommes), réalisation des rendez-vous de la biodiversité 2023</p> <p>Mise en place d'une ouverture au grand public du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes pour découvrir les variétés fruitières anciennes et le site ENS « Vallon de l'Audoulou ».</p>	
<p>Partage des réalisations du SDENT avec les partenaires du Département</p>	



FOCUS

Les enjeux de l'eau face au défi climatique, entre Economie, Optimisation et Adaptation Conférence du 27 septembre 2022



La sécheresse persistante combinée aux épisodes caniculaires tout au long de l'été ont eu un impact majeur sur les ressources en eau, sur les usages, sur l'économie locale, sur la vie quotidienne. La brutalité des phénomènes, l'ampleur et la visibilité des conséquences, la manifestation de multiples inquiétudes ont conduit le Département à réagir sans attendre pour rechercher des solutions concrètes rapidement.

Face au dérèglement climatique, il s'agit d'inscrire les enjeux de l'eau dans une stratégie durable et une feuille de route efficace et partagée.

Il a choisi de mobiliser l'intelligence collective en réunissant le 27 septembre 2022 les acteurs concernés à l'échelle du territoire tarnais : État, Agence de l'eau, collectivités locales, syndicats de bassin, syndicat d'eau potable, chambres consulaires, associations de défense de l'environnement et d'usagers de l'eau.

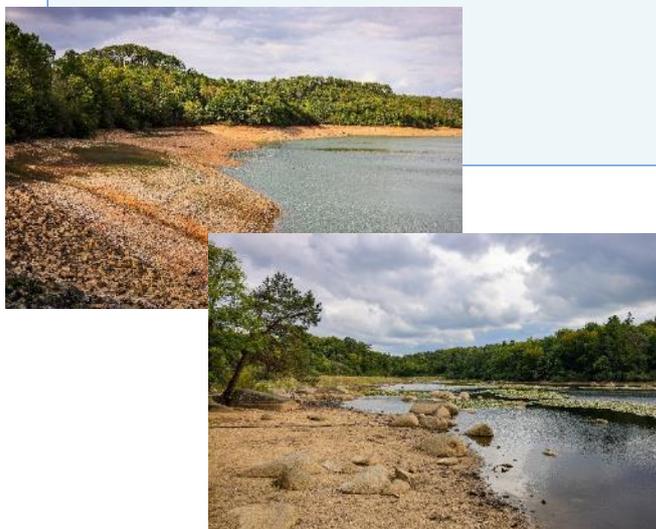
Dans un premier temps les 80 participants ont dressé un état de lieux partagé concernant les enjeux liés à l'eau : une gestion plus économe, une optimisation par le stockage, une évolution des usages, une adaptation climatique.

Dans un second temps, sous un format participatif, 3 ateliers simultanés leur ont offert un espace d'échange et de construction sur 3 sujets majeurs :

- *Comment favoriser les économies d'eau ?*
- *Comment mieux connaître les ressources et mieux piloter leur gestion ?*
- *Comment s'adapter en associant de multiples solutions : faciliter la capacité des milieux naturels à ralentir le ruissellement, perméabiliser les surfaces artificialisées, éviter l'érosion des sols, préserver les milieux humides, optimiser la capacité de stockage résiduel ?*

Face aux constats partagés, la richesse des échanges a permis d'identifier les pistes de réponses possibles aux enjeux et les facteurs de réussite associés à chacune.

Elles seront prochainement traduites de manière fidèle et proportionnée dans un Livre Blanc, véritable document de référence appuyé sur la richesse et le bien-fondé des échanges lors de ce rassemblement. Dans la foulée, les propositions concrètes émergentes pourront figurer dans la feuille de route partagée pour que chacun agisse en responsabilité vers une gestion collective équilibrée et rationnelle de la ressource. Sur cette base le Département envisage dès 2023 d'initier des projets et dispositifs spécifiques qui s'ajoutent à ses engagements actuels.



NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

 <p>2 LUTTE CONTRE LA FAIM</p>	<p>Lutte contre la faim</p>	<p>Les plans de gestion agricole des espaces naturels (sensibles ou ordinaires) renforcent la viabilité économique de petites exploitations agricoles Préservation des ressources biologiques cultivées à l'éco-conservatoire et diffusion des ressources génétiques (accès à l'utilisation et aux savoirs).</p>
 <p>3 ACCÈS À LA SANTÉ</p>	<p>Accès à la santé</p>	<p>Santé environnementale : Plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens</p> <p>Contribution au développement forestier pour lutter contre la pollution (puits de carbone)</p> <p>Lutte contre la prolifération des espèces végétales invasives, des espèces vectrices de maladies, pour limiter les risques sanitaires liés.</p> <p>Plan Vélo : effets induits sur la santé humaine</p>
 <p>4 ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>Accès à une éducation de qualité</p>	<p>Animation du réseau ECO-COLLEGES 81 Éducation scientifique et environnementale : actions avec le CPIE, la LPO, Arbres & Paysages Tarnais</p> <p>Éducation à de bonnes pratiques d'usage et d'économies de l'eau (pour des prélèvements maîtrisés sur la ressource, pour réduire l'impact des rejets) Parcours et actions pédagogiques (scolaires et grand public) dans les espaces naturels, le verger-conservatoire, les forêts départementales et les bases de loisirs départementales Valoriser le patrimoine naturel et faire découvrir à tout public les espaces naturels et leurs usages</p> <p>Valoriser le patrimoine naturel biologique des variétés fruitières anciennes et les faire découvrir à tout public ainsi que leurs usages</p>
 <p>6 ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT</p>	<p>Accès à l'eau salubre et à l'assainissement</p>	<p>Protection, restauration, gestion des écosystèmes liés à l'eau : zones humides et forêts, gestion intégrée des ressources en eau.</p> <p>Améliorer la qualité de l'eau : assurer la qualité de la ressource naturelle en eau (grand cycle de l'eau) autant que la qualité du service de distribution</p> <p>Gestion intégrée des ressources en eau à plusieurs échelles de bassins: SDAGE AG, bassin TARN AVEYRON, syndicats de rivière (GEMAPI, engagement sur des objectifs de qualité de la ressource).</p> <p>Gestion quantitative des ressources en eau</p> <p>Suivi des milieux amont-aval des stations d'épuration, développement de ZRV (zone de rejets végétalisée)</p> <p>Accompagnement technique et financier des syndicats de bassin dans la protection des milieux aquatiques</p> <p>Mise en place de l'Observatoire Départemental de l'Eau et des Effets Mesurables du Changement Climatique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluation des politiques départementales en matière d'eau- Suivi qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques- Évolution des milieux aquatiques au vu des changements climatiques
 <p>7 RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES</p>	<p>Recours aux énergies renouvelables</p>	<p>Mise à disposition de la mobilité lourde de deux stations de distribution d'hydrogène sur le Département au niveau de Saint Sulpice (A68) et d'Albi (RN 88 et RD 999) ; l'hydrogène sera produit dans le Tarn soit par électrolyse issue de panneaux photovoltaïques soit par du vaporeformage de la biomasse. Avec pour premiers utilisateurs les bus LIO et des industriels tarnais qui se sont engagés à l'acquisition de matériels roulants adaptés. Le Département est initiateur et coordonnateur de ce projet innovant et ambitieux</p>



PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES



Accès à des emplois décents

Impact économique local des chantiers de restauration et entretien des espaces naturels (agriculteurs, éleveurs, TP), d'entretien et d'exploitation forestière (TPE du secteur forestier), de plantation d'arbres (bureau d'études, pépiniéristes et entreprises d'espaces verts)

Tourisme vert durable : démarche qualité "Rando'Tarn", portée par la CDESI

Recours aux structures IAE et ESAT pour l'entretien des sentiers de randonnée d'intérêt départemental des Espaces Naturels Sensibles départementaux et du verger conservatoire de PUYCELSI



Innovation et infrastructures

Aménagement de voies vertes et d'itinéraires de qualité dans le cadre de la gestion du PDIPR, avec l'objectif de créer un réseau d'aménagements cyclables de qualité dans le Tarn

Décarboner la mobilité lourde en proposant une alternative : développer un réseau de stations de distribution d'hydrogène sur le territoire



Ville et communautés durables

Préserver le patrimoine naturel en privilégiant les essences locales dans les haies bocagères

La gestion et restauration des espaces naturels permet de limiter les risques naturels d'inondation (zones humides, haies bocagères).

Sécuriser et rendre accessible à tous les parcours récréatifs (forêts et bases de loisirs départementales, sites inscrits au PDESI, au PDIPR) tout en préservant le patrimoine naturel

Politiques de gestion environnementale intégrée des milieux naturels (ENS, forêts, cours d'eau)

Promouvoir le bois local dans la construction bois

Veille environnementale sur la prise en compte de l'impact environnemental des projets ENR (parcs éoliens et PV)

Éducation à l'environnement et au développement durable, à l'éco-citoyenneté en direction du grand public et des scolaires

Rendre accessibles à tous (jeunes, seniors, sportifs, personnes handicapées) les espaces récréatifs de pleine nature

Plan Tarn à Vélo : faciliter et promouvoir les déplacements cyclables, comme mobilité alternative



Consommation et production durables

Programme d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable et à l'écocitoyenneté, dont ECO-COLLEGES 81

Prévention des déchets : Foire à la récup' pour sensibiliser le grand public au recyclage et à la réutilisation

Réduction des déchets induite par le Plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens

Soutien à TRIFYL : prévention, réduction, valorisation des déchets ménagers

Gestion durable des forêts propriétés départementales : protéger les milieux naturels, réguler la fréquentation des publics (tourisme, sports, loisirs) et renouveler les peuplements tout en produisant et récoltant du bois

Clauses environnementales dans la commande publique pour les études et inventaires naturels, les fournitures et l'entretien des espaces naturels

Valorisation pédagogique des Espaces Naturels pour renforcer les connaissances environnementales du grand public

Sensibiliser aux variétés fruitières anciennes au Verger conservatoire de PUYCELSI



Lutte contre le changement climatique

Adaptation aux aléas climatiques : maîtrise et réduction des prélèvements de production d'eau potable

Prise en compte des changements climatiques dans l'entretien du réseau d'espaces naturels et forestiers

Inciter les publics à agir contre le réchauffement climatique : valorisation pédagogique des espaces naturels ouverts au public, des espèces cultivées du verger conservatoire

Plan Tarn à Vélo : faire du vélo un mode de transport à part entière, augmenter significativement sa part dans les déplacements réguliers

Planter des arbres champêtre (isolés, alignement et bosquets) en villes, dans les collèges, le long des voies vertes ... pour atténuer l'impact du changement climatique



Vie terrestre

Connaître et diffuser la connaissance des espaces naturels dans leur diversité, leur localisation, leur sensibilité et leurs attraits

Conservier les espaces naturels sensibles, la biodiversité ordinaire et cultivée et rétablir les dynamiques écologiques, restaurer les écosystèmes dégradés et expérimenter des modes de gestion et d'aménagement

Préserver le patrimoine naturel en plantant et restaurant des haies bocagères et en privilégiant les essences locales

Valoriser le patrimoine naturel et faire découvrir, à tous les publics, les espaces naturels et leurs usages

Promouvoir les dynamiques territoriales scientifiques, pédagogiques et récréatives autour d'acteurs engagés pour la biodiversité tarnaise

Animer le pôle départemental des zones humides (ZH)

Être en appui aux communes, aux agriculteurs, aux particuliers

Gestion forestière PEFC

Limiter l'appauvrissement de la biodiversité, notamment par la plantation d'arbres comme refuges de biodiversité

Donner accès à l'utilisation des ressources génétiques du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes

Connaitre, surveiller, prévenir la propagation des espèces invasives ou vectorielles

Portés à connaissance et avis sur le volet environnemental des documents d'urbanisme (milieux naturels à protéger, Trame Verte et Bleue)

Gestion intégrée des ressources en eau à plusieurs échelles (SDAGE ADOUR-GARONNE, bassin TARN AVEYRON, syndicats de rivière) visant la conciliation des usages et l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques.

Accompagnement technique et financier des syndicats de bassin dans la protection des milieux aquatiques

Analyse de l'incidence potentielle des rejets de stations d'épuration sur leurs milieux récepteurs

Gestion quantitative des ressources en eau au travers du soutien d'étiage permettant le maintien des fonctionnalités des milieux aquatiques

Développement d'un Observatoire Départemental de l'Eau et des Effets Mesurables du Changement Climatique : évaluation des politiques départementales en matière d'eau

Suivi qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques : analyse de l'évolution des milieux aquatiques au vu des changements climatiques



Partenariats pour les ODD

Accord cadre CDT- CD – CDRP : prise en compte de nouveaux enjeux de dimension sociale, touristique, environnementale, sportive (multi pratiques, accessibilité, sport-santé, itinérance)

Appui aux EPCI (prestations d'ingénierie territoriale) sur les projets d'espaces de randonnée pour un développement cohérent des itinéraires

Appui aux communes pour les actions en faveur de l'arbre sur les espaces publics communaux et à la communauté éducative des collèges

Mise en cohérence de la politique de gestion de l'eau avec les politiques d'aménagement durable du territoire

Cohérence des politiques de développement durable : avis sur la planification urbaine, les schémas et documents d'urbanisme, les impacts environnementaux des projets d'infrastructures

Exercice du droit de préemption sur les ENS (espaces naturels sensibles)

Mise en cohérence des politiques départementales routière, sportive et environnementale

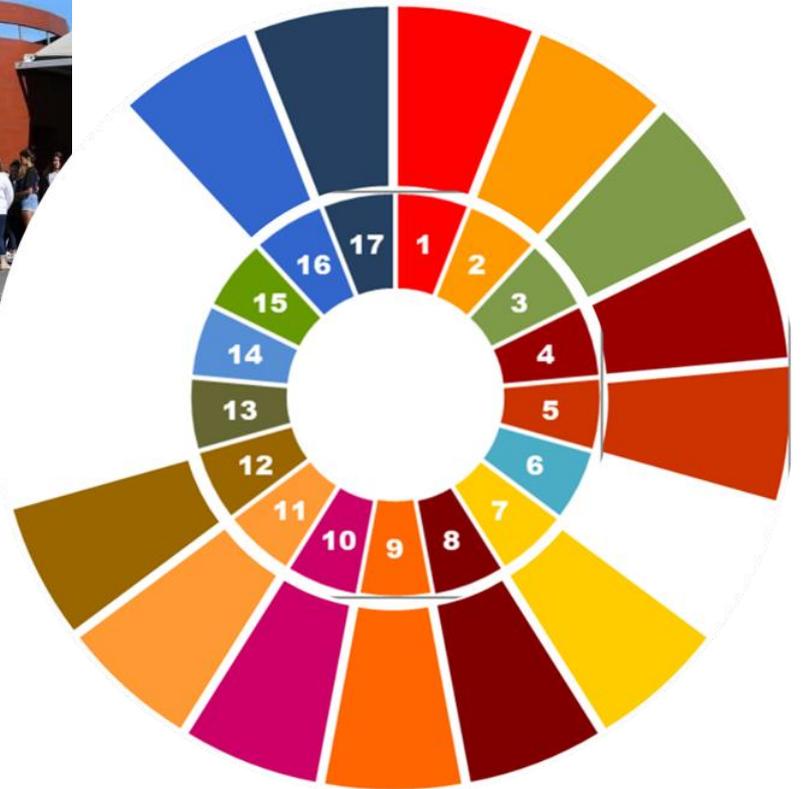
Partage et échange des données d'inventaire des espèces et milieux, de suivi des espaces naturels (pôle des ZH, porté-à-connaissance environnementaux)

Partenariats et collaborations techniques avec les collectivités territoriales, l'État, les associations à vocation environnementale, les instituts techniques (ONCCF, AFB, ONF), les organismes consulaires

Observatoire de l'eau : partage des connaissances acquises

Concertation des collectivités locales et associations pour connecter les itinéraires cyclables sur le territoire (Plan Tarn à Vélo)

AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES



Schémas directeurs et documents cadre

Projet Educatif Départemental

Charte contre le gaspillage dans les collèges

Guide de l'offre pédagogique pour les écoles, collèges et lycées

Schéma de développement des enseignements artistiques

Convention-cadre Tarn éducation culture 2018-2021

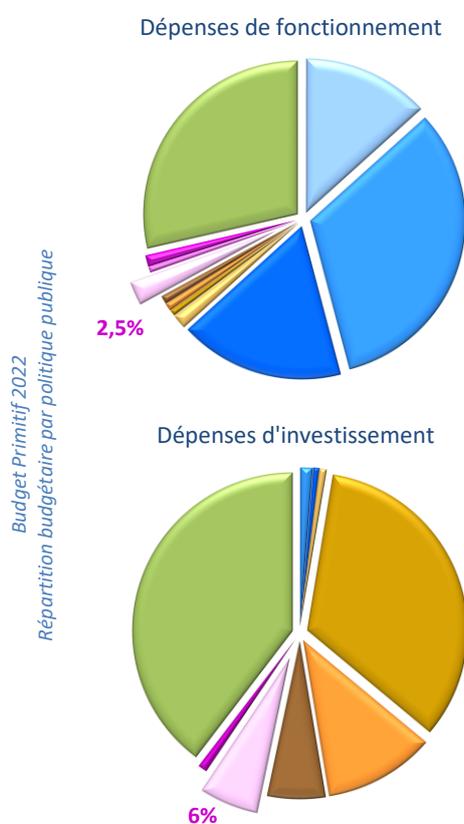
Schéma stratégique départemental de développement de l'occitan 2019-2023

Plan pluriannuel d'investissement des collèges 2020-2030

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Contribuer à la réussite éducative pour tous et à la lutte contre le décrochage scolaire
- ✓ Favoriser l'éducation citoyenne : le Conseil Départemental Jeunes
- ✓ Mieux être et mieux vivre ensemble : la restauration scolaire de qualité et le bien-manger
- ✓ Favoriser l'autonomie des jeunes pour une ouverture sur le monde : l'accès aux activités scientifiques, artistiques, culturelles et sportives, au patrimoine Occitan
- ✓ Investir dans l'enseignement supérieur de proximité pour étudier dans des conditions de vie de qualité



Repères

31 collèges publics, **11** collèges privés ont accueilli **18 503** élèves en 2021-2022 (14 679 en établissements publics et 3 824 en établissements privés)

7 866 étudiants dans les écoles et établissements d'enseignement supérieur du Tarn (2020-2021)

19 063 chèquiers collégiens distribués en 2021-2022, comprenant 13 chèques pour une valeur totale de 200€, compensés à hauteur de 593 000€ auprès de **577** partenaires culturels, sportifs et touristiques tarnais

Une vie familiale et citoyenne épanouie

- ✓ Ouvrir les jeunes tarnais sur le monde
 - Offrir les meilleures conditions d'enseignement
 - Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous
 - Faire des jeunes les citoyens de demain

Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Déployer la fibre optique jusqu'à l'utilisateur pour réduire la fracture numérique
- ✓ Utiliser le numérique pour déployer les nouvelles technologies dans les collèges

Une jeunesse au cœur des préoccupations

- ✓ Assurer l'autonomie et la capacité d'innovation des jeunes



AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES

FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Poursuite du Plan Photovoltaïque dans les collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des travaux de la première tranche (<i>centrales opérationnelles à l'exception de celle de Lacaune du fait d'un renforcement nécessaire de réseau par ENEDIS</i>) - Démarrage des travaux de la 2^{ème} tranche (réfection des toitures avec photovoltaïque au collège de Valence à l'été 2022). Avec les travaux en 2022 et 2023, 10 collèges sont concernés par des installations en autoconsommation partielle avec revente de surplus - Poursuite des audits pour le respect du décret tertiaire et élaboration du Schéma Directeur Energie (réunion technique de direction générale du 22 septembre 2022 avec des cadres de la Collectivité <p>Elaboration d'un Plan Climat collèges pour lutter contre l'inconfort d'été (préfiguré dans le Plan Climat 2023-2035)</p> <p>Fourniture d'une sonde CO₂ par collège</p> <p>Conseil départemental Jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 ans du CDJ, conférence - débat « Réchauffement climatique et développement durable » et ateliers citoyens et créatifs sur le sujet du réchauffement climatique - Commission « Environnement et développement durable » du CDJ 2020-2022 : concours de dessins et d'illustrations « SOS ma planète en détresse », lancées via l'ENT à l'adresse des collégiens en mars 2022, pour sensibiliser et mobiliser face à l'urgence climatique. Remise des prix aux lauréats du concours au château-musée du Cayla à ANDILLAC, le 22 juin 2022
	<p>Expérimentation du nettoyage à la vapeur des locaux de cuisine, pour réduire l'emploi de produits d'entretien impactant pour l'environnement, sans compromettre la sécurité alimentaire</p>
	<p>Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un collège à Couffouleux et poursuite de la procédure de Déclaration de Projet</p> <p>Poursuite des études pour la restructuration du collège Louis Pasteur de Graulhet</p> <p>Lancement du programme de rénovation du collège Augustin Malroux de Blaye</p>
	<p>Bâtiments scolaires</p> <p>Lancement d'un audit auprès de 18 cuisines de collèges : proposer une restructuration qui intègre la diminution de la pénibilité des postes de travail</p> <p>Réhabilitation de 5 locaux plonges de collèges : amélioration des conditions de travail des agents</p> <p>Augmentation de la valeur du chèque collégien portée à 220 € pour l'année 2022-2023 : +10€ sur le chèque activités sportive (30€), création du chèque cinéma (5€), +5€ sur le chèque livre et fournitures (11€)</p> <p>Accueil pédagogique sur les bases de loisirs départementales</p> <p>50 établissements scolaires accueillis par les bases départementales (1 600 élèves) pour des séjours de cohésion ou séjours pédagogiques multidisciplinaires</p> <p>200 jeunes accueillis en séjours de vacances à visée éducative, organisés par le Département</p>
	<p>Plateforme AGRILocal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de son installation dans les collèges - Animations thématique sur 3 collèges - Une recette départementale d'un collège inséré dans l'édition du 6^{ème} livre des recettes AGRILocal <p>Attribution aux collèges d'une aide à l'achat de denrées de qualité et de proximité, comme en 2020 et 2021</p> <p>Lancement d'un audit auprès de 18 cuisines : la restructuration proposée devra répondre aux évolutions réglementaires et aux orientations départementales : repas composés de produits frais et locaux, diminution du volume et traitement des déchets</p> <p>Réhabilitation de 5 locaux plonges de collèges : tri des déchets par les élèves</p> <p>Évaluation du gaspillage alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À la cuisine centrale du collège RENEE TAILLEFER à Gaillac et à ses deux cuisines satellites, les collèges A. CAMUS à Gaillac et JM. LE CLEZIO à Lisle/Tarn - Au collège de Puylaurens
	<p>Groupe de travail thématique avec les collèges sur les remises d'ordre (tarification restauration scolaire) et le choix d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire</p>

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE

PERSPECTIVES POUR 2023

 	<p>Réflexion sur les adaptations du fonctionnement des établissements aux contraintes climatiques</p> <p>Interventions dans 5 collèges pilotes en lien avec le Plan Climat Collèges :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adaptation des locaux intérieurs- Rénovation thermique extérieure (PPI)- Aménagement des espaces extérieurs (zones végétalisées, désimperméabilisation, ...)- Sensibilisation de la communauté éducative aux bonnes pratiques- Mobilisation et concertation des agents des collèges <p>Fin des travaux d'équipement photovoltaïque des collèges. Seuls les collèges avec un avis défavorable des ABF (architectes des bâtiments de France) ne seront pas équipés</p> <p>Elaboration du Schéma Directeur de l'Energie (SDE), après avoir finalisé et mis à jour tous les diagnostics des bâtiments scolaires</p>	
	<p>Mise en œuvre d'un protocole du nettoyage à la vapeur des locaux d'une cuisine, suite à l'expérimentation menée en 2022</p>	
	<p>Construction-restructuration-rénovation des collèges</p> <ul style="list-style-type: none">- Choix du lauréat et études de maîtrise d'œuvre pour la construction du collège de Couffoueux- Fin des études et démarrage des travaux pour la restructuration du collège de Graulhet- Désignation Moe et démarrage des études pour la restructuration du collège de Blaye <p>Evolution des tarifs de restauration et de l'Aide à la Restauration Scolaire</p>	
	<p>Finalisation des audits des 18 cuisines des collèges et mise en place d'un plan de restructuration</p> <p>Déploiement dans les collèges d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire</p> <p>Recherche d'outils de suivi du temps de travail des agents des collèges (passage aux 1607 heures à la rentrée de septembre 2023)</p> <p>Lancement d'une action d'éducation à la santé et à la sexualité pour les collégiens</p>	
	<p>Formations des cuisiniers portant sur les perturbateurs endocriniens</p> <p>Renforcement de la politique « ZERO PLASTIC » pour réduire l'usage du plastique dans les collèges</p>	
	<p>Renégociation des conventions entre la collectivité et chaque collège, permettant la mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle du Département sur les adjoints-gestionnaires</p> <p>Installation de la nouvelle mandature du CDJ 2022/2024 avec les jeunes élu(e)s en novembre 2022</p>	

FOCUS

Semaine départementale de la jeunesse tarnaise : le Conseil Départemental Jeunes du Tarn a 30 ans !

Le Conseil départemental des jeunes du Tarn (CDJ81), espace d'engagement, de débat et d'action, permet à 42 jeunes collégiens de découvrir les missions du Département et d'agir concrètement. En trente ans, près de 700 collégiens se sont investis dans de multiples projets pour leurs pairs, pour les enfants et les jeunes, voire pour les tarnais en général.



Le CDJ81 porté par le Département a organisé un **rassemblement de portée nationale du 25 au 28 mai 2022 à Cap Découverte pour marquer ses 30 ans d'existence**. L'occasion de faire valoir au-delà du Tarn ses ambitions et ses réalisations, de constituer un réseau actif d'assemblées de jeunes élus tarnais.

Plusieurs délégations de CDJ d'autres départements, des jeunes européens engagés, des anciens élus au CDJ81, des élus locaux en charge d'assemblées de jeunes (CMJ, CME) : ce sont au total 400 participants qui s'y sont croisés dans une ambiance de fête mais studieuse. Un vaste et éclectique programme a abondamment nourri les échanges entre jeunes conseillers départementaux, anciens jeunes élus -aujourd'hui quadragénaires pour certains- élus locaux et professionnels qui accompagnent les assemblées de jeunes. Les nombreuses activités et un joyeux bouillonnement d'idées ont agité ces journées : expositions, présentation de projets concrets, ateliers ludiques et créatifs pour les plus jeunes ; conférences-débats et tables rondes dédiées aux élus locaux, aux professionnels de la jeunesse, aux anciens CDJ 81 ; spectacles, témoignages et pratiques inspirantes pour tous.

En résonance avec le développement durable, les thèmes de l'environnement et des discriminations s'invitent presque systématiquement au cœur des préoccupations des jeunes assemblées. Climat, handicap, harcèlement, inégalités sont venus au menu de ces rencontres sous de multiples formes. Deux conférences ont particulièrement ciblé les questionnements des jeunes élus :



Le Réchauffement climatique & le développement durable : nous en percevons aujourd'hui l'ampleur et les conséquences mais quelles solutions concrètes, individuelles ou collectives, mettre en place pour atténuer et nous adapter à ce changement majeur ? Comment faire face à la crise de l'eau, protéger les écosystèmes d'eau douce, garantir l'eau pour tous les usages ? Des témoignages et des débats de qualité pour ouvrir des portes.



Le handicap et la diversité :

Comment accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours vers l'autonomie ? Comment prendre en compte l'ensemble des thématiques de vie de ces personnes : parcours éducatif et de formation, accès à l'emploi, au logement, à la mobilité, aux sports, aux loisirs... ? Comment impliquer ces personnes à la mise en œuvre des politiques publiques ? En quoi les assemblées de jeunes peuvent sensibiliser au handicap et au respect de la diversité ?

Appuyés sur des témoignages et apports concrets, les débats y ont été nourris et fructueux.

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE



<https://coll-ext.tarn.fr/ent/mandat-2020-2022/>

AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Eradiation de la pauvreté

Aide aux familles modestes pour l'accès à la restauration scolaire
Kit collégien : sac à dos tissu, dictionnaire et calculatrice offerts à chaque élève de 6ème
Ouverture à tous et incitation aux activités culturelles et sportives, Education Artistique et Culturelle dans les collèges (levier de lutte contre la pauvreté)



Lutte contre la faim

Restauration scolaire : aide aux familles modestes, promotion du bien-manger, répondre aux besoins nutritionnels des adolescents



Accès à la santé

Éliminer les contenants en plastique en contact avec l'alimentation en restauration scolaire
Construction des collèges : fin de l'utilisation des contenants et d'une très grosse part des ustensiles en plastique pour la préparation des repas
Accompagnement des collèges, des bases de loisirs et du Foyer Départemental de l'Enfance, à la mise en place ou la mise à jour de leurs Plan de maîtrise sanitaire permettant de produire des repas dans des conditions sanitaires optimales et de préserver la santé des jeunes des risques alimentaires
Soutien à l'achat de matériels de restauration préservant la santé des agents (matériel ergonomes, sécurisés, limitant le port des charges...)
Application des mesures sanitaires par les agents des collèges et recherche du SARS-COV2 par prélèvement de surfaces sur la ligne de self et dans les locaux du restaurant pour protéger les collégiens de la contamination de la COVID 19
Dotation de tous les agents de collèges d'équipements de protection individuelle (EPI)
Autodiagnostic qualité de l'air mis en place dans tous les collèges
Surveillance de la qualité de l'eau (intervention de PUBLIC-LABOS)
Santé des jeunes par le sport : chèques *Activités sportives*, *Bouges-toi !*, *pass'sport* inclus au chéquier collégien



Accès à une éducation de qualité

Organisation et financement des transports scolaires des élèves et étudiants handicapés
Assurer les conditions matérielles d'accessibilité sans discrimination (de handicap et de genre notamment), optimiser les conditions de sécurité
Enseignement artistique spécialisé à la portée du plus grand nombre (CMDT, ADDA, soutien aux projets EAC portés par les collèges)
Diffusion des œuvres de l'artothèque départementale dans les collèges
Conseil Départemental Jeunes pour l'engagement citoyen et la vie démocratique
Éducation au développement durable: animation du réseau Eco-Collèges 81



Egalité entre les sexes

Créer un environnement éducatif sans discrimination de genre
Efforts portés sur l'adaptation des vestiaires pour filles
Travaux de la commission du Conseil Départemental Jeunes sur l'égalité filles/garçons



Recours aux énergies renouvelables

Développement de la production et consommation d'énergies renouvelables: 3 raccordements à un réseau de chaleur, 1 chaufferie bois, installations photovoltaïques avec revente partielle (plan photovoltaïque dans les collèges publics)



Accès à des emplois décent

Activité économique locale induite par les travaux de construction, rénovation, entretien des collèges
Partenaires du chéquier collégien : 300 k€ par an injectés dans l'économie locale
Clauses sociales (insertion professionnelle, égalité Homme/Femme, protection sociale des travailleurs, ...) dans la commande publique relative à la construction et à la rénovation des collèges en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée (THEMELIA)
Respect de la charte ETHIBAT (collectivités locales-FFBTP) : lutte contre l'emploi illégal et pour l'emploi local
Actions de lutte contre le décrochage scolaire
Favoriser l'accès à l'emploi par la formation



Innovation et Infrastructures

Plan départemental du numérique des collèges (PDNC) : déploiement des technologies et usages du numérique
Déploiement et maintenance des Espaces Numériques de Travail (ENT)

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE



Réduction des Inégalités

Chéquier collégien : faciliter à tous sans discrimination l'intégration par le sport, la culture, les loisirs (aide au pouvoir d'achat des familles)



Ville et communautés durables

Soutien aux collèges pour l'achat de matériels de restauration durables
Réseau des principaux de collèges: ateliers thématiques et partages d'expériences, liens rural-urbain

Soutien aux réseaux d'écoles pour la vitalité scolaire des territoires
Chéquier collégien : favoriser les liens sociaux et économiques sur le territoire (répartition des prestataires et mobilité des bénéficiaires)

Construction de nouveaux collèges :

- Collège Thomas PESQUET à CASTRES, avec intégration environnementale du projet sur le territoire de la ville
- Collège de COUFFOULEUX pour l'Ouest Tarnais



Consommation et production durables

Lutte contre le gaspillage alimentaire : ajustement des quantités préparées et distribuées en fonction des plats, mise en place de cellules de refroidissement pour resservir le lendemain les restes non présentés aux convives, soutien à l'achat de matériels performants pour produire des repas de qualité et savoureux (fours basse température, sauteuses multifonctions, ...)

Commande publique responsable : déploiement dans les collèges de la plateforme AGRIOLOCAL (agrée par le Ministère de l'Agriculture) dédiée à l'achat public

Mise en place d'actions et d'outils dans les collèges pour **valoriser les déchets alimentaires** (dont compostage de masse dans 1 collège, compostage des épiluchures de cuisine dans 6 établissements)

Formation du personnel de cuisine en réponse aux exigences de la loi EGALIM (repas végétariens, ...)

Construction du collège THOMAS PESQUET de Castres : ossature bois avec du bois local certifié Massif-Central

Respect de la charte réduction des nuisances sur les chantiers de rénovation des collèges (bruits, déchets, stationnement, ...)



Lutte contre le changement climatique

Amélioration performance énergétique : volet rénovation thermique du PPIC, optimisation de l'exploitation des chaufferies, contrats de fourniture d'énergie avec intéressement aux économies (P1-P2-P3)



Paix, justice, institutions efficaces

Concertation des usagers et acteurs sur les projets de construction des collèges



Partenariats pour les ODD

Saisie d'opportunités de partenariats pour le développement durable dans le cadre du dispositif Eco-Collèges⁸¹

Soutien aux partenariats et mutualisations entre les établissements

Partenariats institutionnels avec État (Education Nationale)

Partenariats avec les collectivités locales (communes, EPCI) pour l'utilisation scolaire d'équipements sportifs ou culturels

Partenariats avec les prestataires du chéquier collégien (collèges, associations, entreprises, collectivités locales)

Partenariat avec le GIP PUBLIC-LABOS pour la maîtrise sanitaire

Partenariat avec l'association AGROPOINT pour le groupement de commandes

Partenariats institutionnels (Maisons des services publics, Mairies, Centres communaux d'actions sociales, points d'accueil numérique) pour les demandes dématérialisées de l'Aide à la Restauration Scolaire

PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES



Schémas directeurs et documents cadre

Plan départemental des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI)

Charte du randonneur motorisé responsable

Politique sportive rénovée du Département du Tarn (Mars 2019)

« Promouvoir les pratiques sportives et mettre le sport au service de notre territoire » (*le sport pour tous et le sport au service de l'animation, de l'attractivité et du rayonnement du Tarn*)

Tarn « Terre de jeux 2024 », labélisé en décembre 2019

Plan Tarn Jeunesse 2021-2025 : « Faire avec les jeunes, autant que pour les jeunes »

ET AGIR POUR LA JEUNESSE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Contribuer à l'accès aux activités physiques et sportives pour le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire
- ✓ Mettre le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement du Tarn
- ✓ Soutenir les acteurs départementaux et locaux œuvrant pour l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes



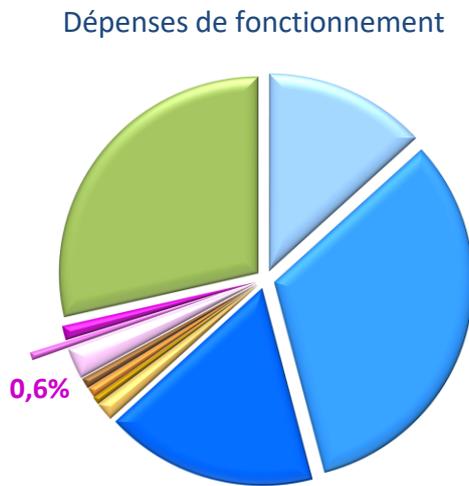
Repères

22 000 manifestations sportives habituellement organisées chaque année dans le Tarn,
43 jeunes sportifs parrainés par le Département en 2022 dont **10** sportifs de haut niveau « Club Tarn 2024 »,
47 comités sportifs conventionnés par le Département, adhérents au CDOS, qui représentent **1 300** clubs tarnais
2 880 équipements de pratiques sportives, y compris 597 sites et équipement de pleine nature

Dans les bases départementales en 2022

- 4 500** jeunes accueillis
- 14 000** pensions complètes vendues
- 362** journées d'activité (éducation à l'environnement, sports de nature)
- 6** séjours de vacances d'été fréquenté à 92% par des jeunes tarnais

Budget Primitif 2022
Répartition budgétaire par politique publique



Un Tarn sportif et culturel

Sport et culture, éléments d'intégration, de vie sociale et d'éducation

- ✓ Faire du Tarn le territoire de toutes les pratiques sportives
 - Soutenir les événements et équipements sportifs pour tous
 - Favoriser l'égal accès à la pratique sportive
- ✓ Ouvrir les jeunes tarnais sur le monde, développer les activités de plein air propices au sport et au « vivre ensemble », favoriser l'accès des publics éloignés aux loisirs éducatifs

Un Tarn dynamique et attractif

- ✓ Valoriser les atouts du Tarn, renforcer l'économie locale : développer le tourisme vert et les services associés, renforcer les liens entre les activités de pleine nature (randonnée, cheval, canoé, vélo...)
- ✓ Développer et relier l'offre touristique : sport bien-être, sport-santé et itinérance randonnée



PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES

FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Bases départementales de loisirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de nouvelles pratiques pour limiter l'usage de la climatisation et du chauffage - Optimiser l'occupation des locaux en période creuse <p>Plan Tarn à Vélo : préparation d'actions pour promouvoir les pratiques du vélo (sportive, sport-santé, jeunes, ...)</p>
	<p>Développement de parcours d'orientation à thèmes « Explorateurs du Tarn » dans la forêt départementale de SERENAC</p> <p>275 séances d'éducation à l'environnement (2 000 jeunes sensibilisés) sur les bases de loisirs départementales</p> <p>Inscription au PDESI (Plan départemental des espaces, sites et itinéraires de sports de nature) de 3 nouveaux sites de sports de nature, après analyse de leur intérêt, de leur gestion et de leur impact sur le milieu naturel : la base ULM de Couffouleux, la base ULM de Montans et le linéaire en canoë-kayak Trébas - Saint-Juéry de la moyenne vallée du Tarn.</p> <p>Implantation de ruches à la base départementale de SERENAC et développement d'activités de sensibilisation autour des abeilles et pollinisateurs</p>
	
	<p>Organisation des premiers week-ends relais (mensuels) pour un groupe d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance)</p> <p>Déploiement du dispositif #TKT JEGERE (bourse au projet de jeunes 11 à 21 ans) qui bénéficie du soutien départemental</p> <p>Lancement du dispositif « Jeune sapeur c'est permis ! » : 23 jeunes pompiers du Tarn, 9 filles et 14 garçons, bénéficiaire d'une aide de 520 € pour financer leur permis de conduire en compensation de leur engagement</p> <p>Poursuite du soutien aux sportifs Tarnais (parrainage sportif, Club Tarn 2024)</p>
	<p>Mise en œuvre de bonnes pratiques pour réduire la consommation de papier, favoriser les achats responsables notamment alimentaires sur les bases de loisirs départementales</p> <p>Rédaction du marché « denrées alimentaires » du Département par le Service jeunesse et sports afin de prendre en compte le critère environnemental ainsi que la dimension sociale de l'offre (nombre d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur)</p> <p>Renouvellement des actions éducatives des bases départementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la réduction des déchets et aux économies d'énergie - Lutte contre le gaspillage alimentaire - Fabrication et utilisation de produits d'entretien écologiques - Mise en valeur pédagogique des systèmes d'assainissement - Compostage et réduction des emballages - Séances d'éducation à l'environnement <p>Caravane du sport Tarnais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation de l'usage de bouteilles d'eau plastique et fourniture d'éco-cup spécifique à chaque participant - Limitation des impressions papiers (1 seule carte imprimée par étape en matière recyclable, en interne, mise à disposition de la carte au grand public via QR code)
	<p>Rencontres de la CDESI pour réactiver le réseau d'acteurs des sports de nature et stimuler les échanges : comités technique et une séance plénière</p> <p>Caravane du sport tarnais 2022 : organisation et déroulement des 16 étapes estivales de la Caravane du sport tarnais en concertation avec le CDOS, l'association des maires du Tarn et les comités et associations sportives et de jeunesse qui ont choisi de s'y impliquer</p> <p>Animation du Plan Tarn Jeunesse : état d'avancement des dispositifs en lien avec les partenaires jeunesse</p> <p>Lancement des « Jeudis de la Jeunesse », webinaires thématiques ouverts aux professionnels et acteurs jeunesse</p>

ET AGIR POUR LA JEUNESSE

PERSPECTIVES POUR 2023

<p>Bases Départementales de Loisirs</p> <ul style="list-style-type: none">- Renforcer la sensibilisation des publics à la lutte contre le changement climatique par des séances d'éducation à l'environnement (mobilité, déchets, énergie)- Accentuer les efforts sur les pratiques en faveur de la réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES, dont la relocalisation des achats sur le territoire pour limiter leur empreinte carbone	
<p>Développement de parcours d'orientation en forêt de Sivens, permettant de faire connaître la biodiversité et de diffuser des messages de sensibilisation au respect du vivant, à la lutte contre l'érosion des espèces.</p>	
<p>Lancement du dispositif BOUSSOLE DES JEUNES soutenu par le département: service numérique à destination des 15-30 ans qui recense et explique les services mobilisables à l'échelle d'un territoire (entretien d'embauche, obtenir son permis de conduire à moindre coût, financer sa formation, alléger son loyer, obtenir un garant, ne pas avancer des frais de santé etc.)</p>	
<p>Développement des week-ends relais (mensuels) pour les enfants confiés à l'ASE Développement des dispositifs #TKT JEGERE et « Jeune sapeur c'est permis ! » Poursuite et développement du soutien aux sportifs Tarnais à l'aube des Jeux de Paris 2024 Promotion et diffusion de l'offre de séjours des bases départementales de loisirs pour toucher un public local plus large</p>	
<p>Mise en place d'une charte des bonnes pratiques « eco-responsables » dans les manifestations associatives (sport et jeunesse...), dont le respect conditionnera l'aide départementale. Intervention de jeunes services civiques pour la diffusion de bonnes pratiques dans les manifestations sportives et sur des sites de sports de nature</p> <p>Mise en œuvre du nouveau marché alimentaire Pour les bases départementales, mise en place d'un responsable des achats alimentaires (non couverts par le marché) afin de favoriser la production locale, le respect de la saisonnalité des produits...</p> <p>Développement des bonnes pratiques de consommation (alimentation, énergie,...) dans les bases de loisirs départementales</p>	
<p>Gestion concertée des sites de sports de nature dans le cadre de la CDESI, accompagnement partenarial Caravane du sport tarnais 2023 : organisation et mise en œuvre des étapes de la 3^{ème} édition de la Caravane du sport tarnais, en concertation avec le CDOS, l'association des maires et les comités et associations sportives et de jeunesse Déploiement des « Judis de la jeunesse »</p>	

ET AGIR POUR LA JEUNESSE

FOCUS

Les Jeudis de la Jeunesse

L'action départementale en faveur des jeunes et la déclinaison de politiques jeunesse sur les territoires reposent sur une meilleure connaissance et une plus grande lisibilité des multiples interventions en direction des jeunes.

Ces actions aussi diverses qu'éparses sur les territoires, portées et mises en œuvre par de nombreux acteurs publics et associatifs, départementaux ou locaux, méritent d'être articulées et mises en cohérence au bénéfice de la jeunesse.

Dans cette intention, le Département a lancé en 2022 le nouveau dispositif « **Les Jeudis de la Jeunesse** » qui combine apport et échanges sur ce qui est déployé pour les jeunes dans le Tarn.

Né d'un partenariat étroit avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn (DSDEN81), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'Association Départementale des maires et des Elus locaux du Tarn (ADMT) et l'Information Jeunesse Tarn, il propose **un jeudi par mois de 13h à 14h un webinaire** sur une thématique jeunesse : service civique, logement, citoyenneté, appels à projets, ...

Simple et facile d'accès, ces webinaires sont gratuits et ouverts à tous les acteurs œuvrant pour la jeunesse dans le Tarn : professionnels, institutionnels, élus locaux et agents territoriaux en charge des politiques en direction des jeunes, ... la cible se doit d'être très large.

Dès le lendemain, chaque Webinaire est rendu disponible en replay sur la page dédiée du site du Département du Tarn.

Lancé en septembre, quatre webinaires ont déjà eu lieu :

- « Service Civique – Corps Européen de solidarité », le 22 septembre a réuni 24 participants,
- « Point Accueil Ecoute Jeune et Maison des Ados », le 20 octobre a réuni 22 participants,
- « Logement Jeunes », le 17 novembre a réuni 18 participants,
- « Insertion professionnelle des jeunes », le 15 décembre recense 14 participants.

Le format court et interactif, comme l'intérêt de ces premiers contenus ont été plébiscités par les participants qui peu à peu se multiplient : apport d'informations simples et concrètes, partage d'expériences, accès à des ressources documentaires. Basé sur les technologies numériques, le dispositif allie gain de temps, gain de déplacements, sans se priver d'échanges de qualité ; un plus pour la planète et pour le bien-être que personne ne renie.

L'expérience est concluante et ces conférences interactives en ligne doivent encore conquérir leur public. Elles participent activement à la dynamique du réseau d'acteurs porté par les partenaires du PLAN TARN JEUNESSE.



PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Eradiation de la pauvreté

Donner les moyens aux plus défavorisés d'accéder aux sports, en particulier avec le chèque collégien qui vient en soutien au pouvoir d'achat des familles, et en soutien à l'économie locale)

Mobilisation d'aides financières (VACAF, Colos apprenantes) pour permettre l'accès des plus vulnérables aux séjours des bases départementales



Lutte contre la faim

Repas diversifiés de qualité sur les bases départementales de loisirs



Accès à la santé

Éducation par le sport pour lutter contre les conduites addictives, sans se limiter au dopage.

Améliorer la santé par le sport

Les événements sportifs et les champions sportifs tarnais véhiculent des messages de prévention santé par la pratique sportive



Accès à une éducation de qualité

Soutien au sport scolaire (UNSS) et aux équipements sportifs scolaires

Critères éducatifs dans les conventions d'objectifs passées avec les clubs et comités : valeurs de respect dans le sport, pratiques responsables, formation des jeunes

Bases départementales : programmes éducatifs environnement, sports de nature et citoyenneté-vivre ensemble, classes vertes, inclusion sociale d'enfants confiés à l'ASE



Egalité entre les sexes

Encourager les femmes et filles à la pratique sportive, l'égalité filles-garçons dans les mouvements de jeunesse

Encourager les femmes à s'engager dans la gestion des comités sportifs

CDJ : éducation à l'engagement dans la vie publique et travaux de la commission du CDJ sur l'égalité filles/garçons

Parité prévue dans le règlement des parrainages sportifs

Favoriser l'égalité entre hommes et femmes dans les pratiques sportives

Bases départementales : vigilance sur non-discrimination filles-garçons dans les activités et la vie de groupe



Accès à l'eau salubre et à l'assainissement

Limitier les impacts des pratiques de sports de nature sur les écosystèmes, en conciliant notamment les différents usages de la ressource en eau



Accès à des emplois décent

Emplois induits par le développement des pratiques sportives (éducateurs sportifs de territoire, cadres sportifs départementaux) et par l'activité des bases départementales

Soutien aux comités et clubs pour l'emploi de jeunes (Service civique, emplois aidés) permet une expérience de travail dans le mouvement sportif qui favorise ensuite l'accès à l'emploi

Tourisme durable : mise en valeur du patrimoine naturel avec maintien et création d'emplois (activités touristiques de loisirs sportifs), encourager les collaborations entre bénévoles et professionnels pour promouvoir les activités de pleine nature Les manifestations de haut niveau et l'excellence sportive comme vecteurs d'image de la qualité et du dynamisme des territoires, de notoriété touristique, d'activité économique locale



Innovation et Infrastructures

Construction et réhabilitation d'équipements sportifs de qualité, de proximité, accessibles à tous

ET AGIR POUR LA JEUNESSE



Réduction des Inégalités

L'activité sportive associative encouragée par le Département et les séjours des bases départementales accessibles à tous, favorisent l'intégration sociale, notamment par la mixité des publics.

Conventionnement avec les associations sportives: reconnaissance de leur savoir-faire au service des territoires en carence d'activités sportives

Politique tarifaire des bases départementales pour des séjours financièrement accessibles, chèque réduction séjour du chéquier collégien

Dispositif de soutien aux jeunes sapeurs-pompiers pour passer le permis (aide financière)



Ville et communautés durables

Gestion des bases départementales de loisirs, soutien aux bases de plein air

Structuration des sites de sports de nature via le PDESI

Maillage territorial d'équipements sportifs

Collaborations territoriales pour développer les pratiques, accueillir les manifestations sportives

Permettre un accès sécurisé des publics aux espaces naturels ruraux où sont implantées les bases départementales et favoriser une approche globale et territorialisée de ces sites



Consommation et production durables

Actions éducatives des bases départementales :

- Mise en valeur pédagogique des systèmes épuratoires d'assainissement
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Fabrication et utilisation de produits d'entretien écologiques
- Compostage et réduction des emballages
- Parcours pédagogiques environnementaux

"Bonus financiers" dans les conventions avec les comités et clubs lorsqu'ils mettent en œuvre des mesures de prévention-réduction des déchets

Actions de sensibilisation au DD des comités, clubs et associations sportives en s'appuyant sur le CDOS : événements et manifestations sportives écoresponsables (déchets, énergies, consommables), prescriptions en direction des familles

Évaluation de l'état initial (notamment environnemental) des sites de sports de nature candidats à l'inscription au PDESI et suivi régulier (fréquentation, entretien)



Lutte contre le changement climatique

Bases départementales de loisirs : action pédagogique intégrée pour réduire les émissions de GES (mobilité, déchets, énergie)



Vie terrestre

Préserver les écosystèmes sur les sites de pratique sportive de pleine nature.

Répertorier et protéger les espèces menacées par les activités sportives de pleine nature

Planifier l'ouverture et le développement de sites de pratique sportive en pleine nature en intégrant les critères d'impact environnemental (écosystèmes, biodiversité)

Activités sportives et de loisirs en compatibilité avec les milieux environnant les bases départementales (forêt, milieux aquatiques)



Paix, justice, institutions efficaces

Réduction de la violence par le sport et l'éducation au vivre ensemble

Soutien aux mouvements de jeunesse : vigilance sur la maltraitance des enfants, implication dans les valeurs de citoyenneté, de respect des droits de l'enfant, des droits à l'information et au respect des libertés

Faciliter l'accès aux loisirs aux publics en précarité



Partenariats pour les ODD

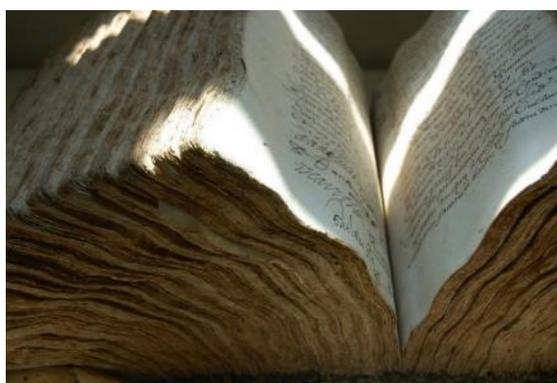
Forts partenariats multi acteurs dans le monde sportif

Gestion des bases départementales de loisirs : développement de partenariats avec les acteurs locaux du territoire

Transversalité et partenariats multi-acteurs pour l'organisation de manifestations sportives

Gouvernance de la CDESI et du PDESI : concertation et coopération des acteurs dans une approche multidimensionnelle (sport, environnement, territoires, tourisme, ...)

FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma départemental de développement de l'Occitan 2019-2025

Schéma de développement des enseignements artistiques

Schéma départemental de développement de la lecture publique 2015-2025

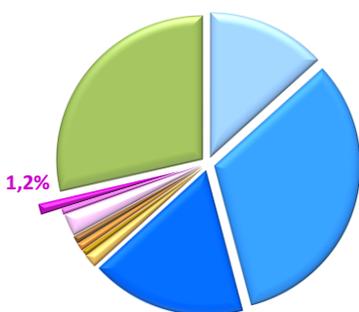
VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Accompagner le développement culturel sur l'ensemble du territoire tarnais et favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre
 - Structurer une politique culturelle avec les acteurs culturels du territoire pour donner accès à une offre culturelle de proximité et de qualité, particulièrement aux jeunes
 - Permettre l'accès à un service de lecture publique de proximité et de qualité
- ✓ Rendre accessible le patrimoine tarnais au plus grand nombre
 - Assurer la gestion et la valorisation des archives du territoire tarnais ; inventorier, conserver, promouvoir le patrimoine tarnais
 - Gérer et développer les musées départementaux ; soutenir les musées et espaces d'interprétation tarnais

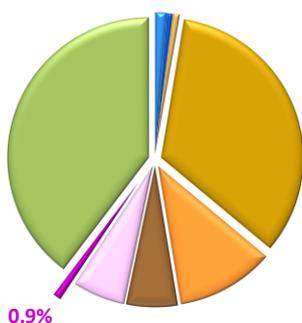


Dépenses de fonctionnement



Budget Primitif 2022
Répartition budgétaire par politique publique

Dépenses d'investissement



Repères

5 sites et objets du Tarn classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO

3 musées départementaux, gratuits pour les collégiens tarnais

Médiathèque Départementale du Tarn

286 400 documents détenus et plus de

168 000 en prêt dans le réseau départemental

de **64** bibliothèques et médiathèques

Service des Archives Départementales en 2021:

2 234 séances **et 614** lecteurs en salle de

lecture, **445 554** visites sur le site internet,

2 267 894 pages vues

2200 élèves scolarisés sur les **15** antennes du Conservatoire de Musique et de danse du Tarn

Un Tarn culturel

- ✓ Reconnaître et soutenir la culture sous toutes ses formes et pour tous
 - Accompagner l'émergence de nouvelles formes et pratiques culturelles
 - Toucher tous les publics et notamment les jeunes
 - Mobiliser et valoriser la ressource occitane

Une vie familiale et citoyenne épanouie

- ✓ Ouvrir les jeunes tarnais sur le monde
 - Développer l'accès à la culture pour tous



FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET

FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Acculturation et mise en place d'un système d'archivage électronique au sein de la Collectivité départementale, en lien avec la DSI : outre l'encadrement des données, l'enjeu est de contribuer au numérique responsable et développement durable (juste traitement, suppression des doublons des données et documents, etc.)</p>
	<p>Château-musée du CAYLA</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation d'une soirée-débat grand public autour de la projection du film « Quand les tomates rencontrent Wagner » sur le thème de la nécessité de s'adapter en temps de crise et de repenser son rapport à la terre (en partenariat avec l'association « Film, Recherche et Développement Durable » (FRéDD)).- Proposition de promenades thématiques sur le domaine du Cayla sur les thèmes des oiseaux ou des espaces sensibles (partenariats LPO et CPIE)
	<p>Archives départementales L'emploi d'un agent en service civique de novembre 2021 à juin 2022 a permis d'investir le champ de la médiation culturelle envers les aînés placés en institution (EHPAD, foyers de vie...) et ainsi participer à l'apport de la culture en milieu rural et de participer au désenclavement culturel des territoires</p> <p>Organisation de 3 manifestations autour de LOUIS CROS, instituteur, peintre, photographe et cinéaste tarnais, 3 réalisations sur 3 lieux significatifs de son parcours, en lien avec les ressources du territoire, sa famille et la Cinémathèque de Toulouse :</p> <ul style="list-style-type: none">- Louis Cros Cinéaste, à Lautrec (18 au 25 juin 2022)- Louis Cros photographe à l'hôtel REYNES d'Albi (juillet-août 2022)- Louis Cros peintre au Centre d'interprétation des mégalithes à MURAT-SUR-VEBRE (14 mai au 16 octobre) <p>Musée départemental du Textile Résidence de la compagnie théâtrale « En cours de route » pour la construction d'un projet autour de la transmission de la couture (rencontre entre collégiens et résidents de la maison de retraite, collecte de témoignages oraux, conception de silhouette brodée et écriture d'un spectacle)</p> <p>Château-musée du Cayla Animation d'un projet de co-construction de l'exposition « Rêves de musée » (22 juin au 6 novembre 2022) par et pour les enfants avec la compagnie artistique professionnelle « SPUTNIK » qui est intervenue en milieu scolaire et au Foyer de l'enfance (plus de 70 enfants). Par cette riche expérience, les jeunes ont pu s'approprier le territoire culturel, questionner leurs envies, leurs pratiques en réinventant l'espace d'un musée</p> <p>Journées « culture/insertion » organisées, en co-construction avec le Service Insertion Professionnelle du Département : quatre journées alliant découverte culturelle (visite des expositions, diaporama d'histoire de l'art) et ateliers de paroles autour du thème de l'insertion ont été proposées à une centaine d'adultes et de jeunes</p> <p>Ateliers artistiques plastiques et recueil de la parole auprès de détenus de la maison d'arrêt d'Albi ont été mené en juillet 2022, en partenariat avec le Centre d'art contemporain Le LAIT. Autour du thème 2022 de l'Enfance, durant une semaine les détenus ont créé leur habitat rêvé ; un podcast sera diffusé fin 2022</p> <p>Organisation de la 3^{ème} édition du festival « Un été dans le Tarn » : programmation éclectique et accessible à tous, dans différents lieux du département, souvent éloignés des lieux traditionnels de culture</p> <p>Nouvelle appellation pour la Scène nationale Albi – Tarn, marquant la volonté de décentraliser les spectacles au plus près des territoires et des populations et d'utiliser au mieux les équipements culturels des communes et des intercommunalités</p>

VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

PERSPECTIVES POUR 2023



Développement des **promenades thématiques naturalistes sur le domaine du CAYLA** sur le thème des oiseaux ou des espaces sensibles (partenariats LPO et CPIE).



Organisation de journées « culture et insertion » dans les musées
Organisation de la **4^{ème} édition du festival « Un été dans le Tarn »** : programmation éclectique et accessible à tous, dans différents lieux du département, souvent éloignés des lieux traditionnels de culture



FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET

FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Conservation du patrimoine Création de l'exposition itinérante « TARN, TERRE DE JEUNES » mettant en avant des jeunes ou/et groupes de jeunes pour leur investissement citoyen, sportif ou culturel (série de 15 panneaux photographiques mis à disposition des acteurs jeunesse et culture)</p> <p>Implantation d'une exposition au cœur de la cité minière des HOMPS (CAGNAC-les-MINES): 10 panneaux illustrés racontent la naissance de la cité.</p> <p>Lecture publique Maintien des 6 ressources numériques à destination des Tarnais, communication relayée par les conseillers numériques et les bibliothécaires du réseau Reprise post-COVID de la desserte documentaire : accueils, navettes et tournées</p> <p>Archives départementales</p> <ul style="list-style-type: none">- Participation au projet d'ouverture d'un musée éphémère en prison, à l'Etablissement pour mineurs de Lavour ; dans le cadre des actions de médiation engagées avec cet établissement- Engagement du service auprès de l'AFPA d'Albi (Association pour la formation professionnelle adultes), dans le cadre du dispositif « promotion 16-18 » (programme national de 4 mois proposé en AFPA à des jeunes de 16 à 18 ans en décrochage scolaire pour les accompagner dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle)- 2 sessions de formation à la langue des signes pour presque la moitié du service (20 agents) <p>Renouvellement de la convention « Tarn éducation culture » entre le Département et la DSDEN81 ainsi que des conventions danse, cinéma, arts visuels, théâtre, sciences et technologie</p>
	
	<p>Archives départementales Projet de mise en œuvre d'une salle de lecture adaptée au monde actuel et aux usages contemporains, dans une logique de tiers-lieu. Afin de déterminer les changements à apporter et les outils à acquérir (solutions logicielles de type GENIALLY):</p> <ul style="list-style-type: none">- Démarche de concertation des usagers (création d'un comité des lecteurs)- Formations des usagers et agents- Interactions croissantes avec les publics (conférences et médiations renouvelées y compris numériques via des webinaires) <p>La saison culturelle départementale en 2022 sur le thème de l'ENFANCE : portée par le service de la Conservation, elle a associé 50 partenaires territoriaux pour décliner 150 dates et rendez-vous (conférences, ateliers, expositions...) sur l'ensemble du Tarn.</p> <p>Les demandes de subventions d'organismes et associations culturelles intègrent désormais la dimension d'éco-responsabilité prise en compte dans l'instruction de la demande :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'organisation de <i>Manifestations écoresponsable</i>, est à détailler dans le dossier- Les actions et mesures mises en place dans l'organisation de leurs activités, dans une perspective de développement durable sont à citer <p>Participation à la collecte de matériel de conditionnement et de conservation organisée au bénéfice des sites patrimoniaux ukrainiens, à l'appel du réseau international de professionnels de musées : les musées départementaux et les Archives départementales ont cédé une partie de leur stock à ce profit</p>



VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

PERSPECTIVES POUR 2023

Programmation **d'évènements festifs et culturels** dans l'enceinte des trois musées départementaux

Lecture publique

Maintien des 6 ressources numériques à destination des Tarnais

Mise en place dans les bibliothèques du réseau des éditions jeunesse accessible et les Facile à Lire

2^{ème} édition du **dispositif « Les musiques de nos vies »**, consistant à collecter des témoignages auprès de résidents en EHPAD

Poursuite du **projet ECLIPSE** et des interventions théâtrales auprès de résidents en structures médico-sociales

Artothèque départementale : prêts d'œuvres contemporaines permettant leur compréhension grâce à une médiation adaptée



Tenue d'ateliers menés par des artisans sur la **transmission des savoir-faire** (tailleur de pierre, plumassier...)

Exposition sur les métiers ancestraux à partir des collections du château-musée du CAYLA avec un axe de réflexion sur la consommation moderne (remplacer au lieu de réparer)



Saison culturelle 2023 sur le thème « **D'hier à demain : la transmission du patrimoine** » (titre provisoire) : mobilisation des services culturels de la collectivité, des partenaires et des professionnels (artisans d'art, restaurateurs du patrimoine, compagnons...)



FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET

FOCUS

L'accès aux pratiques artistiques et culturelles est un droit pour tous !

Le Département soutien la médiation artistique mise en œuvre par L'Association Départementale pour le Développement des Arts du Tarn (ADDA) aux côtés de structures et partenaires institutionnels en direction de publics éloignés que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques.

En 2022 est né entre l'AGAPEI (AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap), qui accompagne les personnes déficientes intellectuelles au quotidien, et l'ADDA le projet artistique participatif et inclusif baptisé **ECLIPSE**, qui fait écho aux difficultés d'isolement qu'ont rencontré les personnes handicapées pendant les périodes de confinement COVID.

Six structure médico-sociales du territoire (Foyers de vie, Maison d'Accueil Spécialisé, Institut médico-éducatif) se sont mobilisées au côté d'acteurs professionnels du monde artistique et culturel de leur territoire. Pendant toute l'année en atelier et en résidence à la Maison de la Musique de Cap Découverte, 60 de leurs résidents sont devenus acteurs et danseurs, aux côtés de 4 comédiens professionnels et d'un chorégraphe.

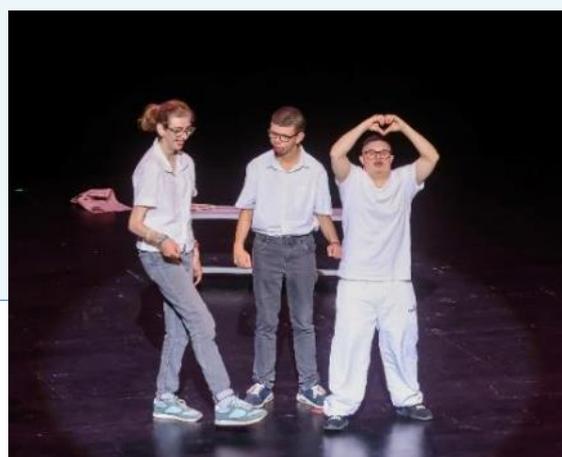
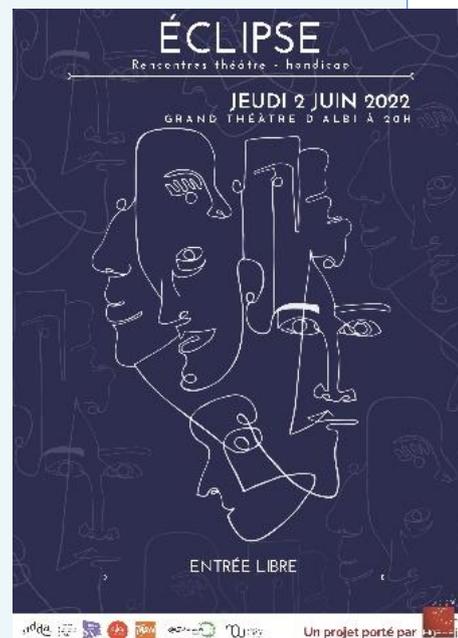
Ils ont questionné leur place dans la société : « visible » ou « Invisible » ? « Essentiel » ou « Non essentiel » ? L'ombre et la lumière ? « Et toi, t'étais où » ?

Au fil des mois de répétitions, de multiples talents ont surgi.

Six pièces et six vidéos sont nées de ce cheminement artistique soutenu aussi par le personnel accompagnant des structures partenaires. ECLIPSE a pris la forme d'une rencontre théâtre-handicap accueillie le 2 juin 2022 au grand Théâtre par la Scène nationale d'ALBI.

Au travers de ce travail artistique jeunes et moins jeunes ont découvert une nouvelle façon de s'épanouir. Les "invisibles" de l'AGAPEI joints aux "non essentiels" de la culture, ont fait la démonstration d'une société solidaire et inclusive où la culture est essentielle pour tous et partout.

Cette aventure humaine illustre la richesse de la médiation artistique pour améliorer le vivre ensemble.



VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

LES MUSIQUES DE NOS VIES



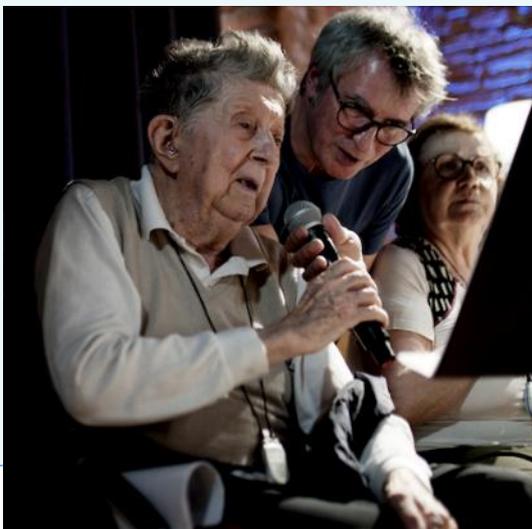
Ce projet culturel partenarial initié en 2021-2022 s'inscrit dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie par le développement de projets culturels, soutenu par le Département, la DRAC et l'ARS. Des binômes de musiciens et comédiens sont amenés depuis l'automne 2021 à rencontrer les résidents de plusieurs EHPAD du département, pour collecter les musiques et les sons qui ont jalonné leurs vies. Les objectifs ? Lutter contre l'isolement social, prévenir les pertes d'autonomie évitables, développer une pratique artistique et culturelle au sein des établissements, fédérer un ensemble de structures autour d'un projet commun. Porté par 'ADDA du Tarn et l'UDEPA 81 il est soutenu par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.



Cette aventure menée avec 5 établissements a donné lieu au printemps 2022 à la mise en scène de 5 spectacles de restitution musicale et théâtrale avec l'implication des résidents, spectacles ouverts à tous.

« **Parlez-moi d'amour** » le 31 mars à Saint-Pierre-de-Trivisy, « **Notre bal sous les tonnelles** », le 10 avril à Mazamet, « **Une jornada a la Sacaradela** » le 28 avril à Burlats, « **Je viens te chanter la ballade** » le 12 mai à Albi, « **Au carrefour de la Danse !** » le 15 mai à Réalmont.

Fort du succès de cette première session culturelle 5 nouveaux EHPAD tentent l'expérience à l'automne 2022 avec la promesse de 5 spectacles de restitution entre mars et mai 2023



FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Lutte contre la faim

Par l'action culturelle, promouvoir les liens entre une bonne nutrition (cible 2-2), une production alimentaire locale (2-3 et 2-4), la préservation de la biodiversité (2-5)



Accès à une éducation de qualité

Enseignement artistique spécialisé à la portée de tous (CMDT, ADDA)
L'éducation artistique et culturelle (EAC) dans les collèges permet une ouverture au monde, une approche de la diversité culturelle, une contribution au développement durable

Médiation culturelle scolaire (atelier presse et citoyenneté, atelier énergies et patrimoine minier) et grand public (ateliers écritures poétiques)

Accessibilité aux publics en situation de handicap au Musée du Textile (labélisé mental, visuel, moteur)

Lecture publique :

- Éducation préscolaire avec la petite enfance (formations à destination des professionnelles petite enfance et des professionnels de la lecture publique, conception et diffusion de maquettes et outils de médiation)
- Dans les collèges, mise à disposition des CDI d'outils, interventions de médiation dans les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC)
- Diffusion de ressources éducatives (surtout numériques) dédiées aux apprentissages (livres en ligne, soutien scolaire, développement personnel, langues, VOD)
- Assurer l'égalité d'accès à la lecture par le réseau de proximité, par la diversité documentaire et des dispositifs pour des publics différenciés, par l'accessibilité des ouvrages et des fonds aux publics en difficulté de lecture (braille, large vision, collection DYS)
- éducation au développement durable : malles pédagogiques à thèmes environnementaux, outils d'animation sur la non-violence



Egalité entre les sexes

Outils d'animation proposés par la médiathèque départementale dans les bibliothèques et les écoles sur le thème de l'égalité H/F



Recours aux énergies renouvelables

Ateliers pédagogiques autour des énergies au Musée-mine départemental



Accès à des emplois décent

Tourisme durable : accès à des lieux de mémoire industrielle et rurale



Réduction des Inégalités

Promouvoir la culture comme levier d'intégration sociale et d'accès à l'autonomie
Territorialisation de la politique culturelle pour une plus grande égalité d'accès à une offre de qualité

Mettre les musées départementaux à portée de tous les publics et aller chercher les publics "éloignés", quelles que soient les raisons de l'éloignement (géographique, sociales, physiques, ...)

Pour un égal accès de tous à la culture et au patrimoine :

- Implantation des trois musées départementaux en zone rurale
- Musées hors les murs : programmations itinérantes déployées dans les communes
- Porter la lecture publique vers les publics empêchés: EHPAD, prisons
- Soutenir l'action culturelle dans un réseau de bibliothèques à majorité rurales

VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

Protection du patrimoine culturel tarnais dans les 3 musées départementaux : culture occitane, savoir-faire industriels et ruraux
Prestation d'ingénierie territoriale en appui aux communes pour rénover et labéliser des éléments patrimoniaux locaux
Développer les pratiques amateurs
Mettre la diffusion culturelle de qualité au service du développement territorial
Musées labélisés pour l'accueil de publics handicapés (mental, visuel, moteur)



Ville et communautés durables

Médiation culturelle avec une approche territoriale pour favoriser l'élargissement et la mixité des publics, les échanges entre territoires
Fond d'ouvrages et mallettes pédagogiques sur l'Occitan, collaboration avec le CIRDOC (Centre International de Recherche et de Documentation Occitanes)
Prestation en ingénierie en appui aux communes et EPCI pour l'aménagement, la gestion de leur bibliothèque et l'action culturelle
Desserte du bibliobus au cœur des territoires
Manifestations gratuites reconduites annuellement sur le Département : « Chantons sous les toits des médiathèques », rencontres d'auteurs de polars, « Contes en balade », « Mois du Film documentaire »



Consommation et production durables

Création d'un potager au Château-musée du CAYLA
Programmation culturelle 2021 MIAM sur le thème de l'alimentation
Désherbage annuel des collections de la médiathèque départementale : dons et vente pour une seconde vie



Lutte contre le changement climatique

L'optimisation de la desserte du réseau des bibliothèques et la dématérialisation permettent de limiter les déplacements et les émissions de GES qu'ils induisent

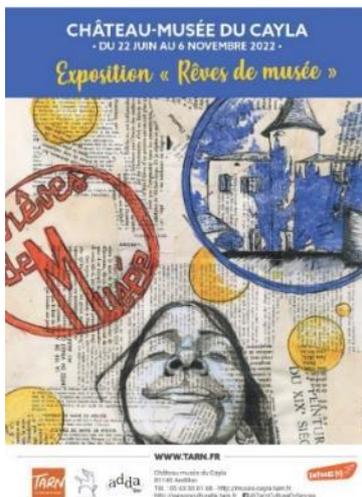


Partenariats pour les ODD

Partenariat territorial avec les associations, les collectivités locales, les acteurs économiques culturels (organismes, exploitants de lieux culturels)
Partenariats et coopérations multi-acteurs (collectivités, artistes et associations du territoire) sur la programmation et l'animation de la saison culturelle départementale annuelle
Participation à l'Observatoire des publics (CDT et Région) : recueil de questionnaires auprès des visiteurs des musées avec grille d'analyse commune sur les sites et la programmation culturelle. Les résultats sont partagés avec le CDT, la CCI (fréquentations, CA, boutique) sur ACTISCOPE
La dynamique du réseau public des bibliothèques repose sur les partenariats multi acteurs culturels et pluridisciplinaires (éducation, social, médico-social, patrimoine, ...)

SAISON CULTURELLE TARN 2022

ENFANCE(S)



UN DEPARTEMENT



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma directeur de l'immobilier départemental
Agenda d'accessibilité programmé Ad'AP
Schéma directeur des systèmes d'information
Plan de formation
Document Unique pour la prévention des risques professionnels
Charte de la participation citoyenne
Charte de l'accueil des usagers
Guide de l'entretien durable des routes du Département du Tarn
Plan de prévention des déchets routiers
Guide des procédures internes
Lignes Directrices de Gestion relatives au déroulement de carrière des agents (1^{er} volet), relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources humaines pour la période du 1/04/2022 au 31/12/2024 (2nd volet)

Repères

147 marchés passés en 2021

2243 agents au 31-12-2020, (*Rapport Social Unique 2020*)

59% des emplois occupés par des femmes (*Rapport Social Unique 2020*)

1650 ETP en 2021

6,79% taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap, supérieur au seuil légal de 6% (*taux légal déclaré au Fonds d'insertion pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique*)

48 ans, âge moyen des agents

1040 agents adhérents au contrat collectif prévoyance pour l'année 2022

300 000 m² de bâtiments exploités sur **155** sites, dont **31** collèges

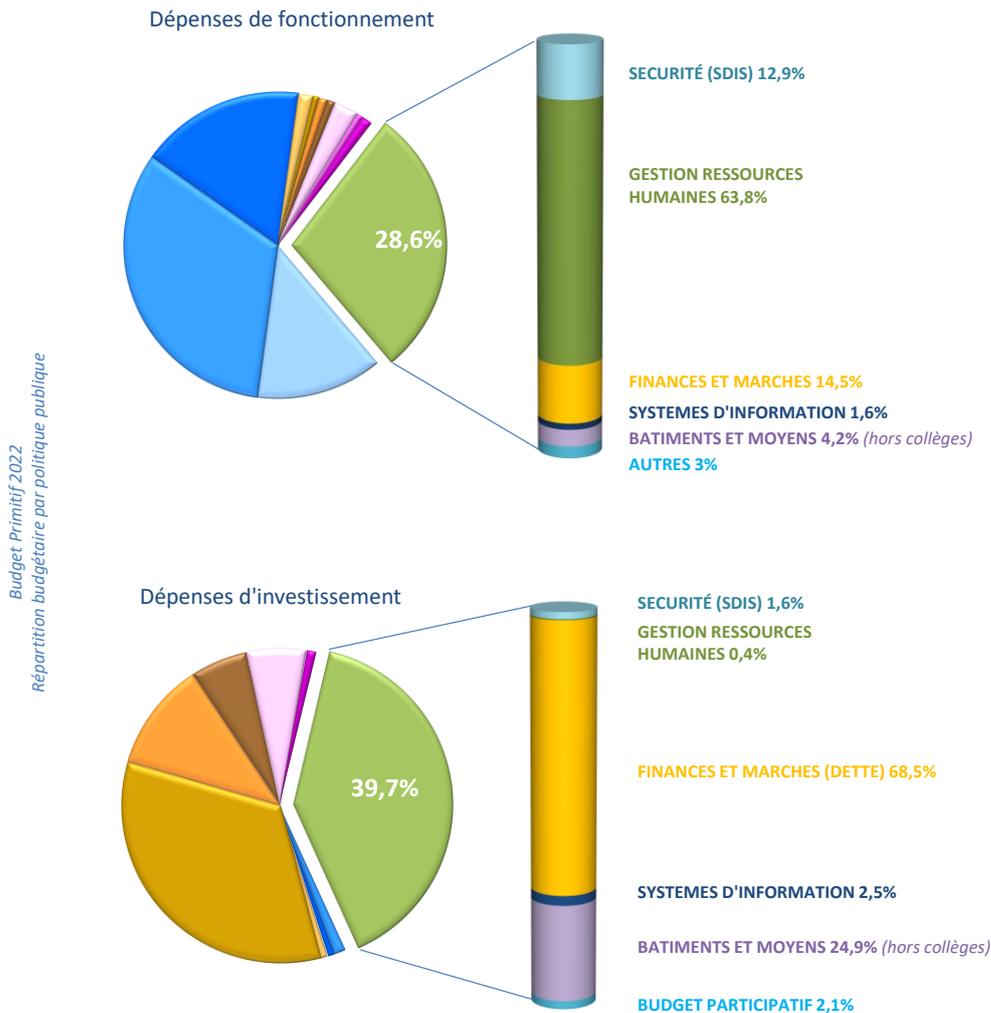
4000 Ha de dépendances vertes routières entretenues



RESPONSABLE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Gérer les finances et les marchés
- ✓ Gérer, moderniser le système d'information,
- ✓ Gérer les ressources humaines
- ✓ Gérer les moyens des services, maintenir et adapter le patrimoine foncier et immobilier départemental selon les principes de développement durable
- ✓ Assurer la sécurité juridique des actes et la vie de l'assemblée départementale
- ✓ Favoriser et développer la participation citoyenne sur le Département du Tarn
- ✓ Favoriser la protection des tarnais et des tarnaises : le SDIS
- ✓ Piloter, évaluer les politiques départementales et les orienter vers le développement durable



Un cadre de vie préservé

- ✓ Agir en faveur de la transition énergétique et écologique
 - Améliorer la performance énergétique et promouvoir le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti de la collectivité
 - Engager une lutte contre les perturbateurs endocriniens

Un Tarn au service des solidarités humaines et territoriales

- ✓ Garantir un service départemental accessible et accueillant
- ✓ Proposer une offre de services enrichie en exploitant l'outil numérique

Une économie inventive et renouvelée

- ✓ Développer le télétravail
- ✓ Rapprocher les citoyens et les services publics par des formes de participations au service du lien social, d'une économie de la coopération et de la proximité



FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Equipements de nombreuses salles de réunion avec des systèmes de visioconférence pour limiter les déplacements, favoriser le télétravail, protéger la santé des agents et des usagers</p> <p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipement de plusieurs sites en supervision pour le suivi et le pilotage des installations techniques (dont la Maison du Département PORTAL) - Poursuite des études de maîtrise d'œuvre sur l'opération de rénovation énergétique de l'Hôtel du Département et réalisation des travaux d'étanchéité de ce bâtiment - Poursuite des audits pour le respect du décret tertiaire et organisation d'une réunion technique de direction générale pour l'élaboration du Schéma Directeur de l'Energie (22 septembre 2022) - Achat de 2 véhicules électriques - Achat de 4 vélos électriques <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déploiement du télétravail de droit commun et actualisation de la charte du télétravail
	<p>Ressources humaines</p> <p>Poursuite en 2022 des actions de formations ciblées espèces envahissantes et diagnostics phytosanitaire</p>
	<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconduction du plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et mise en place de quatre nouvelles actions - Mise en place de formations égalité F/H – comportements sexistes au travail - Diffusion de la newsletter interne « l'instant RH » : rendre plus fluide et accessible les grands sujets d'actualités de la gestion des ressources humaines - Organisation de la cérémonie des médailles du travail pour renforcer le sentiment d'appartenance à un collectif - Poursuite de la politique de recrutement en faveur de la jeunesse par le recours à des services civiques, des stages et des apprentissages notamment pour les métiers en tension
	<p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes sur l'accessibilité du site MALROUX à CASTRES - Etudes sur l'accessibilité du musée-mine à CAGNAC-LES-MINES - Approvisionnement en bouteilles d'eau pour les Maisons de Département et les centres d'exploitation routière - Poursuite des travaux de rénovation des centres d'exploitation <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de l'indemnité relative au télétravail (2,50€/jour/agent). - Revalorisation salariale des agents de catégorie C et B : grilles indiciaires et bonification d'ancienneté - Revalorisation du SMIC pour les premiers échelons de catégories B et C - Revalorisation des salaires des travailleurs sociaux via un complément de traitement indiciaire - Octroi d'une prime « inflation » de 100 € - Bilan et réexamen du régime indemnitaire (RIFSEEP) - Mise en place d'un plan annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail : <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'un plan de lutte contre l'usure professionnelle 2. Renforcement de la démarche de formation « prévention des risques et sécurité au travail » - Poursuite de la démarche managériale engagée en 2018

Campagne de sensibilisation des agents à la **sobriété numérique** pour limiter l'empreinte carbone de la collectivité.

Batiments



- Fin des études de maîtrise d'œuvre et démarrage des travaux de **rénovation énergétique de l'Hôtel du Département**
- Elaboration du **Schéma Directeur de l'Energie (SDE)**, pour répondre aux obligations du décret tertiaire (cf. FOCUS page 98) .
- Maitrise des seuils de températures des bureaux (19°C en hiver, déclenchement du rafraichissement à 26°C)

Poursuite du **verdissement de la flotte véhicules**

Ressources humaines

- Déploiement et accompagnement du **télétravail** de droit commun



Ressources humaines

- Poursuite des **formations relatives à la préservation de la biodiversité**, aux diagnostics phytosanitaires et à l'identification de plantes envahissantes



Ressources humaines

- Reconstitution du **plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** et mise en place de quatre nouvelles actions pour 2023
- Poursuite de la politique de **recrutement en faveur de la jeunesse** par le recours à des services civiques, des stages et des apprentissages notamment pour les métiers en tension
- Développement de **formations relatives à la laïcité et à la déontologie**
- Sensibilisations transversales relatives à la déontologie et à la laïcité : apporter aux agents les notions de base en la matière



Batiments

- Travaux de **mise en accessibilité** du site MALROUX à CASTRES et des Musées départementaux ; études de maîtrise d'œuvre pour l'accessibilité des bases de loisirs départementales
- Poursuite des travaux de rénovation des centres d'exploitation routière
- Lancement d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) sur les Maisons du Département

Ressources humaines

- Poursuite de la démarche managériale avec la mise en œuvre de séminaires et de conférences
- Etude et rédaction de la nouvelle **charte de la mobilité**
- Poursuite de l'élaboration d'un **Plan de lutte contre l'usure professionnelle** et du renforcement de la démarche de formation « prévention des risques et sécurité au travail ».
- Renforcement de la **prévention des risques psycho-sociaux (RPS)**.
- Réactivation des **Plan de Prévention contre l'Alcoolisme et les Addictions (PP2A)**, et **Plan de Prévention du Risque Routier (PP2R)**
- Mise en œuvre du nouveau RIFSEEP (régime indemnitaire fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel) et évolution du classement des fonctions dans les différents groupes IFSE (Indemnité de fonction sujétion expertise)
- Mise à l'étude d'une participation employeur à l'adhésion à une mutuelle santé
- Actions d'informations pour inciter à l'adhésion des agents à la « prévoyance »



FAITS SAILLANTS EN 2022

	<p>Commande publique et marchés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation et mise en œuvre des dispositions des nouveaux cahiers des clauses administratives générales des marchés publics (CCAG) avec une prise en compte plus aboutie des considérations environnementales et durables - Insertion quasi systématique de critères environnementaux pour l'attribution des marchés publics - Définition de la politique interne de traitement des demandes de hausses tarifaires dans les marchés publics en raison des crises mondiales successives et des difficultés d'approvisionnement des prestataires de marchés / Partage des risques contractuels pour soutenir l'économie locale et nationale - Ecriture d'un marché d'acquisition de denrées alimentaires favorisant l'alimentation biologique et de qualité - Poursuite de la mise en œuvre de la charte de lutte contre les perturbateurs endocriniens dans les marchés publics <p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation sur la désinfection à l'eau ozonée
	<p>Commande publique et marchés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service après refonte complète d'un système d'information achat-commande publique intégré depuis la prévision d'achat jusqu'à l'exécution financière et administrative des marchés, contribuant à la mise en œuvre d'un processus achat optimisé et performant <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication aux élus et aux agents sur Les Lignes Directrices De Gestion (LDG), document de référence pour la gestion des ressources humaines de la collectivité : orientations stratégiques et plan d'actions (2nd volet des LDG) - Agenda social : programme de réunions thématiques avec les organisations syndicales - Passage aux 1 607h au 1er janvier 2023 : redéfinition de la politique et du cadre en matière de temps de travail - Mise en place du Comité Social Territorial (fusion du Comité Technique (CT) et du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et organisation des élections professionnelles - Diagnostic du Système d'Informations Ressources Humaines, en vue de le moderniser, le fiabiliser et l'adapter aux enjeux actuels de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), avec une assistance à maîtrise d'ouvrage (KPMG) - Mise en place d'une base de données sociales anonymisée, alimentée annuellement d'indicateurs communs aux trois versants de la fonction publique ; cette base de données a vocation à enrichir et fiabiliser le Rapport Social Unique (RSU) établi chaque année, présenté en instances paritaires avant sa diffusion publique



Commande publique et marchés

- Poursuite de la mise en œuvre de la **charte de lutte contre les perturbateurs endocriniens** dans les marchés publics



- Développement des critères environnementaux dans les marchés pour anticiper l'échéance d'obligation réglementaire d'août 2026 définie par la **Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 (article 35)**

- Redéfinition des clauses des marchés publics pour **anticiper et prendre en considération d'éventuels nouveaux sursauts tarifaires**



Commande publique et marchés

- Approfondissement des clauses et stabilisation du process achat pour optimisation de la performance globale du process (traçabilité, maîtrise et exploitation améliorées)

Ressources humaines

- Paramétrage du nouveau SIRH (système d'information ressources humaine) pour une mise en œuvre opérationnelle en début 2024 : mise en place d'interfaces avec les agents et les cadres pour faciliter la gestion des carrières et le management
- Démarche de mise en œuvre d'une GPEC efficace :
 1. Mise en place du répertoire des « métiers » de la collectivité comme outil commun partagé
 2. Etudes pour la mise en œuvre d'un répertoire « compétences »



Semaine pour la Qualité de Vie au Travail

20/06 Lundi

- Mise à disposition du questionnaire « vis mon job »
- Vidéo sur le management hybride
- Document « comment s'adapter avec les bonnes postures de travail »

Mardi 21/06

- ASD (Association pour le Développement de la Santé)

Mercredi-Jeudi 22 & 23 /06

- Santé : venez tester votre audition et/ou votre vision au service de la médecine du travail.
- Prévoyance, handicap : portes ouvertes avec l'assistante sociale du personnel
- Questionnaire « vis mon job »

Vendredi 24/06

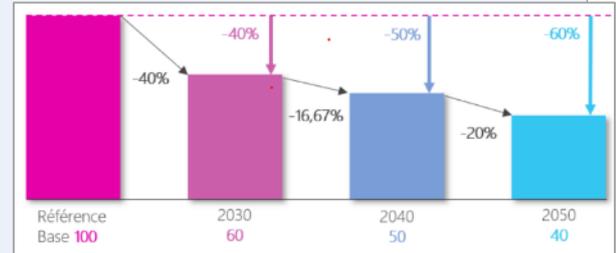
- Mise en ligne de vidéos ludiques sur les principaux risques au sein des collectivités : Sensibilisons-nous !

Tous les jours une nouvelle thématique!

TARN LE DÉPARTEMENT

FOCUS

LA CONSTRUCTION DU SCHEMA DIRECTEUR ENERGIE POUR REpondre AUX OBLIGATIONS DU « DECRET TERTIAIRE »



La loi Grenelle II en 2010 instituait une obligation de réduction de consommation d'énergie des bâtiments tertiaires par leur rénovation essentiellement. La loi ELAN de 2018 (Loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique) a précisé les objectifs de performances énergétique à atteindre et pour leur application, le « décret tertiaire » de 2019 fixe les obligations et modalités de réduction de consommation d'énergie finale -tous usages confondus- à -60% d'ici 2050 dans les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m².

Assujetti aux obligations du décret, le Département doit donc baisser drastiquement les consommations d'une cinquantaine de sites, dont les 31 collèges, par rapport à la période de référence 2010-2019 ou en fonction de valeurs cibles.

Sans attendre cette échéance réglementaire les investissements et les efforts d'optimisation entrepris depuis plus de 10 ans portent leurs fruits : -30% de baisse des consommations d'énergie dans les collèges entre 2010 et 2019, alors même que leurs surfaces bâties ont progressé dans le même temps. L'impact des 3700 m² de panneaux photovoltaïques, dont 60% de la production est autoconsommée, s'ajoute à l'effort de réduction, ainsi que la recherche de « solutions 0 KW » pour assurer le confort d'été, devenu une exigence.

Contraint par ces objectifs de réduction au regard d'enjeux climatiques, le Département l'est aussi au regard des enjeux financiers. Car en dépit de cet engagement fort dans la transition énergétique du patrimoine (rénovation, occupation, équipements photovoltaïques, contrat de maintenance /exploitation avec intéressements, ...), la progression de la facture énergétique relative aux bâtiments est préoccupante, amplifiée par la crise sanitaire en 2020-2021 puis par le conflit Ukrainien depuis février 2022.

L'application du décret tertiaire s'inscrit donc naturellement dans une démarche à l'échelle du patrimoine du Département, avec l'entame d'un schéma directeur énergie patrimonial (SDEP).

En 2022, les services accompagnés par le bureau d'étude spécialisé ALTEREA, ont posé un diagnostic organisationnel en pointant les ambitions, les potentiels de réduction possibles, les niveaux d'engagement requis. 52 sites – 31 collèges et 21 autres bâtiments- ont fait l'objet d'études énergétiques approfondies. Il en résulte l'ébauche d'une stratégie énergétique, en réponse aux exigences du Décret tertiaire. La co-construction du SDEP sera finalisée en 2023 mais il est d'ores et déjà préfiguré dans le Plan Climat 2023-2035 approuvé en septembre 2022.



UN PREMIER BUDGET PARTICIPATIF FINALISÉ, LE SECOND BIEN LANCÉ

Cette démarche innovante de démocratie participative et de démocratie directe permet à l'ensemble des tarnaises et des tarnais de décider directement de la transformation de leur territoire en désignant les projets qu'ils souhaitent voir s'y développer, projets d'intérêt général ou local qu'ils ont eux-mêmes construits. Ce processus de prise de décisions inclusive répond pleinement à l'ODD 16.

Pour cette première expérience, 260 projets ont été déposés fin 2021 sur la plateforme numérique budgetparticipatif.tarn.fr. 80 d'entre eux, éligibles au critères de ce dispositif, ont été soumis au vote des tarnaises et des tarnais en mars 2022.

A l'issue de ce vote 24 projets lauréats ont bénéficié d'un financement dans les conditions du règlement départemental. Ils sont répartis équitablement sur le territoire et répondent à 4 domaines thématiques.

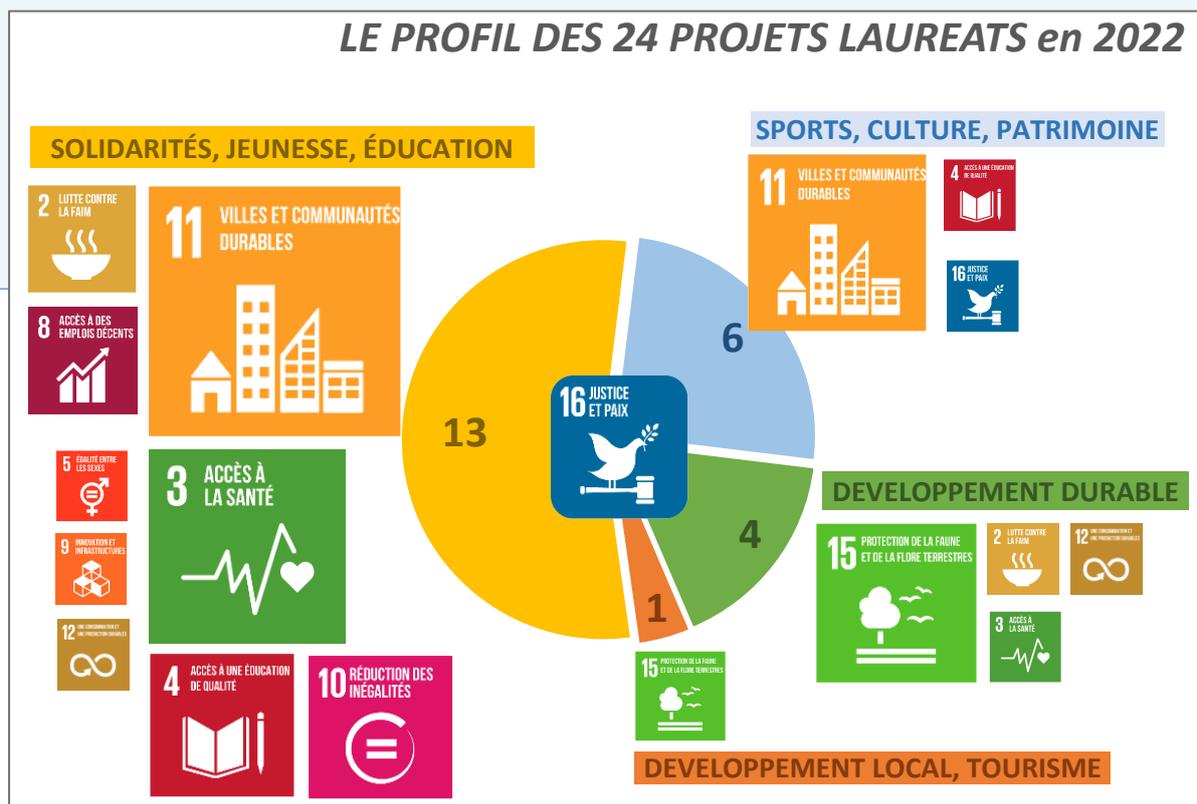
Fort de ce succès, une seconde édition du budget participatif a été lancée fin 2022. Pour cette session, Une enveloppe dédiée de 100 000€ sera réservée aux projets « jeunes 16-25 ans », en lien avec le Plan Tarn Jeunesse en cours. Les 155 dossiers déposés au 30 novembre 2022 sur la plateforme témoignent d'une belle mobilisation. L'étude de leur recevabilité est en cours et les projets éligibles seront soumis au vote début 2023.

La contribution importante de ces projets à l'ODD 11 traduit la préoccupation des tarnaises et des tarnais sur le mieux vivre ensemble en s'appuyant sur le sport, la jeunesse, l'inclusion des personnes handicapées, la culture à portée de tous.

Solidarité et santé, ODD 3, sont fréquemment associés dans les projets plébiscités.

En terme de développement durable, c'est la préservation de la biodiversité et de la nature, ODD 15, qui les mobilise en priorité.

LE PROFIL DES 24 PROJETS LAUREATS en 2022



COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Eradiation de la pauvreté

Contrat collectif prévoyance protection sociale pour réduire la vulnérabilité économique et sociale des agents
Action sociale directe (secours, prestations et avances) ou déléguée au COS



Accès à la santé

Maintien de mesures appropriées pour garantir la santé et la sécurité des agents, dans le contexte de risques sanitaires liés à la COVID 19.

Mise en œuvre des diagnostics qualité de l'air dans les bâtiments du Département

Surveillance de la qualité de l'eau dans les bâtiments

Fourniture de produits éco-labélisés aux personnels chargés de l'entretien des locaux

Clauses dans les marchés publics de fournitures informatiques pour éviter, limiter la présence de matériaux polluants et substances dangereuses présents dans les composants électroniques (exigences au-delà de la réglementation)

Clauses dans la commande publique pour réduire l'impact sur la santé des produits et fournitures, dont les critères « 0 PE » pour éliminer les perturbateurs endocriniens
Santé des agents par l'activité physique : aide à la pratique sportive et soutien à l'association sportive du personnel départemental

Actions de prévention des accidents de la route

Suivi et accompagnement psychologique des agents en difficulté, dans le cadre des procédures



Accès à une éducation de qualité

L'accès aux compétences et à l'emploi par la formation

Accueil de jeunes en contrat d'apprentissage et service civique



Egalité entre les sexes

Parité hommes-femmes institutionnalisée depuis 2015 dans le conseil départemental, avec une forte féminisation des commissions à caractère social

Favoriser l'accueil en crèche des jeunes enfants du personnel

Ratification de la charte européenne pour l'égalité homme-femme

Plan d'actions 2021-2023 visant à assurer l'égalité professionnelle



Recours aux énergies renouvelables

Développement et recours aux énergies renouvelables (bois, solaire thermique, PV)

Étude et travaux d'optimisation de la performance énergétique du parc immobilier départemental

Gain d'efficacité énergétique en réduisant et en concentrant la taille des infrastructures de stockage et d'échange de données



Accès à des emplois décents

Protection des agents sur les lieux de travail : fourniture de matériels, outillages, robustes et ergonomiques, équipements de protection

Résorption de postes à temps non complet pour des emplois décents et des projets professionnels de qualité

Mesures en faveur de l'emploi de travailleurs en situation de handicap

Stimulation de l'emploi local par la commande publique directe et déléguée

Marchés réservés aux structures d'insertion sociale ou professionnelle par l'activité économique

Utilisation de la charte ETHIBAT81 pour garantir la légalité, la sécurité au travail, l'impact sur l'économie locale

Mise en place de clauses sociales dans les marchés travaux en partenariat avec la DVSI – service de l'insertion professionnelle, et notamment dans les marchés routiers

Clauses générales obligatoires dans les marchés publics pour la protection et la sécurité des travailleurs



Innovation et Infrastructures

Réduire et concentrer la taille des infrastructures pour les rendre plus fiables, plus durables et de qualité, induire une moindre consommation de ressources non renouvelables ou de matières à fort impact environnemental

RESPONSABLE



Réduction des Inégalités

Garantir l'égalité d'accès à l'information sur les recrutements pour l'évolution de carrière des agents
Prévention des inaptitudes et accompagnement du retour à l'emploi



Ville et communautés durables

Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé AD'AP
Allocation de l'aide individuelle au transport en commun domicile-travail pour favoriser les mobilités responsables des agents



Consommation et production durables

Réduction des déchets : politique d'impression et parc de copieurs multifonctions permettant de réduire les consommables (encre, papier)
Impact de la dématérialisation des documents produits pour l'Assemblée départementale (transmissions électroniques, lecture sur tablettes) sur la réduction des déchets papier

Clauses dans les marchés publics visant à favoriser l'économie de ressources (eau, granulats), la gestion des déchets de chantiers de travaux, la gestion écologique des produits et matériaux d'entretien (labels et éco-certification), l'impact sur la santé (perturbateurs endocriniens, amiante, etc.)

Achats de denrées alimentaires (Bases de loisirs départementales, office) issues préférentiellement de l'agriculture locale et bio, sous réserve d'une offre suffisante et organisée

Recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans des filières de confiance



Lutte contre le changement climatique

Déploiement du télétravail : impact sur la réduction des déplacements
Plan canicule : information et conseils aux agents pour de bonnes pratiques et adaptations (aménagements d'horaires notamment)
Augmentation de la part de véhicules propres dans la flotte départementale
Sensibilisation des agents à l'éco-conduite



Paix, justice, institutions efficaces

Selon le code de la commande publique, l'analyse des besoins doit obligatoirement tenir compte des objectifs de développement durable

Mise en place de l'ouverture des données au public (OPEN DATA)

Garantir le bon fonctionnement institutionnel pour :

- Assurer la transparence des décisions de l'assemblée et de l'exécutif
- Prévenir les risques de conflit d'intérêts
- Garantir le fonctionnement démocratique de l'assemblée départementale
- Garantir la fiabilité et la traçabilité de l'information, des décisions
- Garantir le droit à l'information de tous les conseillers départementaux, quelle que soit leur appartenance politique
- Mieux garantir aux citoyens l'accès à l'information grâce à la gestion électronique des actes dématérialisés

Assurer le dialogue social au travers du bon fonctionnement des instances réglementaires

Assurer la formation des agents pour une montée en compétence au service de l'efficacité d'activité des services

Déléguée à la protection des données pour assurer l'accès à l'information des bénéficiaires et les possibilités de recours



Partenariats pour les ODD

Partenariats publics : participation à 8 groupements de commande comme membre ou coordonnateur (2) avec le SDIS (pneus, lubrifiants, fournitures bureau, équipements informatique), avec la Région Occitanie (ENT collèges), avec ÉNERGIE TARN (fourniture énergie)



Direction Générale des Services

Coordonnateur :

Service Appui au pilotage et Evaluation des politiques publiques

Tél : 05 67 89 63 36